



## République Démocratique du Congo (RDC)

### Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS)

### République Démocratique du Congo (RDC)

### RAPPORT PÉRIODIQUE COUVRANT LA PERIODE JUILLET 2017- DECEMBRE 2019

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Titre du Programme :</b> ENSEMBLE POUR LA PAIX                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <b>Numéro du Programme</b> (le cas échéant)<br><b>Numéro de référence du projet au MPTF :</b><br>MPTF : SB-008236.06                                                                       |
| <b>Entités participantes de l'ONU :</b><br>Liste des entités ayant perçu des fonds directement du MPTF dans le cadre du Programme :<br>UNHABITAT et OIM                                                                                                                                                                                                                   | <b>Partenaires d'exécution :</b><br>Gouvernement : CFI<br>MONUSCO :<br>ONG Nationales : ACIAR et CARITAS<br>Entreprises privées<br>ONG Internationales : MERCY CORPS, SFCG et COOPI        |
| <b>Budget total du Programme (en USD) :</b><br>Fonds de Cohérence pour la Stabilisation :<br>Contributions propres : <b>6671360,5</b><br>Autres Contributions :                                                                                                                                                                                                           | <b>Durée du Programme :</b><br>Durée totale : (en mois) : 24<br>Date de démarrage : 2 Août 2017<br>Date de fin prévue à l'origine : 1 Août 2019<br>Date de fin actuelle : 31 Décembre 2019 |
| <b>Évaluation du Prog/Examen/Éval. À mi-parcours</b><br>Évaluation du rapport à mi-parcours - veuillez joindre le document le cas échéant<br><input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non-Date : x Évaluation finale - veuillez joindre le document le cas échéant<br><input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non-Date : | <b>Rapport soumis par :</b><br>Nom : Claude Ngomsi<br>Titre : Conseiller<br>Organisation participante (principale) : UNHABITAT<br>E-mail : claudengomsi@un.org                             |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                            |

## **TABLE DE MATIERES**

|                                                                                                  |                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| <b>LISTE DES ACRONYMES ET DES ABBREVIATIONS.....</b>                                             | <b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b> |
| <b>LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX .....</b>                                                       | <b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b> |
| <b>PARTIE 1 – LES PROGRES .....</b>                                                              | <b>3</b>                           |
| <b>PARTIE 2 – PERCEPTIONS D’IMPACT .....</b>                                                     | <b>82</b>                          |
| <b>PARTIE 3 - ÉTAT D’AVANCEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROCESSUS DE GESTION .....</b> | <b>86</b>                          |
| <b>PARTIE 4 – EVALUATION DU RAPPORT .....</b>                                                    | <b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b> |
| <b>ANNEXES – CADRE LOGIQUE .....</b>                                                             | <b>89</b>                          |

## PARTIE 1 – LES PROGRES PAR OBJECTIFS SPECIFIQUES

### *Objectif Spécifique 1 : Soutien accru et inclusif (impliquant l'Etat et les différents groupes de population : les hommes, les femmes, les filles et les garçons) pour la stratégie de stabilisation et de sécurité, au niveau communautaire*

Les membres de la communauté sont d'accord que le projet a contribué à la résolution des principaux conflits dans le Sud Irumu. Depuis le second semestre de la mise en œuvre du projet, nous constatons que la perception des personnes interrogées à ce sujet est passée de 0% à plus 70% d'affirmation. Tandis que le nombre d'acteurs de la stabilisation qui déclarent leur soutien et leur confiance envers la stratégie de stabilisation et de sécurité dans leur localité est passé de 22 à plus de 220 personnes comme l'indiquent les deux figures ci-dessous.

|                                                                                                                                                              | Référence | Cible | Atteint | % de la Cible |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------|---------|---------------|
| % d'hommes et de femmes qui sont "d'accord" que le projet a donné une contribution notable à la résolution des principaux conflits de la région.             | 0%        | 70%   | 89%     | 127%          |
| Nombre Acteurs clefs de la stabilisation qui déclarent leur soutien et leur confiance envers la stratégie de stabilisation et de sécurité dans leur localité | 22        | 220   | 230     | 105%          |

Pour les membres de la communauté, l'ampleur des violences, de la violation des droits humains, des conflits fonciers, etc. a diminué car avec la sensibilisation sur la résolution pacifique des conflits sociaux et la médiation foncière que font respectivement les membres des ILP et la CFI dans les communautés, beaucoup de conflits sociaux et fonciers sont gérés de manière pacifique sans aller à la justice et la signature de l'accord de paix entre le gouvernement et les miliciens de la FRPI a eu lieu. Tout ceci a contribué à renforcer la confiance des acteurs de la stabilisation à l'endroit de la stratégie de la stabilisation.

|                                                                                                                                                                |             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <b>Résultat 1.1 : L'engagement des parties prenantes est renforcé au niveau (Local, Territoire, Province, Nation, etc.) dans le processus de Stabilisation</b> | <b>Etat</b> |
|                                                                                                                                                                | <b>X</b>    |

Nous notons que l'engagement des parties prenantes est renforcé au niveau (local, Territoire, province, Nation, etc. dans le processus de stabilisation grâce au projet Pamoja Kwa Amani.

|                                                                                                            | Référence | Cible     | Atteint   | % de la Cible |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|-----------|---------------|
| Nombre des actions/réponses sont dans la phase ( finale)                                                   | 0         | 30        | 21        | 70%           |
| Niveau des connaissances des différentes parties prenantes sur les problématiques des conflits améliorées. | Mauvais   | Excellent | Excellent | 100%          |

Source : *Rapports semestriels du suivi des indicateurs et d'activités du projet*

Premièrement, notons que 21 actions sur 30 ont été exécutées pour aboutir à l'engagement des parties prenantes (local, provincial national et etc) dans le processus de stabilisation. En effet, l'engagement des parties prenantes a été obtenu à travers les actions prises à deux dimensions, à savoir : l'Eradication du Phénomène FRPI et la réduction des Conflits fonciers et identitaires.

En ce qui concerne l'éradication du phénomène FRPI, 17 actions sur 21 soit 81% ont été menées à savoir : 1. La mise en place d'un comité de discussion avec le FRPI ; 2. Des discussions officielles avec le FRPI ; 3. Le plaidoyer sur la question du cahier des Charges au niveau National ; 4. Le plaidoyer pour la prise en compte du cahier des charges au niveau National ; 5. La sensibilisation des communautés ; 6. Les réunions du Comité Consultatif ; 7. le contact avec les FRPI et la mise à jour de leur cahier des charges ; 8. L'élaboration du Plan d'Actions et de la Stratégie conjointe de démobilisation de la FRPI et de la Pacification du Sud Irumu, à travers un comité Interministériel à Kinshasa ; 9. l'adoption de ce Plan d'Actions et de la Stratégie à travers le Comité de Suivi du Starec ; 10. La production d'un projet d'Accord entre le Gouvernement et la FRPI ; 11. La production d'un projet d'Accord entre le Gouvernement et la FRPI ; 12. La production d'une Stratégie DDR, visant à la démobilisation des éléments FRPI en collaboration entre la Monusco, le Starec, l'UEPNDDR ; 13. la décision de Pré cantonnement des éléments FRPI ; 14. le contact avec les FRPI et la mise à jour de leur cahier des charges ; 15. la présentation du Cahier des charges de la FRPI au Gouvernement de la République à Kinshasa ; 16. Le fonctionnement du pré cantonnement et 17. la signature de l'accord.

L'engagement de plusieurs acteurs clés de la stabilisation au niveau local, provincial et national ont été mis à contribution pour mener ces actions afin d'éradiquer le phénomène FRPI.

**Au niveau national**, le bureau de Starec **National** : le comité Interministériel (le ministère de plan ; défense, la Justice, des Droits Humains, de l'Intérieur, la primature, le bureau du président, le ministère du genre, etc. et les représentants de la société Civile au niveau national.

**Au niveau Provincial** : le comité Provincial de sécurité et la Monusco autour du Gouverneur ; « Le Comité Provincial de Suivi du processus FRPI », Le Conseiller du Gouverneur, FARDC, PNC, ANR, DGM, Délégué Ministère de l'intérieur, délégué ministère du Plan, l'AT d'Irumu et la Société Civile provinciale.

**Au niveau de la chefferie** : un comité des leaders locaux (les chef de chefferie, les membres du comité de sécurité de la chefferie, les chefs de Groupement, la représentante des mamans, les représentants des jeunes, les représentants de la Société Civile et quelques notables.

Pour ce qui est des conflits fonciers, ont été réalisées 4 actions sur 21 soit 19 % pour les conflits foncier et identitaire à savoir : 1. La recherche des actes de création des entités et les cartes coloniales (dernière version des Belges) ; 2. La sensibilisation des communautés ; 3. La documentation des conflits des limites identifiées, deux dossiers ont été documentés ; 4. le conflit des limites entre Bukiringi et Bahema Mitego et les conflits entre les concessionnaires et les membres des communautés chez les Walese Vonkutu ; 5. Réunion du Comité Consultatif. Notons que ces actions ont produits des résultats escomptés grâce à l'appui du Bureau du comité (sous-commission), ACIAR, ONU HABITAT et le gouverneur.

En somme, ACIAR a plus concentré ses actions sur le phénomène FRPI que sur les conflits foncier et identitaire à la suite d'une demande expresse à l'UAS en consultation avec le lead du consortium.

### **Produit 1.1.1 : les problématiques de conflits sont connues dans la zone d'intervention**

Six activités ont été mises en œuvre pour accroître les connaissances des parties prenantes (local, provincial, national etc.) sur les problématiques de conflit dans la zone du projet : 1. Les Barza, 2. Les session de leadership cohésif, 3. les réunions bimestrielles avec les membres des ILP, 4. les activités d'approfondissement de quelques conflits fonciers, 5. les différentes réunions de discussion avec la FRPI ainsi que la restitution des missions de plaidoyer au niveau national, ont contribué à améliorer les connaissances des différentes parties prenantes sur les problématiques de conflits identifiés et retenues dans le cadre du projet. Par conséquent, le niveau de connaissance est passé de « *mauvais* » **au début du projet** à « *excellent* » **à la fin du projet** comme indiqué dans le tableau ci-après :

| Indicateurs                                                                                                     | Reference | Cible     | Atteint   | % de la Cible |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|-----------|---------------|
| Niveau des connaissances des différentes parties prenantes sur les problématiques des conflits améliorées.      | Mauvais   | Excellent | Excellent | 100%          |
| Nombre de rapports des études sur les différentes problématiques des conflits analysées sont rendues publiques. | 0         | 3         | 3         | 100%          |

**Source :** Rapports semestriels II, III, IV et V du suivi des indicateurs et d'activités du projet

Notons que la communauté a été à mesure de citer correctement 3 grandes problématiques des conflits, à savoir : 1. Problématique du phénomène FRPI ; 2. Problématique de conflits fonciers et identitaires et 3. La problématique du Mouvement migratoire des peuples Rwandophones. Soulignons que ces problématiques sont rapportées dans 3 rapports documentés lors de la phase de mise en œuvre du projet.

La compréhension de la deuxième problématique, celle des conflits fonciers des limites et des conflits identitaires a connu des approfondissements sur deux importants conflits à savoir le conflit des limites entre les Hema Mitego et le groupement Bukiringi et les conflits des limites entre les différents groupements de Walese Vonkutu. Ces dossiers attendent le lancement du processus de médiation par ACIAR et ONU-Habitat. Tandis que le conflit entre les communautés locales de Walese Vonkutu et la Reserve de Mont Hoyo a été identifié et un programme pour sa documentation été élaboré ayant permis d'engager des discussions entre les communautés et le représentant du Directeur général de l'ICCN, en présence du Gouvernement provincial (Ministère des affaires foncière et celui de l'environnement) et le STAREC.

Toutes ces parties prenantes reconnaissent le rôle que doivent jouer les acteurs ci-après dans le rétablissement de la paix : Le gouvernement, les ONG, les ILP, les Associations, les autorités locales, les leaders communautaires, les services techniques. Elles reconnaissent

également aux engagements que certains de ces acteurs ont déjà pris et leur niveau d'évolution : Par exemple : Dialogue de l'ACIAR avec la FRPI, Plaidoyer au niveau national pour la démobilisation, accord du gouvernement pour la démobilisation avec appui, la recherche de la carte par l'ACIAR ; la sensibilisation de la communauté par les membres des ILP, les leaders communautaires, les associations pour la paix, ...

En tant que leaders de leurs communautés, toutes ces parties s'engagent également à s'impliquer dans la dénonciation des cas d'insécurité et dans la sensibilisation pour la cohabitation pacifique.

Le niveau de connaissance des différentes parties prenantes sur la problématique des conflits est amélioré grâce aux résultats post test des formations des différentes parties prenantes effectué par ACIAR sur les 77 personnes des ETD formées dont 11 femmes, 85 % dont 65 % des femmes ont été capables de décrire les grandes problématiques de conflits ciblées par les actions du projet et celles qui concernent particulièrement leur localité. En effet, à travers les activités de dialogue menées par l'ACIAR, ces parties prenantes sont informées de l'évolution des actions importantes engagées dans le sens de la stabilisation de la zone prioritaire et savent exprimer leurs opinions par rapport à ces actions et s'y engagent également.

|                                                                                        |                                                                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Résultat 1.2 : Les mécanismes de transformation des conflits sont opérationnels</b> | <b>Etat</b>                                                                         |
|                                                                                        |  |

Il sied de noter que le très bon niveau de connaissance et d'application des connaissances issues des formations sur la Méthodes Alternatives Résolution des Conflits et réunions de suivi par les 25 membres des mécanismes de résolution des conflits de 5 antennes de la CF installé par l'Onu – Habitat dans la Zone du Projet. Ces activités ont permis d'atteindre le résultat dont l'efficacité est décrite dans les tableaux et lignes qui suivent.

|                                             | Référence        | Cible            | Atteint          |
|---------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>(a). Inclusivité</b>                     | <b>Equilibré</b> | <b>Equilibré</b> | <b>Equilibré</b> |
|                                             | 35%              | 80%              | 85%              |
| <b>(b). Espace sûr</b>                      | Bon              | Bon              | Bon              |
|                                             | 35%              | 80%              | 90%              |
| <b>(c). Bonne foi</b>                       | Bonne foi        | Bonne foi        | Bonne fois       |
|                                             | 35%              | 80%              | 95%              |
| <b>(d). Apprentissage</b>                   | Bon              | Bon              | Bon              |
|                                             | 35%              | 80%              | 94%              |
| <b>Habileté (Conscience)</b>                | Conscience       | Conscience       | Conscience       |
|                                             | 35%              | 80%              | 92%              |
| <b>Habileté (Assurance)</b>                 | Assurance        | Assurance        | Assurance        |
|                                             | 35%              | 80%              | 94%              |
| <b>Habileté (Compétence)</b>                | Compétent        | Compétant        | Compétant        |
|                                             | 35%              | 80%              | 97%              |
| <b>Habileté (Effectivité et durabilité)</b> | Durable          | Durable          | Durable          |
|                                             | 35%              | 80%              | 85%              |

Soulignons qu'en moyenne 80% d'hommes, femmes, garçons et filles soulignent que les plateformes de dialogue sont équilibrées et inclusives contre 35% au début du projet. Ceci veut dire que les hommes, femmes, jeunes, différents groupes ethniques et ceux ayant une vision opposée sur les questions de stabilisation sont représentés. En plus, 90% des participant(e) dans les mécanismes de supervision/plateformes de dialogue le qualifie de « bon » espace sûr où ils se sentent à même d'exprimer leurs points de vue sans peur de critiques ou représailles contre 35% dans l'étude de référence.

Ensuite, 95% des participants pensent que les questions traitées dans les plateformes de dialogue ont changé après avoir entendu/cherché à comprendre d'autres points de vue et le qualifie de bonne foi.

En outre, 95% des membres de structures de dialogue pensent que ces derniers (membres) ont changé après avoir entendu/cherché à comprendre d'autres points de vue.

Enfin, sont habilités à participer aux processus démocratiques liés à la stabilisation avec conscience à 92% ; assurance à 94% ; Compétence à 97% et effectivité ou durabilité à 85%. Grâce au partenariat ONU-Habitat – CFI (Commission Foncière de l'Ituri), la médiation autour des conflits fonciers a atteint une efficacité dont le résultat se résume dans le tableau ci-dessous.

| Indicateurs                                                                                                      | Référence | Cible | Atteint | % de la cible |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------|---------|---------------|
| Nombre de conflits fonciers pris en charge par les structures communautaires de résolution pacifique de conflits | 0         | 400   | 1197    | 299%          |
| Nombre de conflits liés à la terre ou aux ressources naturelles résolus                                          | 0         | 250   | 419     | 168%          |
| Nombre de ménages bénéficiaires de la médiation foncière                                                         | 0         | 3000  | 7132    | 238%          |

**Source :** Rapports mensuels de la CFI sur la médiation des conflits foncier de 2018 à 2019 ainsi que la base de données de médiation foncière.

Notons que sur un total de 1197 conflits fonciers pris en charge par la CFI, sous l'appui technique d'ONU-Habitat, dont 624 en 2018 et 484 en 2019, 23% ont été résolus à BOGA, 21% à Gety ; 17% à Kasenyi ; 16% à Nyakunde et 23% à Ofay. Notons cependant que parmi les conflits fonciers pris en charges, **419 au total ont été résolus** dont 237 en 2018 et 182 en 2019. C'est ainsi que 7132 ménages ont bénéficié des conflits fonciers résolus de manière pacifique et participative dont **5231 ménages gérés par les hommes** et **1901 ménages gérés par les femmes**. L'appropriation de la médiation foncière par les communautés, les autorités locales, la société civile ainsi que le suivi de proximité du partenaire par les équipes d'ONU-Habitat ont facilité ces résultats qui vont au-delà des attentes.

### **Produit 1.2.1: Les structures locales de transformation des conflits sont renforcées et opérationnelles**

| Indicateurs                                                                                                                                     | Référence | Cible | Atteint | % de la Cible |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------|---------|---------------|
| Niveau de connaissance des leaders locaux et des membres des structures de dialogue sur les thèmes clés de la stabilisation (Pré et post test). | Bas       | Elevé | Elevé   | 100%          |
| Niveau d'application des connaissances issues des formations et réunions de suivi.                                                              | Bas       | Elevé | Elevé   | 100%          |
| Nombre de mécanisme / Cadre de prévention et résolution mis en place.                                                                           | 0         | 5     | 5       | 100%          |
| Nombre des animateurs fonciers formés en MARC.                                                                                                  | 0         | 25    | 25      | 100%          |
| Degré d'adhésion des hommes et des femmes y compris les jeunes et peuples autochtones à l'approche médiation foncière.                          | Trop bas  | Elevé | Elevé   | 100%          |

**Source :** Rapports semestriels du suivi des indicateurs et d'activités du projet

Pour bien aborder la question des conflits fonciers dans la zone du projet :

- L'ONU-Habitat a élaboré un document d'analyse des causes profondes des conflits communautaires et fonciers qui a mis en exergue leurs motivations, leur typologie, les caractéristiques et nature et les pistes de solution durables dont les résultats ont été documentés dans un rapport intitulé « **Étude sur les conflits fonciers dans le territoire d'Irumu/chefferies de sud Irumu** »;
- Il a mis en place un système d'alerte précoce et de référencement des cas des conflits communautaires complexes (formation des délégués communautaires cooptés dans le Système d'Alerte Précoce et référencement des conflits – SAP –). De ce fait, 5 antennes de la Commission Foncière de l'Ituri (Boga, Gety, Kasenyi, Idohu, Nyakunde) sont en contact pour l'identification, le monitoring et la prise en charge des conflits fonciers dans la zone dans le Sud Irumu;
- Pour renforcer et accroître la viabilité de la CFI, l'ONU-Habitat a organisé 2 formations en faveur de 25 animateurs de la CFI dont .....femmes et plus de 30 membres de la communauté dont ..... femmes sur la médiation foncière tant que méthode alternative de la Résolution des conflits. Il a aménagé et équipé 5 abris pour la tenue des activités de médiations foncière dans Boga (1), Gety (1), Kasenyi (1), Idohu (1), Nyakunde (1).
- Enfin, l'ONU-Habitat a financé la mise en place des Activités Génératrices des Revenus (AGR) pour chaque antenne de la CFI pour une autonomisation et une pérennisation de son intervention dans la Zone du Projet.  
Ces activités sont tenues dans le domaine, le transport (Boga) et Mitego, la bureautique(secrétariat public (Nyakunde), commerce-dépôt de carburant (Walesse Vonkutu) et alimentation (tchabi).

Le renforcement des capacités fait aux animateurs de la CFI par ONUHABITAT a permis de mener la médiation foncière des conflits complexes à connotation communautaire avec risque de violence notamment à Kasenyi, Nyakunde et Boga entre les agriculteurs et les éleveurs, les conflits fonciers inter personnes dans la communauté. Il a également abordé le conflit foncier autour de la réserve naturelle de Mont Hoyo à travers une conférence organisée à Komanda après trois descentes d'évaluation et documentation sur le conflit dont une descente sur le terrain à Ofay, une descente à Kinshasa et une autre encore à Kasenyi.

Cette conférence a permis de mettre sur une même table les communautés et les autorités surtout celles en charge de la gestion de cette réserve. Elle a en outre permis de pouvoir recueillir les avis des communautés de Walesse Vonkutu, de l'ICCN et des autorités locales et provinciales pour mettre définitivement fin à la crise entre communauté et l'ICCN. En somme, il est nécessaire d'impliquer la communauté dans la gestion de cette réserve, de clarifier le statut du Mont Hoyo comme réserve pour que la communauté collabore pour une gestion participative et pacifique, de mettre en place un cadre de concertation entre la communauté et l'ICCN et interdire les activités illicites dans le site sur instruction du Gouvernement provincial de l'Ituri.

Grâce à une bonne coordination du projet Pamoja kwa Amani, ONU-Habitat, SFCG et la CFI ont sensibilisé la communauté et d'autres parties prenantes engagées dans le processus de dialogue démocratique à travers la diffusion des spots publicitaires fonciers et des théâtres audios sur le foncier.

La CFI a développé des synergies entre les différentes structures communautaires engagées dans la gestion des conflits à travers des descentes conjointes de médiation foncière complexe et une consultation semestrielle entre équipe de médiation de la CFI, les autorités coutumières et le SAP "Système d'Alerte Précoce » efficace et opérationnel pour un état des lieux sur la dynamique des fonciers et la stratégie des réponses adéquates. Ceci a permis d'accroître le degré d'adhésion des hommes et des femmes y compris les jeunes et peuples autochtones à l'approche médiation foncière.

### **Produit 1.2.2 : Les cadres de dialogues sont opérationnels**

Les activités qui devraient permettre de renseigner les indicateurs 1.2.2. (a) Nombre des recommandations endossées au niveau local, 1.2.2. (b) Nombre des recommandations endossées au niveau provincial et 1.2.2. (c) Nombre des recommandations endossées au niveau national] à ce niveau n'ont pas été mise en œuvre. Pourtant, les ressources budgétaires sur ces lignes ont été consommées. Les activités qui devraient être réalisées dans ce cadre sont : les cadres de Concertation au niveau des chefferies ; les médiations pour des conflits spécifiques ; les conférences inclusives ou tables rondes et les célébrations des signatures des accords de Paix).

Etant donné que les activités de Dialogue Démocratique se sont focalisées sur la priorité choisie par les communautés à savoir le « Processus FRPI », le dialogue s'est réalisé spécifiquement à ce niveau-là.

Néanmoins, au niveau local, toutes les autorités coutumières et administratives et les membres des comités de sécurité au niveau des chefferies et secteur se sont impliquées dans le soutien au processus FRPI. Les communautés locales ont été en appui au processus, par leurs critiques mais surtout par leurs interventions chaque fois que le processus avait un blocage. Cet engagement des autorités au niveau communautaire a entraîné une certaine redevabilité des autorités au niveau provincial et national par rapport à la réussite du processus.

Au niveau provincial, plusieurs cadres de dialogue ont été tenus, notamment l'atelier sur le leadership et le comité consultatif sur le projet dont des recommandations ont été endossées. Cela a été visible à travers l'engagement des autorités provinciales à porter le

projet au niveau National. En plus les autorités provinciales ont pris la charge de mobiliser les moyens pour le pré-cantonement de la FRPI. Plusieurs autres appuis logistiques mobilisés par la Monusco au profit du processus font partie de l'endossement des recommandations du niveau provincial.

De ce fait, plusieurs recommandations produites au niveau national ont été endossées, les mécanismes de Dialogue étant : le comité de suivi du Starec et le comité de Pilotage du Starec. Ces cadres ont produit : (1) La Stratégie et le plan d'Actions de la démobilisation de la FRPI et la Pacification du Sud Ituru, dont l'endossement a permis la libération des fonds par le gouvernement National pour soutenir les négociations et les opérations de pré cantonnement, (2) l'élaboration du Plan opérationnel DDR, qui ont entraîné la mobilisation des fonds par la Monusco pour soutenir le Désarmement, la Démobilisation et la Réinsertion, la mobilisation des fonds pour les projets de Réintégration par la Stratégie Starec/ISSSS. L'engagement du gouvernement central s'est confirmé par les négociations pour la signature de l'Accord qui a effectivement eu lieu.

### **Produit 1.2. 3 : Les résultats et solutions du processus de dialogue sont partagés**

Notons que le niveau de connaissance, attitudes et perceptions des parties prenantes (hommes et femmes) impliquées/ ciblés par le programme de l'ISSS s'est amélioré par rapport aux concepts clefs de la stabilisation développés dans les activités.

|                                                                                                                                                                                                                                         | Référence | Cible | Atteint | % de la Cible |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------|---------|---------------|
| Niveau de connaissances, attitudes et perceptions des parties prenantes (hommes et femmes) impliquées/ciblés par la programmation de l'ISSSS changent par rapport aux concepts clefs de la stabilisation développés dans les activités. | Bas       | Elévé | Elévé   | 100%          |

**Source :** Rapports semestriels II, III, IV, V du suivi des indicateurs et d'activités du projet

**Il sied noter que le niveau de connaissance, attitude et perception des parties prenantes s'est améliorées, c'est-à-dire, il est passé de mauvais au début du projet à très bon à la fin du projet.** Ceci grâce à la mise en place des cadres de Dialogues à travers le processus FRPI, l'organisation d'un Dialogue entre la FRPI et le Gouvernement Congolais à travers la facilitation de l'ACIAR, et le Starec qui a joué le rôle du Négociateur représentant du Gouvernement Congolais et l'accompagnement de la Monusco. Ainsi, plus de 9 réunions ont été organisées, notamment à Kalenzi, à Kinshasa (hôtel plaza) la réunion du comité de suivi starec, Kalenzi II, Kamatsi 1, à la primature, Kamatsi II, réunion du comité de pilotage du starec à Kinshasa et celle de Kamatsi III.

Toutes ces avancées ont permis d'élaborer les messages de sensibilisation en collaboration avec les leaders communautaires afin d'informer les différentes communautés par rapport au processus de démobilisation de la FRPI.

De ce fait, depuis le mois de mars 2019, une campagne de sensibilisation a été lancée dans le but d'informer les communautés dans la zone du projet sur les acquis et les défis qui existent par rapport au Processus FRPI. Pour cela, lors de ces réunions bimestrielles, il a été également question d'expliquer et distribuer les outils de sensibilisation en rapport avec les

5 phases de démobilisation de la FRPI. Pour ce faire, les kits de sensibilisation constitués de 595 polos, 1.000 Calendriers de mur, 250 Calendriers de table, 50 Gilets, 2.000 Affiches de sensibilisation de 5 phases de démobilisation et 750 Carnets leurs ont été distribués.

Après la distribution de ces outils de sensibilisation, les membres des ILP ont procédé à la sensibilisation des communautés, 200 membres des ILP ont été mobilisés pour animer 185 séances de sensibilisation dans les communautés, 16060 personnes ont été touchées dont 3338 jeunes filles, 3392 jeunes hommes, 4960 femmes et 4360 hommes.

La sensibilisation a été réalisée aussi à travers 3 radios locales dont deux de Gety et une d'Aveba. Ces radios ont diffusé les mêmes messages que les sensibilisateurs des ILP pendant 3 mois et cela deux fois par jour, le matin et le soir. Des feedbacks des communautés ont été récoltées par rapport aux différents messages de sensibilisation. Nous avons noté une satisfaction des communautés par rapport au processus de pré-cantonement mais aussi, la communauté s'est félicitée de la diminution des cas des violations des Droits Humains (VDH) observée dans la zone du projet. En plus, par rapport au désarmement et démobilisation, la communauté manifeste une grande satisfaction au processus et conseillent qu'il faille éloigner le site de démobilisation par rapport à leurs villages. Ensuite, selon les données récoltées au courant des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> semestres concernant la réinsertion, les membres de la communauté interrogés pensent que tous les éléments de la FRPI doivent intégrer les FARDC et suggèrent qu'il faille bien les former. Enfin, pour la réintégration, la communauté souhaite un aboutissement heureux du processus et recommande le respect du choix des filières faites par les éléments de la RFPI.

Par la suite, 3000 posters ont été remis aux membres de 19 ILP afin de leur permettre de sensibiliser les communautés sur l'évolution du processus FRPI après cette deuxième vague de sensibilisation auprès des membres de la communauté à travers les membres des ILP, les radios communautaires locales de la Chefferie de Walendu Bindi, Kasenyi, la radio communautaire de Komanda. Les membres des communautés de Kasenyi, Gety, Boga, Bukiringi, Aveba, etc. ont témoigné être assurés de l'effectivité du processus de démobilisation des éléments de la FRPI. Selon eux, ils doutaient que les éléments pouvaient accepter un jour de vivre dans le site de pré-cantonement. Ils ajoutent encore que la *peur vis-à-vis de la FRPI commence à diminuer dans le chef des communautés car même si ces éléments se déplacent à travers les différentes localités, ils ne se livrent plus aux violations des droits humains comme auparavant*. Ainsi, il y a un début de cohabitation pacifique entre les communautés et les éléments de la FRPI.

Par conséquent, il s'installe peu à peu une confiance au sein de la communauté par rapport au processus de stabilisation. Néanmoins, les communautés souhaiteraient que le processus s'accélère pour éviter que ces éléments ne retournent dans la brousse et que les acquis de la paix et la sécurité ne soient perdus.

#### **Défis et mesures de mitigation**

Au début du projet, le Sud Irumu était qualifié de zone rouge pour les agences des Nations Unies ; par ce fait, le déplacement était conditionné par des escortes de la MONUSCO et ceci n'a pas permis de suivre de manière exhaustive les activités du

partenaire CFI jusqu'à une nouvelle reclassification des routes qui a facilité la poursuite aisée des activités sur le terrain.

En outre, lors du partage avec les communautés des résultats de leurs consultations pendant la session sur le leadership cohésif, la démobilisation des éléments de la FRPI a été indiqué comme voie ultime de la sécurité dans le Sud Irumu. Du côté, les autres problématiques censées être adressées par le partenaire ACIAR n'ont pas été abordées totalement, notamment les conflits fonciers autour des limites administratives notamment ou identitaires et la question des peuples d'expression kinyarwanda, les fonds ayant été consacrés au phénomène FPRI. A cause de cette situation les communautés pensent que le projet n'a pas atteint son objectif de la « stabilisation ». Par ailleurs, la problématique FRPI, qui a pris toute la durée du projet semble aussi ne pas aboutir jusqu'au jourd'hui. Heureusement que l'accord de paix vient d'être signé entre le gouvernement et la FRPI pour mettre fin aux hostilités malgré que les agents d'ACIAR impliqués dans le processus ont travaillé sans salaire au courant du financement de deux mois à travers le projet CVR qui a été alloué au partenaire pour lui permettre de continuer l'accompagnement du processus FRPI. Cette situation n'a pas permis un bon engagement des agents ACIAR, dans la finalisation des activités du processus. Néanmoins, pour pérenniser les acquis de nos interventions, nous avons appuyé les structures locales de dialogue ; toutefois, les ILP nécessitent un appui financier supplémentaire, pour qu'elles interviennent dans la gestion pacifique de conflits au sein des communautés afin d'éviter que l'on retombe totalement dans des violences après le projet.

Par ailleurs, en ce qui concerne les conflits fonciers complexes avec risque de violence au sein des communautés, vu la résurgence des conflits fonciers dans presque toute la zone, l'on n'a pas pu prendre en charge tous les conflits fonciers tels que documentés et référés par les animateurs de la CFI aux experts d'ONU-Habitat . Dans chaque entité, une évaluation participative a été menée pour prioriser la prise en charge de ces conflits fonciers complexes déjà identifiés. Cela a permis de prioriser les conflits fonciers opposant les agriculteurs aux éleveurs ainsi qu'entre les communautés et les gestionnaires du Mont Hoyo.

Sur le plan de l'appropriation des méthodes de résolution pacifique des conflits fonciers, . La multiplication des séances de sensibilisation et la mise en place d'un système d'interface avec les autorités par le consortium afin de les impliquer dans le suivi permanent du projet, a permis de contourner cette difficulté de sorte qu'à la fin du projet, les actions de médiation sont très bien appréciées. Aussi, les communautés des chefferies de Tchabi et Mitego non prises en compte dans le projet s'étaient plaintes de l'absence de la CFI dans leur zone. Il a ainsi été nécessaire de procéder à la réduction de deux animateurs dans d'autres Chefferies du projet afin de les affecter dans les chefferies susmentionnées pour un rééquilibrage dans la prise en charge des conflits fonciers dans ces deux zones. Ceci a permis de mener les activités dans l'ensemble de 7 chefferies du projet Sud-Irumu alors qu'au départ seuls 5 entités étaient ciblées.

L'audit de la CFI a eu un impact sur la mise en œuvre des activités de médiation, avec comme conséquence le départ de certains animateurs fonciers et le décaissement des dernières tranches ajournées en attendant le coaching de la CFI pour prendre en compte

les recommandations de l'auditeur international camerounais. Après quoi, la dernière tranche a été libérée et de nouveaux accords signés. Ce qui fait qu'à la fin du projet, les résultats sont notables et la CFI devient de plus en plus performante.

### **Coordination**

Pendant la mise en œuvre du projet, les efforts de coordination ont été faits pour l'améliorer et répondre à ses multiples défis dans le cadre de cet objectif spécifique : dialogue démocratique. Les échanges se sont déroulés à travers les réunions de l'UCC (l'unité conjointe de coordination) organisées mensuellement par le lead du projet, les réunions du GTG&SE (groupe de travail genre et suivi & évaluation), les réunions du GTS (Groupe de travail Stabilisation). Par contre, en ce qui concerne la coordination entre l'ONU-Habitat et ACIAR, les efforts ont été fournis pour améliorer la coordination et faire en sorte que les échanges entre les ILP et les antennes CFI soient permanents. Ceci a impacté sensiblement les résultats pendant l'extension du projet où l'on a vu certains conflits fonciers être référés à la CFI par les ILP.

Bien plus, Le consortium a collaboré avec le projet CISPE dans le cadre de l'homologation des actes de compromis issus des médiations foncière réussies. 43 actes de compromis ont été transmis à l'ONG Cordaid dans le cadre de ce processus afin d'obtenir des jugements d'expédient pour leur sécurisation.

Par rapport au processus FRPI, l'accompagnement des actions du Dialogue démocratique a été plus mené par le Starec qui a maintenu un contact fort avec les autorités provinciales et nationales pour l'avancement de ce processus. Le Starec a également accompagné le plaidoyer en rapport avec le conflit foncier autour du Mont Hoyo pour des discussion avec le Directeur général de l'ICCN

### **Ancrage institutionnel**

Les actions du Dialogue Démocratique ont eu grand ancrage institutionnel, car les principales parties prenantes qui devaient appuyer le projet se sont vraiment investies. C'est dans ce cadre que le Starec, le gouvernement provincial et même le MNS ont vite pris en charge les actions du Projet. Au niveau local les chefs de chefferie, les chefs de groupement ainsi que les chefs de village ont beaucoup contribué au projet pour l'atteinte des objectifs du processus FRPI. Les mécanismes que nous avons mis en place comme les ILP et la CFI ont bien joué leurs rôles et s'approprient très bien les actions du projet.

Les actes de compromis signés par les parties jadis en conflit foncier et contresignés par les autorités coutumières locales ont été soumis à l'homologation par le Tribunal de paix. Cela constitue une preuve de l'encrage institutionnel du projet. Ces actes sont reconnus par les autorités coutumières comme acte de cession de terre par les autorités coutumière d'une part et d'autre part, l'administration foncière reconnaît ces actes comme documents de soubassement pour la sécurisation des terres effectuée.

### **Questions de genre**

Le genre est transversal dans toutes les activités de dialogue démocratique. En effet, au niveau des ILP, la moitié des membres sont des femmes et elles sont très dynamiques dans les activités sur terrain. Dans toutes les rencontres du partenaire ACIAR, une place d'au moins de 30 % est accordée aux femmes.

Dans les 5 antennes de la CFI, nous avons 25 animateurs parmi lesquelles 10 femmes, soit 40 % bien que pendant ce semestre le nombre de ceux qui ont été actifs ait été à la

baisse. Ces femmes apportent leur contribution en termes de stabilisation au côté des hommes pour les activités de médiation, les activités de sensibilisation et le rapportage des activités au niveau de la coordination de la CFI.

Les femmes ont bénéficié des actions de la médiation des conflits foncier :

- 28324 femmes, parmi les participants soit (46%), ont bénéficié des différentes séances de sensibilisation qui portaient notamment sur la loi foncière et procédure d'acquisition de terre en RDC ;
- 1901 ménages gérés par les femmes soit 26, 6% sur un total de 7132 ménages sur une cible de 3000 ménages ont bénéficié de la médiation de conflits fonciers sur soit 63,3 %.

ONU- Habitat a organisé un plaidoyer auprès des chefs coutumiers afin d'octroyer à la terre aux femmes. Dans chaque entité coutumière, les chefs ont signé un acte d'engagement en acceptant de donner les droits fonciers à 50 femmes par entité.

### **Leçons apprises**

- Le dialogue a trouvé une place importante au sein des communautés ayant vécu plusieurs années dans un contexte de conflits sur la base des résultats du dialogue. Cela crée une appropriation du mécanisme dans la communauté.
- Une bonne compréhension de la problématique est un facteur clé pour la réussite d'un projet de Dialogue. Surtout cela doit être une « compréhension partagée et structurée ». Toutes les parties prenantes doivent avoir une bonne compréhension, surtout à propos des acteurs, des causes et des conséquences, et aussi des voies possibles de sortie. Une bonne mobilisation des parties prenantes pour soutenir le processus et surtout pour instaurer une certaine redevabilité.
- Un bon travail d'engagement politique est nécessaire pour la résolution durable des conflits notamment ceux en lien avec les combattant armés ou avec les concessions foncières ou des aires protégées.
- La résolution pacifique des conflits fonciers qui implique les communautés dans toutes ses dimensions facilite l'appropriation des solutions et la réduction des violences liés aux conflits fonciers

### **Histoires de succès**

A Nyakunde, les membres de communauté ont témoigné combien le dialogue est important. ONU- Habitat a organisé un plaidoyer auprès des chefs coutumiers afin d'octroyer à la terre aux femmes. Ces chefs traditionnels ont signé un acte d'engagement pour l'octroi des droits fonciers à 50 femmes par entité.

***Le chef de la chefferie de Walesse Vunkuntu déclare, à Ofay, lors de la mission de CTS ce qui suit :*** « ce dernier temps lorsque les parties prenantes aux conflits se dirigent à la justice pour régler leurs différends fonciers, les OPJ commencent à le renvoyer à la CFI pour une médiation à la suite de la performance que cette dernière affiche dans la médiation des conflits fonciers ».

***Madame Administrateur du Territoire du Sud – Irumu, déclare à Ofay, lors de la mission de CTS ce qui suit :*** « Nous félicitons la CFI pour son travail abattu. Au niveau du territoire, on manquait une structure de résolution des conflits fonciers. Avec l'appui d'ONU-Habitat à la CFI dans le cadre du Projet Pamoja Kwa Amani, la CFI nous aide

beaucoup en prenant en charge les conflits fonciers. Les dossiers qu'on transférait au parquet sont aujourd'hui réglés par les animateurs de la CFI ».

Un animateur de la CFI/Antenne de Nyakunde, déclare : " je joue le rôle de la prévention des conflits à travers la sensibilisation sur les différents thèmes en rapport avec le foncier (typologie de conflits foncier, la loi foncière, les successions en matière foncière...) et nous travaillons en collaboration avec ONU-Habitat dans le projet Pamoja Kwa Amani au niveau des objectifs Spécifiques 1 et 2. Nous identifions, documentons et faisons la médiation des conflits fonciers. Par une planification hebdomadaire, nous faisons le suivi des activités, la descente sur terrain en tenant compte de notre planning. Le planning nous permet de savoir sur quel thème allons-nous travailler, le lieu etc. Les notions apprises dans les différentes formations organisées par ONU-Habitat nous aident beaucoup ; la plupart d'entre nous ne savaient pas faire la médiation foncière ou même parler en public mais grâce à ces ateliers de formation, tous nous y arrivons sans problème. Dernièrement, nous avons fait la médiation entre un Papa et son voisin à l'avenue Bulamwizi, nous étions partis pour les mettre ensemble. Partant de cette médiation, ils ont trouvé le compromis et ils nous ont beaucoup remercié. Auparavant, les bêtes des éleveurs allaient brouter dans le champ des agriculteurs et cela créait des conflits sans solution mais aujourd'hui nous les résolvons sans problème ».

## Objectif Spécifique 2 : La gouvernance foncière est améliorée dans la zone d'intervention

|                                                                                                 | Référence   | Cible | Atteint | % de la cible |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------|---------|---------------|
| Degré de collaboration et d'accompagnement technique entre l'administration foncière et les ETD | Trop faible | Elevé | Elevé   | 100%          |

**Source : Rapports semestriels du suivi des indicateurs et d'activités du projet**

Le degré de collaboration et accompagnement technique entre l'administration foncière et les ETD est élevé. Cette affirmation a obtenu une note moyenne de 75% sur une échelle de 5 lors de la dernière évaluation de l'indicateur. Les entités territoriales décentralisées (Chefferies de Walesse Vonkutu, Andissoma, Walendu Bindi, Boga, et secteur de Bahema Sud) enquêtées affirment que l'administration foncière travaille avec les cartographes locaux pour sécuriser les droits fonciers de la population ayant bénéficié de la médiation auprès des structures de résolution de conflit (CFI), les pâturages et champs collectifs identifiés par Mercy Corps et les Droits fonciers octroyés aux personnes vulnérables par les ETD.

|                                                                                                                                     |                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Résultat 2.1 : Les communautés locales y compris les peuples autochtones ont accès aux services de l'Administration foncière</b> | <b>Etat</b>                                                                             |
|                                                                                                                                     | X  |

|                                                                                    | Référence | Cible | Atteint | % de la cible |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------|---------|---------------|
| Degré d'amélioration de la qualité de service fourni par l'administration foncière | Médiocre  | Elevé | Elevé   | 100%          |

**Source : Rapports semestriels du suivi des indicateurs et d'activités du projet**

Le degré d'amélioration de la qualité des services fournis par l'administration foncière est très élevé. L'enquête effectuée par ONU-Habitat auprès de 100 bénéficiaires de la sécurisation de terre dont 30 femmes et 10 jeunes pensent que l'administration foncière fournit un service de qualité. Cette assertion a eu une note moyenne de 85% lors de la dernière évaluation de l'indicateur.

### **Produit 2.1.1 : Les capacités institutionnelles et opérationnelles de l'Administration foncière sont renforcées.**

|                                                                                                                                                                                           | Référence | Cible    | Atteint  | % de la cible |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|----------|----------|---------------|
| Niveau de connaissances des techniciens de l'Administration foncière sur la manipulation des matériels topographiques par les techniciens de l'Administration foncière (pré et post test) | Mauvais   | Très Bon | Très bon | 100%          |
| Niveau d'application des connaissances issues des formations et réunions de suivi                                                                                                         | Mauvais   | Elevé    | Elevé    | 100%          |

Le niveau de connaissance et d'application des connaissances des membres de l'administration foncière s'est améliorée grâce à 3 appuis apportés aux services de l'administration foncière. Notamment, le renforcement des capacités, le recours à la méthode alternative comme mode de résolution des conflits fonciers, la promotion d'une Planification Communautaire Foncière participative (PCFP), la construction du bureau de la brigade foncière dans le Bahema Sud et l'appui en matériels dont la remise officielle auront lieu après le parachèvement de la construction d'un bureau.

Ensuite, 3 formations ont été destinées à l'administration foncière. Notons que l'atelier sur la numérisation des données a atteint des résultats ci-après : Les participants ont été dotés des connaissances qui les ont permis de pratiquer et de manipuler les appareils GPS pour la collecte des données cadastrales.

### **Produit 2.1.2 : Les Communautés locales y compris les peuples autochtones sont informés et sensibilisés sur les services de l'Administration foncière.**

La dernière évaluation de l'indicateur faite en octobre 2019 renseigne qu'un score moyen global de 71,9% a été évalué qui confirme que le niveau de connaissance de la communauté sur le rôle et les attributions de l'administration foncière est élevé. Les journées portes ouvertes ont été organisées par ONU-Habitat, les animateurs de la CFI ont effectué des

sensibilisations auprès de la communauté afin d'informer la population sur les activités de l'administration foncière dans la zone du projet.

|                                                                                                   | Référence | Cible | Atteint | % de la cible |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------|---------|---------------|
| Niveau de connaissance des communautés sur les rôles et attributions de l'administration foncière | Faible    | Elevé | Elevé   | 100%          |

Plusieurs activités ont contribué à accroître le niveau de connaissance des communautés sur les rôles et attribution de l'administration foncière.

**Premièrement**, l'organisation de deux séances des journées de l'Administration foncière au profit les communautés locales sur les instances de gestion du foncier, de résolution des conflits, leur composition, leur fonctionnement et leurs rôles et attributions de l'Administration foncière dans une gestion de proximité. En effet, la journée portée ouvertes s'est déroulée dans les 7 chefferies de la zone du projet dont Nyakunde, Ofay, Kasenyi, Boga, Gety, Tchabi et Mitego qui ont connu la participation de 926 personnes au total dont 140 à Nyakunde, 140 à Ofay, 152 à Gety, 142 à Boga, 90 à Tchabi, 136 à Kasenyi et 126 à Mitego dont 390 femmes.

**Deuxièmement**, la production des messages clés sur les mandat, mission et attributions de l'Administration foncière et qui ont été diffusés sur les radios communautaire Kasenyi, Komanda et Boga et Gety.

**Troisièmes**, l'organisation de l'atelier de la session de renforcement des capacités des autorités locales, des acteurs de la société civile et des chefs terriens sur les droits fonciers et procédures légales des membres des communautés locales hommes et femmes ;

**Enfin**, Session de formation mixte des autorités locales et coutumières et groupes de femmes sur les droits des femmes à la terre et à la propriété pour la promotion des droits fonciers des femmes dans la partie Sud Irumu.

### **Produit 2.1.3 : Les droits fonciers des communautés locales y compris les peuples autochtones sont sécurisés**

Les **3820** bénéficiaires dont les droits fonciers ont été sécurisés et les groupes de vulnérables qui ont été octroyés des terres ont présenté les vifs remerciements et manifesté leurs satisfactions à ONU-Habitat en particulier et au projet Pamoja Kwa Amani.

|                                                                                              | Référence | Cible | Atteint | % de la cible |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------|---------|---------------|
| Nombre de droits fonciers de communautés sécurisés avec l'appui de l'administration foncière | 0         | 260   | 201     | 77%           |

|                                                                                                   |   |    |    |      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|---|----|----|------|
| Nombre de droits fonciers octroyés aux groupes vulnérables par les autorités coutumières de la ZP | 0 | 14 | 14 | 100% |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|---|----|----|------|

Source : Rapports semestriels du suivi des indicateurs et d'activités du projet

Il sied de noter qu'au total 118 personnes dont 31 femmes ont participé aux différentes activités organisées dans les 5 zones mais 7 zones du projet ont été touchées par l'activité. De ces activités, 45 personnes ont été identifiées par les membres de la communauté et formées par ONU-Habitat comme cartographes locaux réparties comme suit : 37 membres des différentes communautés des chefferies citées dont 5 femmes et 1 pygmées, 8 personnes ont bénéficié de la formation dont 4 de l'administration foncière, 1 personne de Starec, 1 personnes de la coordination CFI et 1 personnes représentant le Territoire d'Irumu. 7 PV ont été signés par toutes les couches de la communauté désignant les différents membres qui ont été formés comme cartographes locaux. Ces derniers ont accompagné les travaux de la cartographie des terres communautaires ciblées (pâturages collectifs, concessions agropastorales, espaces des champs communautaires, terres coutumières de réserve) ;

Plus de 201 droits fonciers issus de la médiation ont été sécurisés par l'Administration foncière appuyée par l'ONU-Habitat. Notamment 193 Parcelles individuelles sécurisée ; 4 Groupements agricoles et pâturages et 4 terres octroyées aux femmes et jeunes.

| Chefferie/Secteur               | Parcelles individuelles | Groupement agricole et pâturage | Terre octroyées aux femmes et jeunes | Total      |
|---------------------------------|-------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|------------|
| Bahema sud (Kasenyi et Matongo) | 48                      | 1                               | 2                                    | 51         |
| Andisoma (Nyakunde)             | 35                      | 2                               |                                      | 37         |
| Walesse Vonkutu                 | 34                      |                                 | 2                                    | 36         |
| Walendu Bindi                   | 41                      | 1                               | 0                                    | 42         |
| Bahema Boga                     | 35                      |                                 | 0                                    | 35         |
| <b>Total</b>                    | <b>193</b>              | <b>4</b>                        | <b>4</b>                             | <b>201</b> |

Source : Rapport de l'activité de sécurisation

### **Bénéficiaires des 201 parcelles sécurisées**

Le tableau montre que 3820 personnes ont bénéficiés de l'activité de sécurisation dont 502 hommes, 871 femmes, 1386 filles et 1061 garçons.

| Chefferie/Secteur               | Total des droits sécurisés (individuels et collectifs) | Nombre de Bénéficiaires |     |     |     | Total |
|---------------------------------|--------------------------------------------------------|-------------------------|-----|-----|-----|-------|
|                                 |                                                        | H                       | F   | f   | G   |       |
| Bahema sud (Kasenyi et Matongo) | 51                                                     | 142                     | 217 | 350 | 280 | 989   |
| Andisoma (Nyakunde)             | 37                                                     | 22                      | 28  | 72  | 84  | 206   |

|                 |            |            |            |             |             |             |
|-----------------|------------|------------|------------|-------------|-------------|-------------|
| Walesse Vonkutu | 36         | 50         | 37         | 28          | 38          | 153         |
| Walendu Bindi   | 42         | 262        | 580        | 834         | 572         | 2248        |
| Bahema Boga     | 35         | 26         | 9          | 102         | 87          | 224         |
| <b>Total</b>    | <b>201</b> | <b>502</b> | <b>871</b> | <b>1386</b> | <b>1061</b> | <b>3820</b> |

Source : Rapport de mission l'activité de sécurisation foncière, décembre 2019

ONU-Habitat a organisé une activité qui a connu la participation des femmes animatrices du service genre de toutes les chefferies, les femmes leaders des associations féminines, les 7 chefs de chefferie qui couvrent le rayon d'action du projet PKA, les points focaux des antennes de la CFI, la coordination de la CFI ainsi que l'AT du territoire d'Irumu afin de mener un plaidoyer sur le droit des vulnérables (jeunes et femmes).

Ainsi, sur un total de 31 personnes la participation des femmes était de 10% dont 11 femmes et 20 hommes. Il faut noter également qu'à cette occasion, nous avons amorcé l'activité de

plaidoyer en faveur des groupes des jeunes et des femmes pour l'octroi des espaces afin de leurs autonomisations. Il a été abouti à la signature des actes d'engagement pour l'octroi de 14 espaces de terre en faveurs des jeunes et femmes. Tous les chefs des chefferies présentes ont salué



Une veuve à Kasenyi, avec sa demande de terre et devant sa terre jadis en conflit mais déjà bornée.



Les cartographes locaux en plein travail de sécurisation en appui au techniciens assermentés du cadastre du Sud Irumu.

l'initiative. Le processus de sécurisation des droits fonciers des communautés vulnérables est inclusif et participatif du fait que 42 membres de la communauté de cartographes locaux (homme, jeune et autorités locales) ont été identifiés et formés avec les agents du cadastre afin de sécuriser les droits fonciers de la communauté. Notons que ce mariage entre les agents de l'administration foncière et les cartographes locaux (membre de la communauté) accroît davantage la relation entre l'administration foncière et la population.

En plus, 43 actes de compromis, dont 19 signés par les parties dans la Chefferie des Andisoma et 24 signés par les parties dans la chefferie de Walese Vonkutu, ont été transmis à l'ONG Cordaid pour le processus d'homologation après un jugement d'expédient par le Tribunal de paix d'Irumu.

Les autorités coutumières ont octroyé 14 droits aux groupes vulnérables dans la zone du projet à travers un acte d'engagement. Notons que chaque chefferie a rendu disponibles 2 terres dont une pour les groupes des femmes et une autre au groupe des jeunes. Ces terres ont été octroyées aux vulnérables grâce au plaidoyer organisé par l'ONU – Habitat. Actuellement, nous procédons à la sécurisation de ces terres.

#### **Défis et mesures de mitigation**

La mise en œuvre des activités au niveau de l'OS2 a été effectuée avec un retard lié surtout au caractère très technique de l'appui que le projet a apporté à l'administration foncière. Notamment, la construction de la Brigade de Kasenyi et la sécurisation des droits fonciers. L'absence des conventions écrites pour l'exploitation des terrains prêtés ou cédés par des tiers au groupement agricole et paturage collectif mise en place par Mercy Corps n'a pas facilité le processus de sécurisation des terres. Cette situation a donné un double travail aux cartographes locaux, la CFI, l'administration foncière et l'ONU-Habitat. Les équipes ont été obligées de procéder par moment à la médiation avant de sécuriser ces terres. A certains endroits, la médiation n'aboutissait pas et le temps pris pour y remédier ont fait que les activités de sécurisation se sont poursuivies jusqu'en janvier 2020. Néanmoins, notre demande d'extension a été rejetée. Cependant, d'autres pistes sont mises en place pour finaliser ces activités sans toutefois compromettre l'évaluation finale.

#### **Coordination**

Afin d'obtenir un impact remarquable pour le travail des animateurs de la CFI sur la stabilisation du Sud-Irumu, l'ONU-Habitat a coordonné avec le partenaire ACIAR et Mercy Corps à travers des réunions de l'UCC et autres réunions en aparté. Grâce à ces réunions, il a été obtenu un accord pour l'élaboration d'un document retraçant les axes de collaboration entre la CFI, les ILP et les plateformes des dialogues des agriculteurs-éleveurs dans le but de retracer à chaque partie le mandat qui lui revient sur le terrain afin de mieux apporter la contribution à la stratégie de stabilisation de la zone. Les discussions avec Mercy Corps sur la sécurisation des parcelles agricoles ont également continué à être menée, et dont les résultats sont ci-dessus élucidés.

#### **Encrage institutionnel**

Pour assurer la pérennisation du projet, à ce stade, les autorités locales dans la zone du Sud-Irumu ont été associées à la mise en œuvre des différentes activités. Du coup, elles ont été sensibilisées à appuyer le processus de numérisation, le processus de sécurisation des terres dans leurs zones.

L'appui majeur attendu de leur part consiste en la prise des mesures pour associer les différentes couches de la communauté à l'appui des activités de numérisation des données dans les différentes chefferies.

Des discussions hebdomadaires ont été tenues avec le ministère provincial en charge des Affaires foncières et ses services techniques, dont la Conservation des titres immobiliers et le cadastre d'Irumu pour mieux conduire les activités de sécurisation foncière sans exposer les communautés dans le Sud Irumu. L'expérience d'ONU-Habitat en matière de restauration de l'autorité de l'Etat a été partagée avec le gouvernement de l'Ituri pour appropriation.

### **Questions de genre**

La question du genre a été traitée avec attention. Le plaidoyer organisé par ONU-Habitat a permis aux femmes d'obtenir un engagement auprès des Chefs locaux afin de recevoir une terre par chefferie. Lors de la sécurisation des droits fonciers des membres de la communauté, nous avons privilégié la sécurisation des terres appartenant aux femmes dans ce processus. Dans la formation des agents de l'administration foncière, le plaidoyer pour l'inclusion des femmes dans les services de gestion de la terre ainsi que la promotion de l'accès des filles aux écoles de cadres notamment à Bunia a été fait.

### **Leçons apprises**

L'appui d'ONU – Habitat à l'administration foncière pour améliorer la gouvernance foncière était inclusive et participative de tous les membres de la communauté. Les différentes communautés ont participé à toutes les formations organisées par l'ONU-Habitat pour renforcer les capacités des agents de l'administration foncière. Les ateliers de formation ont permis d'accroître la collaboration entre l'administration foncière et les entités territoriales décentralisées d'une part et d'autre part entre les communautés et l'administration foncière.

Soulignons que 42 cartographes locaux ont été identifiés par les membres de la communauté en collaboration avec l'ONU-Habitat et ont vu leurs capacités renforcées. Leur rôle est non seulement de cimenter la relation entre l'administration foncière, les ETD et la communauté mais aussi, de sécuriser les droits fonciers des membres de la communauté bénéficiaire de la médiation, les pâturages et champs collectifs, identifiés d'une part par Mercy Corps ou encore ayant bénéficié des dialogues sociaux à travers la médiation d'ONU – Habitat aux côtés de l'administration foncière.

L'implication des cartographes locaux dans le processus de sécurisation a permis aux membres de communauté d'approprier le processus, de connaître davantage les rôles de l'administration foncière, etc.

### **Histoires de succès**

Nous avons noté l'histoire de succès ci-dessous en termes de témoignage : *l'Administrateur du territoire d'Irumu, Madame Tarwayo Rachel, une des participants à l'atelier sur la numérisation des données cadastrales a témoigné en arguant que les membres des communautés ont utilisé le GPS au cours de l'exercice et ceci a montré clairement que c'est un outil qui va aider pour la cartographie mais pour résoudre tant soit peu les conflits fonciers dans l'entité du Sud-Irumu. Madame a demandé à tous les chefs de chefferies et secteur et autres structures présentes à la formation d'aller faire la restitution dans leurs entités respectives.*

Madame UYERA FRANCINE, une femme bénéficiaire de la sécurisation de terre déclare : « je remercie sincèrement l'ONU-Habitat, je ne savais pas comment je pourrai sécuriser ma petite portion de terre. Voilà maintenant aujourd'hui, je bénéficie de la sécurisation grâce au projet Pamoja Kwa Amani. Oui, j'avais des conflits de limite avec mon voisin ici présent, la CFI a facilité la médiation afin d'obtenir une résolution pacifique ».



**Objectif Spécifique 3 : Les autorités compétentes adoptent et mettent en œuvre des mesures qui renforcent la transparence en matière d'exploitation et de gestion des ressources minières dans la zone prioritaire**

Tout au long du projet, l'administration chargée des ressources minières a pu renforcer la transparence dans l'exploitation et la gestion des ressources minières. Le comité provincial de suivi des activités artisanales a été mis en place au courant du semestre II et est fonctionnel. Présidé par le Ministre provincial des mines il s'assure du contrôle et du suivi des mesures de transparence de l'exploitation minière dans deux entités territoriales décentralisées à savoir la chefferie des Andissoma et la chefferie des Walendu Bindi où 2 comités locaux de suivi (CLS) des activités minières ont été installés après leur création par arrêté ministériel<sup>1</sup> en vue de la transparence dans l'exploitation et la gestion des ressources minières : le Comité provincial. Ces deux comités sont sous-tendus au niveau territorial par le Comité Territorial de suivi des activités minières (CTS)

| Résultat 3.1 : La qualité de services techniques de l'Etat en charge des mines et des autres parties prenantes est améliorée | Etat |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
|                                                                                                                              | X    |

Tout au long du projet, 4 structures ont été mises en place et fonctionnelles tant au niveau provincial que territorial et local : 1 comité provincial de suivi des activités minières (CPS)<sup>2</sup>, 1 Comité Territorial de suivi des activités minières (CTS) et 2 comités locaux de suivi des activités minières.

1. La commission provinciale de suivi des activités minières : elle a contribué à faire des analyses sectorielles et a proposé des mécanismes tels que la traçabilité et la certification des minerais efficaces pour lutter contre l'exploitation illicite des minerais. La sélection des sites miniers économiquement rentables à proposer pour la qualification dans la zone a été faite par elle et c'est elle qui a évalué les sites miniers de la zone prioritaire qui ont été soumis à la qualification. Le CPS a contribué à la participation de tous les acteurs miniers et les autorités compétentes à adopter et appliquer des mesures qui renforcent la transparence dans l'exploitation et la gestion des ressources minières. Elle a en outre contribué à la décentralisation de la division des mines le SAEMAPE (Service d'assistance et d'Encadrement des Mines Artisanales en Petite Echelle) a permis l'amélioration de la qualité des services techniques des mines.
2. Le comité territorial de suivi des activités minières et les comités locaux de suivi des activités minières : ceux-ci promeuvent la mise en place des coopératives minières performantes, veiller au fait que les revenus générés par le secteur minier contribuent au développement des communautés locales de la province, à l'application des mesures prises pour lutter contre l'exploitation illégale et le commerce illicites des ressources minières, encourager les acteurs miniers à se conformer aux normes et standards nationaux et internationaux, surveiller le respect des normes environnementales dans les sites d'exploitation minière, promouvoir les bonnes pratiques en matière d'égalité de

<sup>1</sup> Arrêté Ministériel Provincial N°007/DOA/CAB/MIN PROV-MEH/006/2019 du 5 Mars 2019

genre et protection de l'enfance dans les sites miniers, s'assurer que tous les sites sont dépourvus de toute présence des hommes en arme et veiller à la non immixtion des services non attitrés dans les missions qui relèvent de l'administration minière.

Parmi ces structures, il faut ajouter le SAEMAPE (Service d'assistance et d'Encadrement des Mines Artisanales en Petite Echelle) et la Division de mines qui ont également interagi avec les structures ci-dessus pour contribuer à la réalisation d'analyse sectorielle et ont proposé la mise en place des mécanismes nécessaires pour lutter efficacement contre l'exploitation illicite des minerais. Ils ont, en outre, assuré la sélection des sites miniers économiquement rentables qui ont été soumis à la certification dans la zone prioritaire ; ils ont favorisé la participation de tous les acteurs miniers et ont encouragé les autorités compétentes à adopter et mettre en œuvre des mesures qui améliorent la transparence en matière d'exploitation. Ces structures ont amené d'un côté les autorités compétentes à tous les niveaux (provincial et local) à s'impliquer et participer activement dans le processus de surveillance et de suivi de l'exploitation des ressources minières, en coordination avec les organisations en place et la société civile. Ensuite, le projet a permis aux populations de la zone prioritaire à avoir une perception favorable de la présence de l'État et de ses agents dans la mise en œuvre et la gestion des ressources minières. Aujourd'hui, cette présence s'est traduite à la diminution de l'insécurité due aux activités des groupes armés endurée par les populations. Elle a été complémentée par les évaluations de Sécurité, d'Accessibilité, de Légalité et de potentialité de Traçabilité des minerais (SALT) suivi de la qualification et valuation des sites miniers par une équipe conjointe conformément à l'arrêté N°0199/CAB-MIN/MINES/01/2015 du 19 octobre 2015 fixant les procédures d'inspection, de qualification et de validation des sites miniers des filières aurifère et stannifère en république démocratique du Congo pour des chaînes d'approvisionnements des minerais hors conflits.

Ces structures ont donné d'espaces d'échanges, de concertation, de collaboration et de coopération, en matière de gouvernance partagée du secteur minier et de la protection civile. Cela a permis aux leaders locaux d'opinions et aux communautés locales de se mobiliser dans un cadre de compréhension et l'approche globale de la situation défendue par le projet.

### **Produit.3.1.1 : Les parties prenantes s'engagent en faveur d'une meilleure gouvernance minière**

L'engagement de parties prenantes à l'amélioration de la gouvernance minière a été obtenu depuis le deuxième semestre de mise en œuvre du projet auprès de 793 personnes et 8 associations des orpailleurs, 2 associations des jeunes et 6 associations des femmes faisant partie prenante du secteur minier qui avaient été consultées sur la problématique de la gouvernance minière. C'est à cette période et à cette occasion que l'engagement de ces parties prenantes a été obtenu sur la réforme du secteur minier artisanale dans la zone prioritaire du projet. A l'occasion, 2 coopératives minières ont été mises en place.

Au troisième semestre, la consultation organisées auprès des mêmes parties prenantes a renforcé l'engagement des miniers qui ont adhéré aux coopératives minières comme exigé dans la réforme du secteur. Les 4 sensibilisations organisées par la suite jusqu'à la fin du projet ainsi que les consultations faites auprès de 167 exploitants miniers individuels, dont 26 femmes exploitants miniers artisanaux ainsi qu'aux creuseurs miniers ont permis à ceux-

ci de comprendre le bien-fondé d'une meilleure gouvernance minière et cela les a incités à s'engager dans la voie légale et ont rejoint les coopératives minières pour réduire l'orpaillage illicite dans les zones d'exploitation.

### **Produit 3.1.2 : Les compétences des services et institutions membres du comité de suivi des activités minières de la province de l'Ituri sont renforcées**

Neuf (9) séances de renforcement des capacités sur les 3 prévues ont été organisées au semestre 3 et 4 de mise en œuvre, **premièrement** pour un échange d'expérience entre les acteurs miniers provenant de trois provinces (Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri) en matière de fonctionnement des comités provinciaux de suivi des activités minières, **deuxièmement** pour rendre opérationnelles les coopératives minières et les rendre licites, **troisièmement** pour que le personnel des commissions de suivi des activités minières dont les services techniques à savoir le SAEMAPE (Service d'assistance et d'Encadrement des Mines Artisanales en Petite Echelle), la Division de mines, le comité *Provincial de suivi (CPS)*, le *Comité Territorial de suivi (CTS)* et les *Comités Locaux de suivi (CLS)* des activités minières acquièrent de nouvelles compétences en matière de contrôle, de gestion et de suivi des activités minières.

Ces séances ont permis de rendre opérationnelles les coopératives minières jusqu'à ce jour et à mobiliser tous les acteurs miniers à abandonner l'exploitation illicite comme cela est visible par le regroupement des exploitants miniers en coopératives. Elles ont également permis aux services de l'Etat de maîtriser tous les intervenants et de canaliser les recettes vers le circuit officiel. Toutes les commissions de suivi des activités minières jouent réellement leurs rôles car ils contribuent à la réalisation des politiques et stratégies favorisant une gestion innovante du secteur minier grâce aux orientations techniques fondées sur les dispositions légales et réglementaires en la matière.

Ci-après les détails sur les ateliers organisés :

- Un atelier de partage d'expériences et de renforcement des compétences inter-provinces (Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri) en matière de fonctionnement des comités provinciaux de suivi des activités minières qui a été organisé à Bunia en juillet 2018 et qui a regroupé des acteurs des trois provinces. Y ont pris part, 52 personnes dont 8 femmes issues des autorités provinciales, la société civile, les entreprises minières, les coopératives minières et les organisations partenaires. Il a permis aux participants d'acquérir de nouvelles compétences en matière de contrôle, de gestion et de suivi des activités minières. En effet, sur ces 52 participants, 24 d'entre eux (46%) avaient obtenu de mauvais résultats au pré-test précédant l'atelier (et donc 28 participants, soit 54 % avaient obtenu une mention satisfaisante). A l'issue de l'atelier, 50 participants (soit 96%) avaient obtenu la mention satisfaisante.
- 2 ateliers visant à consolider les connaissances des membres des coopératives minières concernant le fonctionnement et la gestion d'une coopérative minière, les textes légaux régissant le secteur minier artisanal ainsi que la fiscalité minière ont été

organisés du 25 au 26 septembre à Gety (chfferie des Walendu Bindi) et 28 au 29 septembre 2019 à Ntankunde dans les chefferies d'Andisoma et

- 6 autres séances de formation ont été tenues au bénéfice du personnel des services techniques et ceux des institutions membres du Comité Territorial et des Comités Locaux de suivi des activités minières au courant du quatrième semestre (du 22 au 23 janvier 2019 à Gety, et du 25 au 26 Janvier 2019 à Nyankunde et du 13 au 15 février à Nyankunde et du 17 au 20 février 2019 à Gety. Ces formations ont porté *sur l'Administration d'une coopérative minière, la bonne gouvernance d'une coopérative minière, les droits de propriété et la résolution des conflits dans le secteur minier artisanal, enfin, les textes juridiques internationaux et nationaux et les mécanismes de certification de la CIRGL*. Ils ont également porté sur le fonctionnement des comités de Suivis des Actives Miniers (CSAM). Ils ont regroupé les acteurs impliqués et intéressés dans l'exploitation minière dans la zone : autorités locales, société civile, entreprises minières, coopératives minières, négociants, fédération des entreprises du Congo/FEC et régies financières. Ces ateliers ont permis aux participants d'acquérir de nouvelles compétences en matière de contrôle, de gestion et de suivi des activités minières.

D'après les évaluations réalisées avant et après ces ateliers, la connaissance et la compréhension des participants sur la diligence raisonnable et la mise en œuvre des mécanismes régissant le secteur minier se sont améliorées de 93%.

Grâce à ces formations, des exploitants miniers ont été incités à abandonner les activités illicites et à se regrouper en coopératives, permettant ainsi aux services de l'Etat de connaître tous les intervenants et de canaliser les recettes vers le circuit officiel.

Selon la dernière collecte des données faite au cours du mois de décembre 2019, 88% de nos enquêtés dont 81% d'homme et 7% de femmes, affirment que le CSA fait réellement son travail et les accompagnent en renforcement des capacités sur le fonctionnement du secteur minier et des coopératives minières dans la zone, leurs rôles et responsabilités.

Ces structures favorisent premièrement la participation de tous les acteurs miniers et encouragent les autorités compétentes à adopter et mettre en œuvre des mesures qui améliorent la transparence en matière d'exploitation et de gestion des ressources minières dans la zone du projet.

Enfin, ces structures de base apportent leur soutien en matière de conseil et d'orientation au secteur minier en assurant la diffusion de documents de base, en contrôlant le flux de la production et en ramenant ainsi l'exploitation dans le circuit officiel chose qui valorise toutes les activités minières à tous les niveaux (orpailleurs et creuseurs artisanaux mais aussi aux négociants).

La commission de suivis des activités minières permet aussi à consolider les connaissances des acteurs artisanaux et membres des coopératives minières concernant le fonctionnement du secteur et coopérative minière, les textes légaux régissant le secteur minier artisanal.

Deux ateliers de renforcement des compétences des institutions membres des comités territorial et locaux de suivi des activités minières ont été organisés à Irumu, Nyankunde et Gaty-Bavi. Ces ateliers étaient consacrés au fonctionnement des Comités des Suivis des Actives Miniers (CSAM) et ont regroupé des acteurs impliqués et intéressés dans l'exploitation minière dans la zone : autorités locales, société civile, entreprises minières, coopératives minières, négociants, fédération des entreprises du Congo/FEC et régies financières. Ces ateliers ont permis aux participants d'acquérir de nouvelles compétences en matière de contrôle, de gestion et de suivi des activités minières, quant à la redevance minière aux Entités territoriales décentralisées (ETD) dont la chefferie des Andosma et de Walendu-bindu. Pendant les entiers, les chefs de ces chefferies ont avoué n'avoir jamais reçu des redevances minières dans leurs entités faute de connaissances sur ce droit qui leur appartienne et de procédure d'acquisition.

Monsieur **HERABO MANGOLYO** Chef de la chefferie des Andisoma à Nyankunde, après les ateliers avait réuni les membres de la coopérative minière COMIKI soutenue par OIM pour définir avec eux la manière dont il va commencer à demander la redevance minière de son entité.

Deux ateliers visant à consolider les connaissances des membres des coopératives minières concernant le fonctionnement et la gestion d'une coopérative minière, les textes légaux régissant le secteur minier artisanal ainsi que la fiscalité minière ont été organisés dans les chefferies d'Andisoma et Walendu Bindu. D'après les évaluations réalisées avant et après ces ateliers, la connaissance et la compréhension des participants sur la diligence raisonnable et la mise en œuvre des mécanismes régissant le secteur minier se sont améliorées de 93%.



### **Produit 3.1.3 : Le cadre de concertation des acteurs miniers artisanaux est mis en place et consolidé.**

22 regroupements des exploitants miniers présidés par les Administrateurs des Foyers Miniers (AFM) ont été constitués, soit un total de 719 orpailleurs œuvrant dans 5 sites miniers se trouvant dans la zone prioritaire. Néanmoins, d'autres acteurs non identifiés opéraient dans une partie de la zone qui était difficile d'accès car contrôlée par des éléments de la Force de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI) avant leur pré cantonnement.

Ces bénéficiaires, hommes et femmes, acteurs artisanaux miniers et membres des coopératives minières ont vu leurs capacités renforcées à travers des séances et formation sur le code Minier, fonctionnement du CSA et les processus de traçabilité de minerais (la certification, la chaîne d'approvisionnement et les processus de qualification des sites miniers) et sur le fonctionnement des coopératives minières.

D'après l'analyse des données collectées au cours du mois de décembre 2019, 90% des orpailleurs et acteurs artisanaux dont 82% d'hommes et 8% des femmes affirment avoir une connaissance sur le fonctionnement du secteur miniers et des coopératives minières, il est à noter que ces derniers ont été renforcés en code minier, fonctionnement de la CSA et en Processus de traçabilité de minerais.

Ce sondage prouve que grâce aux formations organisées à l'intention des acteurs artisanaux, 100 % dont 90% d'hommes et 10% de femme, affirment avoir une connaissance en code minier, en fonctionnement du CSA et en processus de traçabilité des minerais. Ce renforcement des acteurs artisanaux miniers sur le fonctionnement du secteur minier et des coopératives minières améliore les mécanismes de contrôle et de traçabilité et la bonne politique dans l'exploitation artisanale de l'or dans les chefferies d'Andisoma et de Walendu/Bindi.

Trois Comités de Suivi des Activités Minières au niveau local, notamment le Comité Territorial de Suivi des Activités minières en Irumu (CTS Irumu), le Comité Local de Suivi d'Andisoma (CLS Andisoma) et le Comité Local de Suivi de Walendu/Bindi (CLS Walendu/Bindi) ont été installés comme cadre de concertation au niveau local afin d'améliorer les mécanismes de contrôle et de traçabilité. Ils sont constitués des autorités locales, de la société civile, des entreprises minières, des coopératives minières, des négociants, de la fédération des entreprises du Congo/FEC, et des régies financières.

Ces comités sont au fondement de la mise en œuvre des politiques de bonne gouvernance dans l'exploitation artisanale de l'or dans les chefferies d'Andisoma et de Walendu/Bindi. Selon les données recueillies afin de renseigner l'indicateur 3.1.3.b, % des acteurs artisanaux miniers (100% dont 90% d'hommes et 10% des femmes) de ces structures déclarent connaître le fonctionnement du secteur minier.

En outre, un dispositif conjoint de collaboration a été mis en place par les trois provinces il s'agit de la mise en place d'un cadre d'échange des trois gouverneurs des provinces concernées sur la gestion des questions minières trans-provinciales depuis juillet 2018.

|                                                                                                       |             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <b>Résultat 3.2 : Les coopératives minières sont créées, opérationnelles et renforcées dans la ZP</b> | <b>Etat</b> |
|                                                                                                       | <b>X</b>    |

Deux coopératives minières (COOMIKI dans la chefferie des Andisoma, à Nyankunde, et CKOKP dans la chefferie des Walendu/Bindi, à Bavi) sont opérationnelles dans la zone prioritaire du projet, 93% des acteurs artisanaux miniers, dont 84% d'hommes et 9% des femmes résultat de la collecte des données réalisé en décembre 2019 déclarent avoir été formés en matière de gestion des coopératives minières et de fonctionnement du secteur minier aux standards de la réforme engagée par le gouvernement. La création et le soutiens de ces deux coopératives minières contribue à la stabilisation dans la zone du projet par le regroupement et l'encadrement des exploitants en solo, les jeunes et ex-combattants pour la création d'occupation lucrative conduisant à la réduction des tensions communautaires par la procuration de revenu.

Le renforcement des compétences des coopératives minières et le développement des activités permettent aux bénéficiaires de travailler en groupe constitué et d'augmenter la production minière qui se concrétise par la hausse des recettes de l'Etat, la maitrise des statistiques, l'émission de documents légaux par les services compétents et le contrôle de flux minier.

Après les sessions de formation de 56 membres des coopératives minières, il apparaît une réelle amélioration des connaissances des participants. En effet, dans leurs réponses aux questionnaires pré-tests, 83% des participants avaient obtenu une mention médiocre et 17% une mention satisfaisante. Les résultats des post-tests ont démontré que la connaissance et la compréhension des participants a été améliorée à 97 % par mention satisfaisante et 3% par mention médiocre sur le code minier, les lois et règlements miniers, les législations nationales, régionales et internationales sur le commerce responsable des minerais et la bonne gestion de coopérative minière aussi sur la nécessité d'exercer la diligence raisonnable dans l'exploitation minière artisanale.

Les résultats prouvent une amélioration de connaissance et la compréhension des acteurs artisanaux et membre des coopératives sur le code minier, les lois et règlements miniers, les législations nationales, régionales et internationales sur le commerce responsable des minerais et la bonne gestion de coopérative minière aussi sur la nécessité d'exercer la diligence raisonnable dans l'exploitation minière artisanale.

### **Produit 3.2.1 : Les associations et regroupements des exploitants miniers sont constitués en coopératives**

Rappelons que les 22 regroupements des exploitants miniers que le projet a permis de constituer et mentionnées plus haut, dont les 2 coopératives fonctionnent normalement et



disposent d'une personnalité juridique validée par le ministre national des mines par son arrêté Ministériel numéro 0338 portant Agrément au titre de Coopérative Minière KONJI OBI KOSI PKANGA. [CKOKP] en sigle ayant son siège social à Bavi dans la chefferie de Walendu-bindi. Il est estimé que 27% des membres des regroupements miniers se

sont constitués en coopératives. En outre, grâce au projet, les membres de ces coopératives ont été formés sur le fonctionnement et la bonne gestion des coopératives, sur les textes légaux et la fiscalité minière, et sur la rédaction des textes de base d'une coopérative minière.

Ainsi, les exploitants miniers peuvent exercer un contrôle sur le fonctionnement du secteur minier artisanal, ce qui, *in fine*, permet d'augmenter les revenus des différents acteurs.

Ces regroupements permettront au gouvernement d'assurer une meilleure traçabilité des recettes des ventes de minerais et d'acheminer les minerais à travers un circuit légal afin d'exercer les contrôles nécessaires et de générer des statiques de production et d'exportation. Ceci a également favorisé la proximité des coopératives avec les services de l'Etat, qui fournissent des conseils aux exploitants miniers, supervisent la mise en œuvre des réformes et canalisent de flux de la production vers le circuit officiel.

### **Produit 3.2.2 : Les compétences des coopératives minières sont renforcées**

Les 22 regroupements des exploitants miniers constitués en deux coopératives et leurs membres ont été formés sur le code minier, les lois et règlements miniers, les législations nationales, régionales et internationales sur le commerce responsable des minerais et la bonne gestion de coopérative minière.

Le renforcement des compétences des membres de ces deux coopératives minières, des membres du CTS Irumu et des CLS Andisoma et Walendu-bindi sur les dispositions légales et réglementaires s'appliquant au secteur et aux acteurs de la chaîne, favorise la formalisation de l'exploitation artisanale des minerais dans le territoire d'Irumu, capable de soutenir l'augmentation de la production artisanale, la maximisation des recettes de l'Etat et l'amélioration du tissu économique des populations minières.

### Produit 3.2.3 : Une chaîne d'approvisionnement pilote de traçabilité de l'or est mise en œuvre dans la zone du projet

A la suite des missions deux missions d'évaluation SALT (Sécurité, Accessibilité, Légalité et potentialités de Traçabilité) qui ont été organisées en prévision de la qualification de sites



miniers à Andisoma et Walendu Bindi par l'OIM, le Ministère de mines, la SOKIMO (Société Minière de Kilo Moto), des représentants de la société civile, et les services techniques de Mines, 6 sites miniers au total ont été évalués, dont 2 dans la chefferie d'Andisoma et 4 dans la chefferie de Walendu Bindi. Les résultats de la dernière mission d'Evaluation de ces sites ont montré que la situation est déjà améliorée par rapport à l'année 2018.

Une mission de qualification des sites miniers a été réalisée au cours du mois d'octobre 2019 dans le territoire d'Irumu par le gouvernement provincial de l'Ituri à travers le ministre ayant en charge les mines dans ses attributions, où six sites miniers dont 2 dans la chefferie des Andisoma à Nyankunde et 4 dans la chefferie de walendu Bindu à Bavi ont été qualifié de VERT par une équipe conjointe d'inspecteurs des sites miniers pour la qualification, suivant les termes de référence de l'Arrêtée No 0199/CAB-MIN/MINES/01/2015 du 29 Octobre 2015 fixant les procédures d'inspection, de qualification et validation des sites miniers des filières aurifère et stannifère en République Démocratique du Congo ; et conformément à l'ordre de mission conjoint N° 07/BNPC/CAB/MIN PROV/MPIEE/PI/012/2019 du 23 Octobre 2019.



**Résultat 3.3 : Des activités alternatives génératrices de revenus (AGR) sont créées autour des sites miniers.**

Etat



L'OIM, à travers son partenaire de mises en œuvre PADI (Programme d'Action pour le Développement intégré), a identifié et accompagner 150 bénéficiaires directs du projet dont 85 femmes (soit 56,6% des bénéficiaires) et 65 hommes (soit 43,4% des bénéficiaires). Le nombre de femmes est supérieur à celui des hommes car ces derniers sont davantage focalisés sur travaux d'orpaillage, qu'ils jugent plus rentables tandis que les femmes vivent

surtout de petites activités génératrices de revenu autour des sites miniers.

Conformément à la collecte des données effectuée en décembre 2019, 100% de nos enquêtés dont 65% de femmes et 35% d'hommes affirment avoir été bénéficiaire des initiatives économiques ou Activités génératrices de revenus (AGR) et déclare avoir généré des avantages grâce à ces mêmes activités dans le cadre du projet Pamoja Kwa Amani, cet indicateur est affirmé à 100% de nos enquêtés dont 65% de femme et 35% d'homme.

Au total, 7 regroupements Economiques (Associations des AGR) ont été créés, dont 3 à Nyankunde et 4 à Bavi. Chaque association a élu son comité de gestion, composé de 5 membres dont 1 président, 1 secrétaire, 1 trésorier et 2 conseillers.

Le tableau ci-dessous recense les regroupements ou associations qui ont été créés selon les filières d'activités économiques autour de sites miniers.

Tableau xx: Liste des regroupements/associations créés en fonction des activités économiques

| AXE                         | ASSOCIATION |                | NBRE MEMBRES |    |      |
|-----------------------------|-------------|----------------|--------------|----|------|
|                             |             |                | F            | H  | TOT. |
| NYANKUND<br>E-<br>Andisoma  | 1.          | TUENDELEE      | 02           | 25 | 27   |
|                             | 2.          | MAPENDO        | 12           | 12 | 24   |
|                             | 3.          | TUUNGANE       | 12           | 12 | 24   |
| SOUS- TOTAL I               |             |                | 26           | 49 | 75   |
| BAVI -<br>Walendu/B<br>indi | 1.          | SULO NYAMA     | 14           | 03 | 17   |
|                             | 2.          | UMOJA          | 12           | 06 | 18   |
|                             | 3.          | MAPENDO        | 16           | 04 | 20   |
|                             | 4.          | BARAKA INAKUJA | 17           | 03 | 20   |
| SOUS- TOTAL II              |             |                | 59           | 16 | 75   |
| Total général               |             |                | 85           | 65 | 150  |

### **Produit 3.3.1 : Les regroupements des activités économiques autour des sites miniers sont encouragés**

Les activités économiques sont déjà regroupées en association selon les filières choisies et les bénéficiaires ont été formés sur la gestion des activités économique. Sur les 150 bénéficiaires ayant suivi la formation, 40% d'entre eux avaient échoué au pré-test mais pour le post- test nous avons enregistré un taux de la réussite de 96%, avec 80 femmes sur 95 (75%) et 65 hommes (100%)

Sur base du résultat de la collecte des données réalisée en décembre 2019, 100% de nos enquêtés dont 35% d'homme et 65% de femme autour des sites miniers des axes Bavi et Nyankunde affirment avoir été renforcés dans le cadre de la gestion des activités économiques.

Sur les 150 bénéficiaires ayant été identifiés et appuyer par OIM dans le cadre du projet pamoja Kwa Amani 36 (Axe Nyankunde) ont quittés la Zone minière et aller exercer les activités économiques dans leurs villages natale.

Les trois (4) association de BAVI fonctionnent sans difficulté et sont actifs dans leurs activités, cela est affirmé à 68% de femmes et 32% d'hommes d'après la collecte des données réalisée au cours du mois de décembre 2019, malgré l'exagération des taxes et la multitude des agents de l'état qui ne le facilite pas un bon travail ; quant à Nyankunde, les taxes et/ou autorisations de fonctionnement ont été fournies par le chef de la chefferie des ANDISOMA mais ils connaissent aujourd'hui un problème dans le fonctionnement vu la réduction des membre qui ont quittés le sites minières et retournés dans leurs villages.

### **Produit 3.3.2 : Des AGR pilotes sont initiées en faveur des associations de petits opérateurs vulnérables**

Pour la période couverte par le rapport, les Activités génératrice de Revenues (AGR) ont été initiées dans la chefferie des Andisoma à NYAKUNDE. Les bénéficiaires ont choisi : la vente du carburant, des haricots et des poissons, bois de chauffe, la braise et la restauration.

Pour la chefferie de Walendu/bindi à BAVI, les bénéficiaires ont préféré : la boucherie, la vente du carburant, des haricots, d'huile de palme, d'unités, des poissons et la restauration. Après échange et analyse de conséquences de chaque activité, les bénéficiaires se sont mis d'accord sur les activités ci-dessous détaillées dans le tableau :

| AXE                   | ASSOCIATION |                   | AGR             | NBRE MEMBRES |    |      |
|-----------------------|-------------|-------------------|-----------------|--------------|----|------|
|                       |             |                   |                 | F            | H  | TOT. |
| NYANKUNDE             | 1.          | TUENDELEE         | Vente CARBURANT | 02           | 25 | 27   |
|                       | 2.          | MAPENDO           | Vente HARICOT   | 12           | 12 | 24   |
|                       | 3.          | TUUNGANE          | Vente POISSON   | 12           | 12 | 24   |
| <b>SOUS- TOTAL I</b>  |             |                   |                 | 26           | 49 | 75   |
| WALENDU<br>BINDI      | 1.          | SULO NYAMA        | BOUCHERIE       | 14           | 03 | 17   |
|                       | 2.          | UMOJA             | RESTAURATION    | 12           | 06 | 18   |
|                       | 3.          | MAPENDO           | BOUCHERIE       | 16           | 04 | 20   |
|                       | 4.          | BARAKA<br>INAKUJA | Vente POISSON   | 17           | 03 | 20   |
| <b>SOUS- TOTAL II</b> |             |                   |                 | 59           | 16 | 75   |
| Total Général         |             |                   |                 | 85           | 65 | 150  |

Les 6 groupements de NYAKUDE et de Walendu Bindi disposent d'ores-et-déjà de leur statut et règlement intérieur. Les taxes et/ou autorisations de fonctionnement ont été respectivement fournies par le chef de la chefferie des ANDISOMA et de Walendu Bindi.

Le résultat de la collecte des données réalisée en décembre 2019, prouve que 100% dont 65% de femme et 35% d'homme affirment disposés des capacités nécessaires à gérer les activités économiques ce jour, ceci nous permet de confirmer qu'il y aura une amélioration de leurs revenus grâce aux activités du projet.

#### Défis et mesures de mitigation

L'insécurité permanente dans la zone concernée résulte d'actions de miliciens de la Force de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI), très présents dans la chefferie de Walendu Bindi. Des incursions à répétition dans les villages et les centres commerciaux, ainsi que des barrages sur les routes, ont été signalées à diverses reprises. Des actions de coordination en faveur du dialogue démocratique et de la démobilisation des ex-combattants ont été mises à contribution pour répondre à ces enjeux.

L'implication de certains hauts responsables étatiques dans l'exploitation de l'or en Irumu pourrait être un frein à la mise en place de chaînes d'approvisionnement responsables. Un travail de sensibilisation et de plaidoyer devra être engagé afin que tous les acteurs miniers, et l'ensemble du circuit relatif à l'exploitation et au commerce en Ituri, soient intégrés progressivement dans une chaîne d'approvisionnement responsable et transparente.

Le retard d'autorisation de la part du secrétariat technique du CAP pour la réaffectation des fonds liés à la construction du point de vente dans la chefferie des Andisoma en

territoire d'Irumu qu'à la construction d'un bureau à Bunia pour les services techniques des mines n'a pas permis à lancer les travaux de la construction avant la fin du projet.

### **Coordination**

Le ministère provincial des Mines, la division de mines et le SAEMAPE ont été associés à toutes les activités de terrain afin d'être au fait de la situation et de s'approprier le concept et les activités du projet.

### **Ancrage institutionnel**

La collaboration avec le ministère des Mines, le SAEMAPE et la Division provinciale de mines a facilité la création et la prise de fonction des membres du CPS ainsi que leur installation en Ituri. Une sous-commission a été chargée de la rédaction du règlement intérieur. A cela s'ajoute :

- L'implication de l'autorité provinciale à travers la signature de l'arrêté provincial portant mis en place du CPS ;
- La signature de l'engagement « compact » par l'autorité provinciale ;
- La signature du protocole d'accord des coopératives minières avec le titulaire de droit minier ;
- L'obtention de l'agrément des coopératives minières dans la zone du projet.

### **Questions de genre**

Lors de la mission d'identification des sites miniers et des exercices de sensibilisation des exploitants miniers artisanaux, 107 femmes ont été approchées pour évoquer l'intérêt de se regrouper en coopérative minière. Deux catégories de femmes ont été identifiées : les femmes qui préparent la nourriture pour les orpailleurs (communément appellent S4), prises en charge par l'exploitant minier, et les femmes qui sont des opératrices économiques gérantes de restaurants ou de magasins de produits de première nécessité. Cette approche a été rendue possible :

- Pendant les activités de sensibilisation et de mobilisation, et dans le cadre de la participation des femmes dans les réunions, ateliers et formation des bénéficiaires ;
- Par la prise en compte de la parité homme-femme lors de l'identification et la sélection des bénéficiaires ;
- Par le respect de la parité Homme-femmes dans le processus de participation des hommes et femmes dans les activités ;
- Par le rôle qu'ont joué les femmes et les hommes lors des activités des formations et sensibilisation dans la zone du projet.

### **Enseignements**

L'implication en amont des autorités et parties prenantes dans l'élaboration des concepts et des activités reste un levier essentiel pour atteindre les objectifs du projet. En effet, cela favorise des échanges constructifs sur les modalités de prise de décisions communes. Cela permet également de passer en revue l'ensemble des problèmes qui ne peuvent être résolus dans le cadre du projet.

## Réussites notables

- Mr GOTABO, Président de la société civile d'IRUMU basée à Nyakunde/Marabo a témoigné : « *Vous me trouvez en train de sortir d'une réunion du CTS Irumu où nous gérons un cas d'incident grave de vol d'or des Chinois dans le chantier à TALOLO. Le soir quand les Chinois rentraient avec de l'or, en cours de chemin des bandits cagoulés sont sortis de la forêt et ont commencé à les intimider jusqu'à ravir l'or. Les militaires FARDC ont procédé à des arrestations arbitraires des creuseurs qui ne savaient rien du tout de l'incident, leur imputant la responsabilité du braquage. Pendant la réunion du CTS, les membres ont exigé la libération immédiate de ces creuseurs arrêtés par les FARDC, ainsi c'était fait* ».
- En date du 11 février 2019, madame l'Administratrice de territoire d'Irumu et présidente du CTS Irumu, a témoigné : « *Nous nous inspirons déjà du travail du CTS pour la gestion d'incidents qui surviennent ici ; le dernier cas est survenu à Nyakunde dans les sites miniers où les Chinois travaillent avec la coopérative KINAMA. Ils ont été braqués par des bandits armés et l'or produit ce jour-là a été emporté. J'ai appelé tous les membres du CTS Irumu pour partager l'information et gérer cet incident en impliquant toutes les parties membres du CTS Irumu. Aussi ai-je impliqué les membres du CLS Andisoma. A l'issue de ces réunions, une enquête a été diligentée par les membres du CTS et, aujourd'hui, les traces pouvant conduire aux suspects sont bien suivies par les enquêteurs. On espère bien que les suspects soient identifiés et l'or restitué aux propriétaires. Le CTS nous aide maintenant à mobiliser tous les intervenants miniers et à maîtriser le circuit minier* ».
- Madame MUTSANZA NDAKIYI Rogeline, chargée du genre et membre de de l'association de l'AGR restaurant à Bavi dans la chefferie de Walendu Bindi déclare : « *grâce au projet Pamoja Kwa Amani et à mes activités de restaurant que je suis actuellement en train de faire en association, j'ai réussi à faire cultiver deux (2) hectares de terre, ceci me donne chaque jour du savon pour faire la lessive et notre caisse est toujours opérationnelle* »

### Objectif Spécifique 4 : La Gouvernance locale est améliorée

Les différentes collectes des données organisées à chaque semestre du projet ont démontré que la gouvernance locale s'est améliorée de plus en plus. 35 autorités des ETD, (Chefs des ETDS, SECAD, Receveurs Comptables, les préposés d'Etat civil, Responsables de services Genre, Commandant de PNC et FARDC) et 7 autorités provinciales ( Gouverneur de Province, ministres de l'Intérieur, ministre du Plan, conseiller du Gouverneur en charge du Plan, Conseiller Technique au ministère du Plan, Conseiller Technique au ministère de l'Intérieur, le Chef de Division du Plan) sont impliquées activement dans la planification et la supervision des activités de la Gouvernance locale. A ces jours, ces autorités interagissent désormais avec les structures citoyennes ; elles les consultent pour la prise des décisions ; elles s'impliquent dans la lutte contre les violations des droits humains et l'insécurité dans la zone.

La réalisation et la supervision des activités de la Gouvernance locale par l'organisation des activités du projet tenues au niveau provincial entre autres : le forum économique et le cadre de concertation au niveau territorial et provincial ; la Caritas a bénéficié de l'appui technique de certaines autorités provinciales citées ci haut ; quelques thématiques ont été développées par ces derniers dans l'atelier d'échange d'expériences et de cadre de concertation au niveau territorial et provincial.

|                                                                                                                                                             |             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <b>Résultat 4.1 : Performance améliorée des agents de l'Etat dans la fourniture de services (dans les services-clefs identifiés dans les plans locaux).</b> | <b>Etat</b> |
|                                                                                                                                                             | <b>X</b>    |

#### **Produit 4.1.1 : Les réponses aux enjeux de gouvernance sont identifiées et apportées**

Les données récoltes effectuée tout au long de la mise en œuvre du projet ont démontré que les réponses aux enjeux de gouvernance ont été graduellement identifiées et apportées. La population bénéficie plus facilement des services de base : 70% de femmes interrogées ont affirmé accéder plus facilement aux services de base. De son côté, l'administration du Territoire affirme recevoir plus de courriers et des courriers de meilleure forme depuis la formation donnée aux animateurs des ETD grâce au projet. Le tableau ci-après fait la photo de différentes 30 actions menées dans 5 ETDs pour apporter des réponses aux problèmes de gouvernance :

| Période                                   | Nombre d'action menées dans les 5 ETD | Détails sur les actions menées à titre de réponse aux enjeux de gouvernance                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Semestre 2 (Janvier-juin 2018)</b>     | 5                                     | Missions d'itinérance effectuées par les autorités des ETDS : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des problèmes liés à la gouvernance locale ;</li> <li>• Dénonciation l'exploitation illicite de bois par les officiers Militaires dans la zone du Projet ;</li> <li>• Implication les autorités des 5 ETD dans la résolution des questions sécuritaires ;</li> <li>• Plaidoyer au niveau des autorités provinciales afin d'assainir ou de combler les postes vacants dans certaines ETD</li> <li>• Plaidoyer auprès des tiers afin de trouver solution au problème de limites administratives entre la Chefferie des Bahema Mitego et celle des Walendu Bindi.</li> </ul> |
| <b>Semestre 3 (juillet-décembre 2018)</b> | 6                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction en d'une salle de réunion au niveau de la base (ex. Tchabi ;</li> <li>• Organisation d'une mission d'itinérance initiée par les autorités locales de Gety à travers leur juridiction incluse dans la Zone du Projet ;</li> <li>• Dénonciation de l'exploitation illicite des bois par les officiers Militaires (ex. Boga) ;</li> <li>• Tenue des réunions communautaires à Kasenyi dans le souci de rendre effectif le cadre de concertation local et le principe de redevabilité,</li> </ul>                                                                                                                                             |

|                                          |          |           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|------------------------------------------|----------|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                          |          |           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réorganisation de l'administration locale en Chefferie des Bahema Mitego en comblant les vides dans le poste de receveur-comptable et de la responsable de service de genre).</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Semestre (Janvier-juin 2019)</b>      | <b>4</b> | <b>10</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chez Walendu Bindi, organisation de 6 réunions sécuritaires, de janvier à juin et la construction progressive des bureaux de 6 groupements administratifs ;</li> <li>• Chez Bahema Sud : construction d'une école à Kaliabugongo, l'aménagement de 3 puits d'eau et la tenue de réunions sécuritaires mixtes trimestrielles ;</li> <li>• Chez Bahema Boga : l'octroi d'un terrain de 50m X 50m au CLPD pour la culture maraîchère en vue de la prise en charge de son fonctionnement,</li> <li>• Une réunion entre Walendu Bindi et Bahema Boga sur les mécanismes de prévention des conflits entre les deux communautés.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Extension (juillet-décembre 2019)</b> |          | <b>9</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• En chefferie Walendu Bindi : Ouverture de la route de desserte agricole déjà réalisée sur une distance de 25 km entre les villages ZITONO ET KAGORO, construction en cours ou achevée de 6 bureaux des groupements dans la chefferie Walendu Bindi : à Bamuko, Zadhu Tsiritsi ; à BUKIRINGI (70% de réalisation) à BAVIBA (20% de réalisation) et à BOLOMA (50% de réalisation) ; réhabilitation de terrain de football ; installation de 3 radios communautaires.</li> <li>• En chefferie des Bahema Boga : construction en cours d'une école au groupement Baley : un bâtiment avec deux salles déjà construites, la construction des 3 portes de latrines au marché du groupement Baley, chefferie Bahema Boga, la construction de deux hangars dans le nouveau marché de Boga en chefferie de Bahema Boga avec le financement de la MONUSCO et exécuté par son partenaire de mise en œuvre PADI</li> <li>• Dans la chefferie des Banyari Tchabi : La réhabilitation et l'équipement du bureau administratif à Tchabi ;</li> <li>• Dans le secteur des Bahema Sud : Construction d'un dispensaire au village KALYABUGONGO au Groupement BANDIANGU (achevé) ; La Construction de 3 puits d'eau (achevé) ; réhabilitation des routes par PADI, avec le financement de la MONUSCO (projet en cours</li> </ul> |
|                                          |          |           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

#### **Produit 4. 1.2: Les plans locaux de paix et de développement sont mis en place**

5 Plans locaux de paix et de développement ont été élaborés et dotés au niveau de 5 ETD prioritaire à savoir : Bahema Boga, Bahema Mitego, Bahema Sud, Banyari Tchabi et Walendu Bindi.

Le processus d'élaboration de ces plans avait impliqué toutes les couches sociales dans chaque ETD. Ces 5 plans ont été validés puis endossés par les autorités locales et provinciales. Il en ressort que ces plans locaux de paix et de développement, le budget y relatif et le plan annuel d'investissement ont pris en compte les besoins des divers catégories (hommes, femmes, jeunes filles et garçons, agriculteurs et éleveurs, fonctionnaires et

hommes d'affaire, etc). Cependant, dans l'ETD Walendu Bindi, certaines personnes consultées, notamment les vieux sages, estiment que leur point de vue n'a été pris en compte que partiellement. Néanmoins, environ 90% des dépenses retenues dans le budget de l'entité étaient tirés du plan local de paix et de développement même en chefferie des Walendu Bindi.

La mise en œuvre des différents plans est en cours dans les 5 ETD prioritaires. Lors de la mission de suivi au semestre 4, la plupart des personnes consultées dans les 5 ETD (33% à 78%) estimaient que les réalisations ne reflètent que partiellement leurs priorités sauf dans la chefferie des Banyari Tchabi où bon nombre de gens (jusqu'à 78% de personnes consultées) affirment que la mise en œuvre du plan reflète assez bien ou bien leurs priorités.

En outre, les actions d'investissements en 2019 dans les ETD sont insuffisantes. Par exemple : Bahema sud (3 actions), Walendu Bindi (4 actions avec un Plan d'Actions 2019 de 34160 750CDF sur un Budget de 183044 404 CDF soit 18,6%), Bahema Boga (2 actions avec un Plan d'Actions de 11131500CDF sur un budget de 47493500 CDF soit 23,4%), Baniari Tchabi (2 actions), Bahema Mitego (1 action enregistrée). Le niveau de réalisation de Plan d'Action et du budget reste très faible par rapport aux coûts de fonctionnement qui sont privilégiés par les ETD. Par exemple, la Chefferie des Bahema Mitego (0 action), Bahema Boga (0 action). Comme l'appropriation des PDL comme outil de planification par toutes ces ETD est fondamentale.

### **Produit 4.1.3: Les connaissances des autorités et les animateurs des structures citoyennes à la base sont renforcées**

Les connaissances des autorités et des animateurs des structures citoyennes à la base ont été renforcées entre autres sur les thématiques ci-après : la culture fiscale (les impôts et les taxes), et la gestion des recettes des impôts. Ci-après les détails sur le renforcement et l'amélioration des connaissances.

| Période           | Cible                                                    | Nbre de bénéficiaires              | Thématique            | Nbre d'heures de renforcement des capacités | Niveau des connaissances lors du pré et post test                                         |
|-------------------|----------------------------------------------------------|------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Semestre 2</b> | Autorités des ETD et animateur des structures citoyennes | 86 autorités dont 8 femmes         | Gouvernance inclusive | 45 heures                                   | - Pré test : 47% de note très bonne Post test : 85% note très bonne, dont 94% des femmes. |
|                   | Membres des CLPD                                         | 58 membres des CLPD dont 16 femmes | Gouvernance inclusive | 30heures                                    | - Pré test : 47% de note très bonne Post test : 85% note très bonne, dont 94% des femmes. |

|                   |                                           |                                                                         |                                                                                                                                                                                                       |            |                                                                                                                      |
|-------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Semestre 3</b> | - Autorités des ETD<br>- Membres des CLPD | 26 autorités des ETD et 50 membres de CLPD dont 11 femmes               | - Culture fiscale (les impôts et les taxes) ;<br>- La gestion des recettes des impôts                                                                                                                 | 168 heures | - Pré test : 45 % de note très bonne<br>- Post test : 90 % note très bonne, dont 80 % des femmes.                    |
| <b>Semestre 4</b> | - Autorités des ETD<br>- Membres des CLPD | 26 autorités des ETD et 50 membres de CLPD dont 11 femmes               | - La culture fiscale (les impôts et les taxes) et la gestion des recettes des impôts et taxes,<br>- La gouvernance participative, la décentralisation, les techniques de mobilisation et de plaidoyer | 336 heures | - Pré test : 50 % dont 20% de femmes de note très bonne<br>- Post test : 83 % note très bonne, dont 61 % des femmes. |
| <b>Extension</b>  | - Autorités des ETD<br>Membres des CLPD   | 26 autorités des ETD et 50 membres de CLPD dont 11 femmes et 65 hommes. |                                                                                                                                                                                                       | 168 heures | Pré test : 55 % de note très bonne<br>Post test : 90 % note très bonne, dont 80 % des femmes.                        |

#### **Produit 4.1.4: Les mécanismes de concertation entre ETD, autorités provinciales et la population sont opérationnels**

La collecte des données effectuée tout au long de la mise en œuvre du projet Pamoja kwa amani a démontré que les mécanismes de concertation entre ETD, autorités provinciales et la population ont été et sont toujours opérationnels et se sont renforcés davantage jusqu'à la fin du projet. En effet, 26 comités locaux de paix et de développement (CLPD) ont été mis en place déjà dans le premier trimestre de mise en œuvre du projet. Les données collectées auprès d'eux ont démontré qu'ils sont inclusifs, avec une représentativité de 68% d'hommes et 32% des femmes, dont 35,7 % des jeunes compris dans la tranche d'âge de 18 à 35 ans, issus des différents groupes ethniques. 260 membres de ces 26 CLPD ont bénéficié d'une formation à partir du deuxième et troisième semestre de mise en œuvre sur le *monitoring et l'analyse sociale des problèmes*. Des outils de monitoring des incidents liés à la gouvernance (faits sécuritaires, gestion des ressources publiques ou violations des droits humains) ont été mis à leur disposition et, à l'occasion, 5 (un) Comité mixte de cadre de concertation a été mis en place à raison d'1(un) comité par ETD pour conduire cette activité de monitoring mensuellement, soit un total de 100 personnes dont 30 femmes qui animent ces différents comités. Ainsi, les retombées sont telles que :

- Dans les 5 entités les réunions des cadres de concertation sont effectives chaque mois avec toutes les couches sociales ;

- A Mitego, les réunions de cadre de concertation suscitent l'espoir de paix dans les paysans qui saisissent l'opportunité pour s'exprimer librement ;
- A Andisoma, les mamans vendeuses de mangue sont fières d'être prise en considération par le Chef de Chefferie qui les invitent à participer au forum de concertation au niveau de la chefferie contrairement au temps passé où elles n'étaient considérées ;
- Le cadre de concertation libère les esprits et les membres des ETD donnent leur contribution même en présence des personnes sacrées que la coutume ne permettait pas d'aborder en face (Cas de Tchabi où les beaux-fils expriment leur point en présence de leur beau-père).
- La contribution de la femme dans le forum est de plus en plus significative (cas de Walendu Bindi, Bahema Sud, Walese Vonkutu) ;

Plus de la moitié (74%) des membres des plateformes de dialogue estiment avoir un espace sûr et se sentent à l'aise d'exprimer leurs points de vue sans peur de critiques ou représailles.

Cependant 71 % des membres des plateformes estiment apprendre des expériences ou des points de vue des autres membres sur les questions traitées dans les plateformes.

Les données collectées auprès des plateformes de dialogue montrent que la majorité des participants font preuve d'intégrité et de bonne foi, 85% estiment qu'il n'est pas possible que certains membres de la plateforme essaient de perturber le travail de la plateforme. Cependant, 90% affirment qu'il est très bien possible que les membres de la plateforme participent aux réunions avec l'intention franche de trouver des solutions aux problèmes de la communauté et 89 % des membres de la plateforme estiment qu'il est bien possible que la plateforme soulève une question auprès des autorités à laquelle ils tiennent particulièrement.

Pendant la période d'extension **un comité mixte, cadres de concertation** entre les décideurs et les structures citoyennes communautaires au niveau des ETD a été créé à la suite des séances de travail de 8 heures par entité ayant réuni au total *260 personnes dont 73 femmes*. Sur la base du canevas de travail élaboré pour les rencontres mensuelles entre les décideurs au niveau des ETD et les structures citoyennes (CLPD).

Aussi, un cadre de concertation a été initié au niveau provincial : 40 autorités et membres des structures citoyennes ont pris part à l'atelier de mise sur pied de cadre de concertation dont 12 autorités provinciales, 28 autorités des ETD, l'Administrateur du Territoire d'Irumu ainsi que d'autres couches des populations parmi lesquels les membres de structures citoyennes implantés par le projet PKA. Dans cet atelier la femme et les jeunes étaient au centre de tous les intérêts, de ce fait, le premier jour l'atelier était animé par Madame l'administrateur du territoire et le conseil de la jeunesse a abordé le thème : « défis de la jeunesse face à la gouvernance inclusive et participative ».

L'opérationnalité de ce dernier cadre de concertation ne pourra être évaluée qu'au-delà de la fin du projet.

#### **Produit 4.1.5 : les communications sur les devoirs et droits des citoyens sont assurées**

375 dépliant ont été produits ; 270 dépliant ont été distribués aux bénéficiaires du projet dans la première période. Notamment : 70 dépliant ont été remis aux membres des CLPD en raison de 10 par Coordination des CLPD au niveau des ETD, 50 exemplaires remis dans l'atelier de la validation des Plans de Développement Locaux et 50 copies lors de la cérémonie d'endossement de ces Plans de Développement Locaux. 100 autres dépliant ont été distribués lors de la revue annuelle du projet. Ainsi, 188 dépliant distribués aux hommes et 187 aux femmes. Les 100 dépliant restants ont été distribués dans la période suivante aux membres des comités de concertation, dont 30 femmes. En outre, 150 calendriers (au lieu des affiches) ont été produits tandis que 125 ont été distribués aux ETD et CLPD ; les 25 restants ont été distribués aux différents partenaires du projet.

Outre les 375 dépliant, les 150 calendriers (affiches) et les 241 T-shirts produits dans les semestres antérieurs, la Caritas Développement du Diocèse de Bunia a produit 170 T-shirts et 170 casquettes en vue d'assurer la visibilité de projet dans le Sud-Irumu. En effet, le spécimen de ce T-shirt porte les logotypes de l'I4S, le STAREC et Caritas Développement Bunia.

Ces outils ont été distribués aux formateurs des jeunes en différentes filières (21), des APS (14), Administrateur du Territoire d'Irumu (1), Société civile Irumu (1), aux autorités des ETD (21), des autorités provinciales (23), des partenaires du Projet « Pamoja Kwa Amani » (11), des Agents du Projet/Caritas (20), des Chefs de Groupements des ETD du Sud-Irumu (30), des Coordonnateurs des CLPD/ETD (7), des Présidents de Conseils de Jeunesse des ETD (7), des Responsables de Services Genre des ETD (7) et des Présidents de Société civile des ETD (7).

Ces informations ont spécifiquement porté sur les réalisations du projet dans tous ses objectifs spécifiques, ce, dans le but d'informer les bénéficiaires sur l'évolution du projet (OS4 et OS6) en insistant sur le droit à la participation et le devoir fiscal.

Cette sensibilisation a permis aux bénéficiaires de bien distinguer les objectifs spécifiques poursuivis les partenaires de mise en œuvre.

#### **Défis et mesures de mitigation**

Dans la mise en œuvre de cet objectif spécifique, l'insécurité n'a pas rendu facile la tâche. Ceci n'a pas permis d'atteindre les groupements éloignés surtout au courant du premier semestre. Ainsi, les équipes ont été obligées de travailler dans les chefs-lieux des entités. Le contact permanent avec les Chefs avant la descente en mission a permis d'évaluer les risques sécuritaires et de programmer ou non la descente. La difficulté d'ordre sécuritaire dans la Chefferie des WALENDU BINDI et l'activisme des ADF/NALU a eu des implications dans les Entités voisines. Cette insécurité caractérisée par le vol de bétails, la coupure de route par les miliciens de FRPI ainsi qu'en attaque des civils à Tchabi par les ADF/NALU ont ralenti le processus de cohésion sociale entre les communautés vivant dans la Zone du projet et ont diminué le crédit dans certaines activités du projet ; il faut aussi noter la

prolongation du processus de pré cantonnement des éléments de la FRPI qui a découragé les opinions. Cette insécurité a par ailleurs eu un impact sur la collecte des données au courant du troisième semestre par le partenaire Caritas qui a eu du mal à renseigner un certain nombre d'indicateurs notamment par rapport à l'inclusivité, l'apprentissage, la bonne foi, l'habilitation. » à la suite de l'incident sécuritaire malheureux dont le Chargé de suivi et évaluation de la Caritas et ses collègues ont été victimes. Heureusement que tous les biens pillés y compris les tablettes ont été retournés par les pilliers avec le concours d'autres partenaires traitant avec les FRPI dans le cadre du processus de leur démobilisation. Avec la signature de l'accord de paix avec les FRPI, on espère à une solution définitive en rapport avec l'insécurité.

Au début du projet surtout, il y a eu coïncidence autour des partenaires sur le terrain, un réel défi de planification. Mais le partage des plans de missions entre les différents PMO a aidé à contourner cette difficulté.

La disparité dans les types d'appui prévus par le projet PKA avait créé des frustrations entre les ETD dites « Prioritaires » et celles considérées « Non Prioritaires » (Ex. Accompagnement de quelques ETD en élaboration de PDL, Appui des quelques ETD en Equipements informatiques...). L'harmonisation des Actions avec les autres intervenants en domaine de stabilisation ;

Le conflit de pouvoir ou l'intérêt prolongé selon le cas a rendu difficile la collaboration avec les autorités locales dans certaines ETD. Le respect du principe de la neutralité a été la voie de mitigation.

- Le changement des animateurs dans certaines ETD constitue un manque à gagner par rapport aux acquis du projet créant l'instabilité du pouvoir coutumier et des conflits et un manque à gagner comme l'appropriation des Plans locaux de développement ;
- Les élections et le changement du régime politique tant au niveau provincial que national ont perturbé et retardé l'exécution de certaines activités impliquant les autorités, ce qui a joué négativement sur la planification et l'efficacité de certaines activités du projet.

Par rapport aux difficultés ou contraintes identifiées dans le cadre des objectifs OS4 et OS 6.2, les mesures de mitigation suivantes ont été proposées :

- ✓ L'accélération du processus de pré cantonnement et de la démobilisation de la FRPI dans le Sud-Irumu et la neutralisation sinon l'éradication du phénomène des ADF/NALU et groupes armés par le Gouvernement ;
- ✓ L'implication de toutes les unités organiques des ETD permettrait de capitaliser les acquis du projet et initier des séances de restitution tandis que la régularisation des vides de pouvoir à la tête des ETD concernées par l'autorité provinciale pourra garantir leur stabilité ;

La récupération de retard dans des projets ultérieurs sur la restauration de l'autorité de l'Etat.

## **Coordination**

De manière globale, dans le cadre de la mise œuvre des activités en lien avec cet objectif spécifique le partenaire Caritas a interagi avec la coordination du consortium et a participé dans les différentes réunions des groupes de travail : notamment GTG, GTSE, GTS. En outre, elle a pris part dans les rencontres de l'UCC depuis le début du projet jusqu'à sa fin. Par ailleurs, la Caritas a été invitée par le Lead/ONU-HABITAT aux côtés des autres Organisations membres du Consortium « Pamoja Kwa Amani » afin de participer ou de rencontrer les différents hôtes de marque notamment la délégation de l'Ambassade Suédoise avec laquelle les membres du consortium ont partagé, en date du 05 juin 2019, dans les installations de TROCAIRE, les expériences du Sud-Irumu en matière de stabilisation. Cette réunion a été tenue et a été le fruit de contact entre le SSU/MONUSCO et le Directeur Pays de TROCAIRE.

### **Encrage institutionnel**

La mise en place de Cadre de concertation au niveau provincial entre la Société civile, les responsables des ETDs, l'Administrateur du Territoire, l'Assemblée et l'Exécutif Provincial a rapproché les aspirations des gouvernés et la vision et les projets du gouvernant provincial et sur les défis liés à la jeunesse dans une gouvernance inclusive et participative ;

Les questions de gouvernance inclusive et participative au niveau provincial ; la politique publique et la gouvernance inclusive et participative mais également du rôle de la Société Civile dans la participation au processus d'élaboration des politiques publiques et aussi du progrès et des défis.

Il faut dire qu'au travers d'une bonne collaboration avec d'une part, les autorités du gouvernement provincial de l'Ituri à travers les ministères de Plan, Budget et portefeuille, celui de l'intérieur, du développement rural, agriculture, pêche et élevage, du genre et infrastructures et, d'autre part, avec l'administration du territoire nous ont permis de doter les cinq (5) ETD des plans locaux de développement. Le suivi de la mise en œuvre du PLD et du Budget Participatif au niveau des ETD par la coordination de Caritas Bunia et toutes les parties prenantes favorise le développement des ETD.

Par ailleurs le Forum économique des ETD du Sud Irumu avec des bailleurs de fonds, investisseurs, humanitaires, opérateurs économiques actuel et potentiel.... a rassemblé ayant rassemblé 50 participants dont 12 femmes et 38 hommes issus des différents partenaires, des bailleurs de fonds, des représentants du gouvernement, des différentes autorités des ETD et l'Administrateur du Territoire a permis de présenter les réalisations dans le cadre de l'exécution des PDL par ETD et les micro-projets, les savoir-faire, richesses et potentiels ; les besoins en assistance technique et financier, les partenariats, ou autres types de collaboration avec les bailleurs de fonds, investisseurs. L'exposé sur les problèmes majeurs par entité issus des plans locaux de développement a ainsi permis aux participants de vendre ou acheter ces documents.

### **Questions de genre**

La Caritas Développement Bunia a pris en compte la question de genre. Et ce, à travers le budget sensible au genre et la forte implication des femmes dans les diverses activités du projet. Par exemple, du début du projet à décembre 2019 sur un montant de 117 358,6\$ consacré aux activités dans le cadre de l'objectif OS4, un montant de

105 308 \$ a été alloués en faveur de la femme, ce qui représente 14 %.

Sur ce, au courant du 3<sup>e</sup> semestre, des efforts considérables ont été consentis pour une mobilisation féminine et une participation effective de la femme dans tout le processus d'élaboration des PDL (de la préparation de la planification locale, vers le diagnostic participatif, à la formulation et l'élaboration du PDL/PIL/PAI) soit 75 participants dont 20 femmes. Il sied de reconnaître que ce taux reste faible car la femme accède difficilement dans l'Administration locale des Entités coutumières.

Elles ont été formées et ont sensibilisé les communautés à la paix et à la culture fiscale. En plus, dans trois chefferies à savoir Walendu Bindi, Bahema Mitego et Bahema Boga ce sont les femmes qui coordonnent les 3 CLPD qui y sont installés. Bien plus, sur les 26 enquêteurs déployés pour le diagnostic participatif réalisé dans le processus d'élaboration des PDL dans les 5 ETD, 8 femmes, soit 30,7% en faisaient partie afin de relever le besoin spécifique de la femme.

Au total, la Caritas a animé 335 personnes dont 75 femmes soit 22% de femmes. Quant aux jeunes, il y a 41 jeunes filles représentant 34% de jeunes filles sur les 120 jeunes participants, dont 66 % jeunes garçons.

### **Leçons apprises**

- L'implication des autorités coutumières, les autorités politico administratives (au niveau local, territorial et provincial) accroît l'engagement des parties prenantes ;
- La collaboration avec les services techniques de l'Etat permet d'améliorer les résultats du projet PKA. Exemple la formation sur la fiscalité avec l'appui de la DGI ; l'élaboration des PDL (Diagnostic Participatif) avec l'appui du Ministère du Plan, STAREC et Division du Plan ; le diagnostic institutionnel des ETD avec le concours de l'Inspection Provinciale de la Territoriale/Ituri ;
- Le renforcement des capacités, l'accompagnement et l'éveil de conscience accroît l'engagement des structures citoyennes et la redevabilité des dirigeants des ETD ;
- L'engagement des animateurs des CLPD renforce la confiance de la part des membres de la communauté ;
- La mise en œuvre effective de PDL dans les ETD exige un suivi de proximité régulier, l'appropriation de PDL par les autorités locales et une forte mobilisation des ressources internes et/ou externes ;
- La mise en œuvre de PDL nécessite l'accompagnement des ETD afin de respecter et prendre en compte les priorités de populations (Citoyens) et ainsi éveiller la conscience et accroître l'engagement des dirigés et la redevabilité des dirigeants des ETD ;
- La collaboration avec l'autorité provinciale permet d'améliorer les résultats du projet PKA. C'est l'exemple de l'adoption et l'endossement des PDL avec l'appui du STAREC, le Ministère du Plan et la Division du Plan ;
- L'intensification de la communication avec la base et au sein du Consortium permet de réduire les risques sécuritaires lors d'exécution de la mise en œuvre des activités

### **Histoires de succès**

- « ... Le projet Pamoja Kwa Amani nous apprend tant de notions sur la gouvernance. Pour moi, il est idéal que les Chefs des ETD soient entourés des leaders communautaires notamment les femmes et les jeunes pour discuter ensemble du développement de leur entité. Cette manière donne la force au pouvoir local et accroît la participation des citoyens et citoyennes au niveau de la base... », Monsieur Deogratias ABAINGI RUSOKE, le Feu Chef du Secteur BAHEMA SUD, en pleine séance de création des cadres de concertation.
- Au cours de la cérémonie d'endossement des PDL à l'Hôtel de la Province en date du 12 septembre 2018, avant de passer les PDL à Madame l'Administrateur du Territoire d'Irumu pour la remise aux Chefs des ETD concernées, le Gouverneur par intérim a insisté : « ... Nous félicitons le travail de la Caritas Bunia dans le cadre du Projet Pamoja Kwa Amani. Nous espérons que les Entités Territoriales Décentralisées du Sud-Irumu en l'occurrence Bahema Sud, Bahema Boga, Bahema Mitego, Walendu Bindi et Baniari Tchabi.
- Le Commis classeur de la Chefferie des Walendu Bindi dit : « ...Pour moi, le PDL est un véritable outil de développement si et seulement si les ETD prenaient en compte les priorités qui s'y trouvent. Donc, désormais je suis rassuré que le développement de la RDC commencera de la base, autrement dit de chez nous les Bindi... ».
- Le cadre de concertation est une bonne chose parce qu'elle nous met en valeur, même nous les vendeuses de braise parce que le chef nous invite aux réunions et nous demande nos avis sur le fonctionnement du marché. Nous sommes fières d'être consultées aujourd'hui contrairement au passé où personne ne prenait nos avis (Viviane, de Nyankunde)

**Objectif Spécifique 5 : Le renforcement de la gouvernance sécuritaire ainsi que de la collaboration et de la redevabilité entre les autorités en charge de la sécurité et les populations permet de réduire les risques sécuritaires et de protection auxquels les femmes, les hommes, les jeunes et les enfants sont exposés**

### **RAPPORT III**

|                                                                                                                                                  |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <b>Résultat 5.1 : Le rapprochement et la collaboration entre les femmes, filles, garçons et hommes et les forces de sécurité sont améliorés.</b> | <b>Etat</b> |
|                                                                                                                                                  | <b>X</b>    |

Sur la base des données HHI fournies au semestre 3, 52 % des personnes interrogées lors de la collecte des données par HHI dont 51 % des femmes et 53 % d'hommes (là où sont déployées les FARDC/PNC) rapportent faire confiance aux FARDC/PNC pour la garantie de la sécurité dans les environs

En effet, le rapprochement et la collaboration entre les femmes, filles, garçons et hommes et les forces de sécurité sont maintenant améliorés, 61 % des personnes interrogées durant le cours du projet dont 59% des femmes et 62 % d'hommes de là où sont déployées les FARDC font confiance aux FARDC pour assurer la sûreté de leur quartier ou village. Les témoignages reçus de la population de Bahema-Sud ainsi que celle de Wandu-Bindi donnent assez d'information sur l'amélioration de la qualité de service offert par les acteurs de sécurités dans leurs communautés : « actuellement il est difficile de constater des arrestations arbitraires de

la part des FARDC à Gety, en plus en cas de problème de collaboration entre les FARDC et la population, une solution d'urgence est toujours trouvée entre le Chef de la chefferie et le commandement FARDC » Affirme la Coordination de la société civile de Gety.

En outre, les initiatives de concertation et de dialogue entre les autorités de services de sécurité et la population ont été mises en place par le projet avec les outils : cinéma mobile et activités culturelles de rapprochement communautaire. De par leur nature, ces activités permettent de mobiliser des masses de personnes de partis en conflit autour des sujets qui les divisent afin de briser la glace et déclencher des points de dialogue franc sur les problèmes qui ont créé de la méfiance entre eux.

### **Produit 5.1.1 : Les initiatives de concertation et de dialogue entre les autorités de services de sécurité et la population sont mises en place**

Les initiatives de concertation entre les et de dialogue entre les autorités de services de sécurité et la population sont maintenant mises en place.

Ainsi, les données collectées par HHI pendant le premier semestre de l'année 2018 démontrent que 89% des personnes interviewées dont 90% de femmes et 88 % d'hommes indique que des personnes dans leur communauté participent 'parfois' ou 'souvent' à des activités culturelles ou à des cérémonies avec des membres d'autres communautés, ce qui a démontré une légère amélioration des données collectées au second semestre de l'année 2018, dont 87% des personnes interrogées dont 92 % de femmes et 83 % d'hommes indiquent que des personnes dans leur communauté participent 'parfois' ou 'souvent' à des activités culturelles ou à des cérémonies avec des membres d'autres communautés. En outre, un match de football entre les unités de la police (PNC) et les jeunes garçons de la communauté de Bahema-Sud, deux travaux communautaires entre les jeunes filles, garçons, hommes et femmes de la communauté de Boga et Gety — ont été réalisées dans les communautés des Bahema-Sud, Bahema-Boga et Walendu-Bindi avec la participation des unités de la PNC affectées dans cette zone, les membres de la société civile (jeunes filles et garçons), les militaires Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et les leaders locaux.

Ces activités ont été réalisées autour des thématiques suivantes :

- La sensibilisation des jeunes à la collaboration avec ces services des FARDC et PNC ;
- Dénonciation des incursions des Force de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI) et toutes personnes qui collaborent avec eux ;
- Comment les forces de sécurité peuvent participer au développement de la communauté ;
- Comment limiter les cas d'arrestation arbitraires et toute forme de tracasserie de la population dans la communauté par les acteurs de sécurité ?
- La lenteur des FARDC lors de leurs interventions en cas d'attaques FRPI ;

Les mêmes activités ont donné des possibilités pour les civils et acteurs de sécurité de dialoguer autour des thématiques citées ci-haut et faciliter la compréhension de la communauté sur les questions sensibles de la sécurité. Le taux de participation a été

de 68.6% d'hommes et 31,4% des femmes. Le tableau ci-après donne des détails sur la partition par catégorie et par zone d'implémentation.

#### Répartition démographique des participants aux ateliers d'identification

| Catégories des participants               | Kasenyi    |            | Gety       |           | Boga       |           |
|-------------------------------------------|------------|------------|------------|-----------|------------|-----------|
|                                           | Homme      | Femme      | Homme      | Femme     | Homme      | Femme     |
| Leaders communautaires et membres du CLSP | 45         | 13         | 25         | 7         | 53         | 22        |
| Policiers                                 | 52         | 9          | 13         | 0         | 8          | 0         |
| Jeunesse et société civile/Communauté     | 310        | 93         | 253        | 42        | 356        | 73        |
| FARDC                                     | 456        | 04         | 243        | 0         | 156        | 4         |
| <b>Total</b>                              | <b>863</b> | <b>119</b> | <b>531</b> | <b>49</b> | <b>673</b> | <b>99</b> |

Le rapprochement et la collaboration entre les femmes, filles, garçons, hommes et les forces de sécurité sont graduellement améliorés et le niveau de confiance accordée aux FARDC/PNC donne la garantie de la sécurité dans les villages. Cependant, les données recueillies à Bahema-Sud, Bahema-Boga, Walendu Bundi et Burasi au cours de ce semestre démontrent que sur un total de 42 éléments FARDC/PNC interrogés sur le niveau de confiance et de collaboration entre les civils est améliorée : 32% d'homme et 28% des femmes sont totalement d'accord alors que 23.8% sont ni d'accord ni en désaccord et 4.8% d'homme et 2.4% des femmes ne sont pas d'accord sur la progression du niveau de perception entre les FARDC/PNC et la population. Par ailleurs 73,1% des civils hommes interrogés se disent satisfaits de la qualité de prestation des FARDC/PNC contre 49% des femmes, alors que 26.9% d'hommes civils et 18% des femmes ne sont ni d'accord ni en désaccord.

#### Produit 5.1.2 : Les plans locaux de sécurité élaborés et révisés

4 sur les 4 CLSP/CLS mis en place ou redynamisés fonctionnent régulièrement durant les cinq semestres de mise en œuvre du projet. Le CLSP Burasi a complété les quatre autres mises en place durant les semestres précédant.

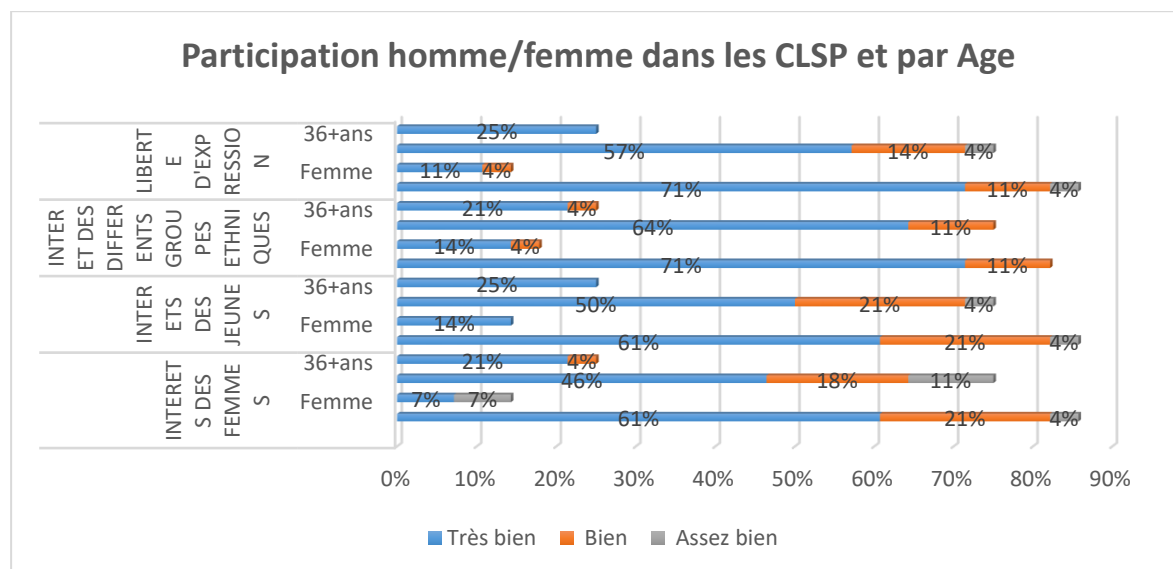
De manière générale, sur un total de 64 personnes membres des CLSP, 55 soit 86% des membres sont les hommes contrairement à 09 membres femmes qui y sont représentés à 14%. Les jeunes de 18-35 ans prédominent l'ensemble de quatre 4 CLSP soit 75%, les adultes sont minoritaires soit 25%.

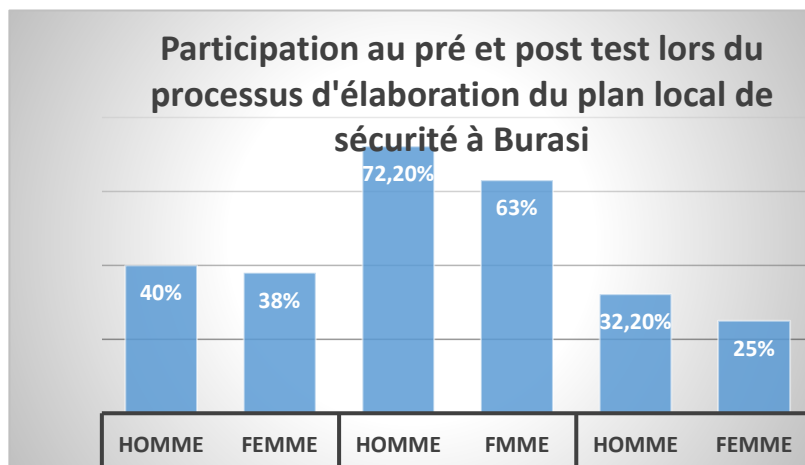
Deux types d'activités sont implémentés pour ce produit : la mise en place ou redynamisation des Conseils Locaux pour la Sécurité de Proximité (CLSP) et le développement des plans locaux de sécurité pour les 4 entités administratives décentralisées (ETD).

Au cours de cinq semestres d'implémentation des activités, 4/4 CLSP/CLS sont fonctionnels sur base des critères de la participation, exclusivité, représentation égalitaire entre homme et femme, jeune fille et garçon. Comme souligné plus haut la prédominance homme est bien

constatée pour tous les quatre CLSP contrairement aux femmes. Cette différenciation est justifiée par le fait que la coutume pèse sur la chefferie dans le Sud-Irumbu où 3 CLSP sont installés dans 3 chefferies et régis sur base des normes coutumières avec les conséquences sur la participation de la femme. Il est à noter tout de même que le projet a connu une forte progression de la participation de la femme dans le CLSP en tant que structure de dialogue sur les questions sécuritaires ; les quelques participations féminines enregistrées viennent d'autres structures et non comme employées au sein de l'administration de la chefferie. Ce qui prouve à suffisance que des efforts restent à fournir pour trouver les femmes au sein de l'administration des chefferies.

Par ailleurs, les quatre CLSP demeurent inclusifs à 56%, les hommes affirment qu'ils représentent les intérêts des femmes à 86% mais les femmes l'affirment à 14% ; les jeunes (18-35ans) l'affirment à 75% contre 25% pour les adultes (25%). Les hommes pensent que le CLSP représente les intérêts des jeunes à 86% contre 14% pour les femmes, les jeunes eux-mêmes pensent que leurs intérêts sont représentés à 75% et contre 25% pour les jeunes. S'agissant de la représentation de différents groupes ethniques, le CLSP représente les intérêts des différents groupes ethniques selon les hommes à 82%, les femmes l'affirment à 18%, les jeunes l'estiment à 75% contrairement aux adultes à 25%. Quant à la liberté d'opinion : les hommes se sentent libres de prendre la parole et expriment leurs points de vues dans les rencontres du CLSP à 86% et les femmes 14%, les jeunes se sentent libres de prendre la parole et exprimer leurs points de vues dans les rencontres du CLSP à 75% contrairement aux adultes à 25%.





En tant qu'espace neutre de dialogue et cadre d'apprentissage sur des questions sécuritaires : Il arrive aux hommes membres du CLSP de comprendre les opinions des autres membres à 86% et aux femmes à 14% ; quant aux jeunes cela arrive à 75% contrairement aux adultes à 25%. Le CLSP est un

espace neutre à 56%. Il est un lieu d'apprentissage à 76% pour ses membres. Il arrive à 86% aux hommes de changer d'opinion pour donner suite à une discussion sur un ou plusieurs sujets contrairement aux femmes qui changent d'opinions à 14%, quant aux jeunes il leur arrive de changer d'opinions à 75% et cela arrive aux adultes à 25%. Les hommes participent aux réunions avec l'intention franche de trouver des solutions aux problèmes de la communauté à 86% et aux les femmes participent aux réunions avec cette intention à 14%, cependant les jeunes participent avec cette intention à 71% et contrairement aux adultes à 29%.

Les membres de la plateforme CLSP démontrent une bonne foi à participer aux rencontres et activités à une moyenne de 57%. Néanmoins, à 29% les hommes essaient de perturber le travail de la plateforme et les femmes à 14% ; les jeunes essaient de perturber le travail à 25% et les adultes à 13%. Les membres hommes soulèvent des questions auxquels ils tiennent particulièrement auprès des autorités à 43% et les femmes à 7% ; les jeunes en font à 38% et les adultes à 25%.

Néanmoins, les hommes affirment à 86% que les autorités prennent des initiatives sur base des recommandations du groupe et les femmes l'affirment à 14% ; quant aux jeunes, ils l'affirment à 75% contre 25% pour les adultes. Les hommes approchent personnellement à 86% les autorités de l'Etat pour parler de leurs préoccupations, et les femmes à 14%. Les jeunes approchent les autorités de l'Etat à 75% et les adultes le font à 25%. Les hommes estiment que le plan d'action et sa mise en œuvre reflète leurs priorités à 86% et à 14% pour les femmes. Les priorités des jeunes sont reflétées dans le plan d'action à 75% et à 25% pour les adultes. Selon les hommes, il arrive à 86% que lors des réunions de la plateforme qu'on soulève des questions des violences liées au genre et cela à 14% pour les femmes ; quant aux jeunes cela arrive à 75% et à 25% pour les adultes.

4/4 plans prévus pour ce projet sont développés sur base d'un processus de diagnostic sécuritaire participatif. Les quatre secteurs/chefferies (Bahema-Boga, Bahema-Mitego, Bahema-Sud et Walendu-Bindi) sont dotées d'un plan local de sécurité entant qu'un document d'orientation stratégique sur les questions sécuritaires. Seul le plan local de sécurité pour Bahema-Mitego est élaboré pour cette période de rapportage.

Sur un total de 64 membres des CLSP soit 100% interrogés sur la disponibilité des plans d'actions élaborés et mise à la disposition des acteurs de sécurité, 92.18% des membres

affirment l'existence du plan de sécurité dans leurs entités administratives décentralisées, 7.81% sont ni d'accord ni pas d'accord. Il est vrai que le plan de Burasi nécessite encore des révisions au niveau de l'autorité provinciale avec la mise en disposition au niveau de la chefferie de Burasi. Cependant 90.62% des membres du CLSP affirment que le contenu du plan ou leurs qualités reflètent la réalité et les menaces sécuritaires dans chaque zone, à l'exception de celui de Burasi qui est en cours de révision.

Les résultats pré et post test fait lors du processus d'élaboration du plan de sécurité pour Burasi montre une faible représentation de la femme avec un taux de 7.1% contrairement à la participation des hommes au taux de 92.9%. Un écart entre les scores de réussite au pré et post test de 32.20% d'hommes contre 25% de la femme est constaté. Il est observé une amélioration progressive des conditions sécuritaires dans les zones d'implémentation du projet. Durant cette période d'enquête (août-décembre 2019), 23 cas de violations sont enregistrés : août-septembre 12 cas d'incident soit 52%, octobre-novembre 07 soit 30% et décembre 4 incidents soit 17%. De tous ces incidents, il est noté que les éléments FARDC/PNC sont de moins à moins cités comme auteurs des incidents. En août-septembre zéro (00) cas pour les FARDC/PNC, les plus cités sont les groupes armés et quelques bandits de la zone (FRPI, ADF, Inconnu, civile-local, Bandits) ; octobre-novembre zéro cas (00 cas) pour les éléments FARDC, ceux qui sont des auteurs cités pour le mois d'août-septembre, il en est de même pour le mois de décembre 2019. Ce qui prouve à suffisance que les éléments FARDC et PNC ont non seulement acquis une large connaissance sur la protection mais aussi et surtout pratiqué cette connaissance dans la réalisation de leurs missions.

Les données ci-haut démontrent qu'aucun incident n'a été commis par les FARDC/PNC durant cette période. Ceci prouve une attitude positive affichée par les éléments de la FARDC/PNC, fruit de la formation et sensibilisation sur la protection de la population, droit de l'homme, prévention et lutte contre les violences sexuelles.

### **Produit 5.2.1 : La compréhension des forces de sécurité sur la protection, droits de l'homme, et le bon comportement est accrue**

Trois types d'activités sont prévus pour ce produit : la mise en place ou la redynamisation des comités de base au sein des forces de sécurité, les sensibilisations sur les notions de droit de l'Homme, gestion des conflits, droit international humanitaire.

Sur un total de 4 comités de base prévus d'être installés ou redynamisés au sein des unités des forces de sécurité, 04 sont redynamisés et mis en plan au sein et demeurent fonctionnels, spécifiquement 02 pour les unités FARDC Walendu-Bindi et Bahema-Boga, et 2 autres pour les unités de la PNC à Bahema-Sud et Bahema-Mitego.

Au cours de ce semestre, un comité de base a été mis en place au sein du commissariat territorial de la PNC à Burasi. La sélection de ces membres est faite sur base d'un test écrit passé par chaque policier membre du comité de base. Au total 15 policiers qui ont passé le test, 10 ont réussi avec un 66.67% contre 5 policiers qui ont échoué avec un taux 33.33% à la question 1 qui porte sur les enquêtes policières : « la police a le droit d'ouvrir une enquête même si la victime d'une infraction n'a pas porté plainte », alors que 11 ont réussi avec 73.33% sur la question portant sur le droit correctionnel d'un policier pendant sa mission,

12 ont eu 80% sur la question portant sur la protection de la population et ses biens, ainsi que 13 policiers ont réussi avec 86.67% sur les notions de la police de proximité.

| Résultat pré test membre du comité de base |                                                                                                                                                        |             |         |            |         |                           |       |                   |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|---------|------------|---------|---------------------------|-------|-------------------|
|                                            | Question                                                                                                                                               |             |         | % Pré test |         | Participation homme/femme |       | Total participant |
|                                            |                                                                                                                                                        | V/réussi te | F/échec | V/réussite | F/échec | Homme                     | Femme |                   |
| 1                                          | Q1. La police a le droit d'ouvrir une enquête même si la victime d'une infraction n'a pas porté plainte.                                               | 10          | 5       | 66,67%     | 33,33%  | 15                        | 0     | 15                |
| 2                                          | Q2. Les policiers ont le droit de corriger un délinquant en lui donnant quelques gifles si celui-ci les fatigue en faisant courire avant d'être arrêté | 11          | 4       | 73,33%     | 26,67%  | 15                        | 0     | 15                |
| 3                                          | Q3. Protéger la population et ses biens c'est le travail de la Police, à chacun sa tâche.                                                              | 12          | 3       | 80,00%     | 20,00%  | 15                        | 0     | 15                |
| 4                                          | Q4. La police de proximité veut dire:                                                                                                                  | 13          | 2       | 86,67%     | 13,33%  | 15                        | 0     | 15                |

Ce comité est installé dans le commissariat territorial de Burasi nouvellement construit par avec l'appui du fond de cohérence pour la stabilisation et est composé de 9 éléments de la PNC dont aucune femme n'est enregistrée comme membre.

La mise en place du comité est un début de la contribution sur la compréhension des forces de sécurité sur la protection, droits de l'homme, et le bon comportement des éléments déployés dans cette zone. Néanmoins, il y a lieu de signaler que ce comité n'a pas de chance de survivre à la suite du mouvement des policiers dans cette zone. Pour rappel, Burasi est une zone marécageuse de la Rivière Semuliki et partage la frontière entre la RDC et l'Ouganda, elle a actuellement moins de 400 habitants à la suite de l'enclavement avec d'autres entités environnantes de la RDC et le phénomène FRPI qui a conduit la population à se réfugier vers l'Ouganda voisin.

Les policiers qui y sont déployés vivent dans les conditions difficiles : sans salaires mensuels réguliers, chaque policier pour accéder à son salaire il faut qu'il se rende à Bunia par voie aérienne et le coût énormément cher lui incombe, pas de denrées alimentaires de base dans cette zone sauf ceux qui proviennent de Bunia, pas de soin de santé, pas de moyen de transport à part les motos qui ont été mises à la disposition du commissariat de la PNC à Burasi. Tous ces éléments ne font que décourager les policiers qui sont déployés dans cette zone.

14 policiers sur total de 25 initialement déployés restent actifs dans la zone, les autres ont déjà pris fuite. C'est pourquoi depuis pratiquement juin 2019, l'équipe SFCG n'a pu organiser une formation au bénéfice de ce comité.

98 séances de sensibilisation sont réalisées au cours de ce semestre V. 3/4 comités prévus ont réalisé les séances de sensibilisation au sein des unités de forces de sécurité. En outre au cours du cinquième semestre ces comités ont atteint 2525 hommes FARDC/PNC et 76 femmes FARDC/PNC. Ces sensibilisations ont directement atteint les civiles dont : 85 civiles hommes et 82 civiles femmes.

Par ailleurs, ces sensibilisations ont renforcé la compréhension des forces de sécurité sur la protection, droits de l'Homme, et le bon comportement est progressivement accru. Cela s'observe par la réduction sensible des cas de violation des droits de l'Homme au cours de ce dernier trimestre. Les entretiens réalisés auprès de 77 éléments FARDC/PCNC sur l'acquisition des connaissances de FARDC/PCN : 81% disent qu'ils sont satisfaits du travail fait par les sensibilisateurs, 14, 3% sont ni d'accord ni en désaccord, 4.8% ne sont pas d'accord de la qualité ; 94,3% affirment que ces comités sont fonctionnels et réalisent hebdomadairement les activités de sensibilisation 5,7% disent qu'ils ne savent pas le fonctionnement de ces comités dans leurs zones, 78.6% sont d'accord que les FARDC/PNC sont de moins à moins citées dans les incidents de protection contre les civiles 19% sont ni d'accord ni en désaccord, 2.4% sont totalement en désaccord que le FARDC/PNC sont de moins à moins cités dans les incidents de protection.

### **Produit 5.2.2 : Les plans de sécurité sont mis en œuvre par les autorités politiques, forces de sécurité et populations civiles (3/4)**

Le projet a permis de mettre en œuvre 3 plans de sécurité sur les 4 prévus. Après leurs élaborations et validation aux dernier trimestre, l'appui à la mise en œuvre de trois plans locaux de sécurité a été assuré. Il s'agit spécifiquement des plans locaux de sécurité pour les trois entités administratives décentralisées dont Bahema-Sud, Bahema-Boga et Walendu-Bindi. Cet appui a porté sur la mise à la disposition de chaque Conseil Local pour la Sécurité de Proximité (CLSP) les moyens financiers pour la réalisation des microprojets locaux de sécurité à raison d'un microprojet par entité. (Au profit d'un total de 64 membres des CLSP).

Par ailleurs, les membres de la plateforme se disent à 79% qu'ils sont satisfaits de la mise en œuvre des plans locaux de sécurité et participent aux rencontres et activités à une moyenne de 71%. Néanmoins ; à 29% les hommes essaient de perturber le travail de la plateforme et les femmes à 14% ; les jeunes essaient de perturber le travail à 11% et les adultes à 13%. Les membres hommes soulèvent des questions auxquelles ils tiennent particulièrement auprès des autorités à 43% et les femmes à 7% ; les jeunes en font à 38% et les adultes à 25%.

|                                                                                                          |                                                                                       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| <b><u>Produit 5.2.3 : les moyens opérationnels nécessaires à la police de proximité sont assurés</u></b> | <b>Etat</b>                                                                           |
|                                                                                                          |  |

Les moyens opérationnels nécessaires pour la police de proximité sont déjà assurés à Burasi Chefferie de BAHEMA MITEGO, Groupement de SEMULIKI, 45 policiers parmi lesquels une seule femme ont été sélectionnés, formés et déployés à BURASI. Conformément au bloc programme de la formation de la police de proximité, les modules suivants ont été abordés :

- La Police de Proximité
- Ethique et déontologie policière
- Droit de l'homme
- Violences basées sur le genre
- Gestion et Transformation de conflits
- Police Judiciaire
- MROP (Maintien et rétablissement de l'ordre public)

- GTPI (Gestion et technique professionnel d'intervention)

Sur les 45 policiers, trois (3) d'entre eux ont suivi la formation de conduite et mécanique automobile et 2 autres ont suivi la formation informatique à l'INPP (Institut national de Préparation professionnelle). 37 policiers ont réussi le pré-test, soit 82.4%, et à la fin de la formation tous les policiers ont reçu au post test, soit 100%.

Selon les recommandations mentionnées dans le document du projet, le nombre de femmes à déployer à Burasi doit être de 4 (10%). Même si la PNC s'est engagée à faire des efforts dans ce sens, l'objectif était trop ambitieux car la proportion globale des femmes au sein de la PNC ne dépasse pas les 9 % et cette proportion est encore plus faible en Ituri.

Le bureau du commissariat de la police à Burasi est déjà finalisé avec la disponibilité de tous les index (Disponibilité de l'électricité, Disponibilité de l'eau/eau potable, Intégrité physique globale du bâtiment selon des critères standardisés prédéfinis répondant aux normes d'un commissariat.)

Pour faciliter le logement temporaire des policiers, et après concertation avec la PNC tant au niveau national que provincial, il a été proposé par la PNC et l'OIM de construire un campement temporaire qui sera utilisé pour héberger les policiers au moment de leur déploiement, le temps qu'ils trouvent des logements dans la localité. Ce campement temporaire est un baraquement en bois qui a été aussi finalisé au même moment que le commissariat.

Des équipements nécessaires au bon accomplissement de ses missions ont été donnés à la police (Index de disponibilité des actifs). Il s'agit notamment de moyens de transport, dont un véhicule neuf Land Cruiser Pickup 4X4 et 6 motos Mark TVS, 2 ordinateurs laptop, 4 radios Motorola Talkie-walkie. La cérémonie de clôture de la formation et de remise du bureau et des tous les équipements ont eu lieu à Bunia en date du 29 mars 2019 en présence du Gouverneur de la Province de l'Ituri, du Commissaire Général Adjoint en charge d'Appui et gestion de la Police Nationale Congolaise, du Coordonnateur national de la Cellule de Réforme de la Police et des autorités policières de l'Ituri.

Des équipements nécessaires au bon accomplissement de ses missions ont été donnés à la police (Index de disponibilité des actifs). Il s'agit notamment de moyens de transport, dont un véhicule neuf Land Cruiser Pickup 4X4 et 6 motos Mark TVS, 2 ordinateurs laptop, 4 radios Motorola Talkie-walkie. La cérémonie de clôture de la formation et de remise du bureau et des tous les équipements ont eu lieu à Bunia en date du 29 mars 2019 en présence du Gouverneur de la Province de l'Ituri, du Commissaire Général Adjoint en charge d'Appui et gestion de la Police Nationale Congolaise, du Coordonnateur national de la Cellule de Réforme de la Police et des autorités policières de l'Ituri. Etant donnée, qu'ils sont matriculés, ils ont payé par le barème légal de l'état.

Depuis le déploiement de la Police, deux missions de Coaching sont déjà faites par la Police dont une à BURASI, organisée par le commissariat provincial et territorial d'IRUMU, et une autre organisée par la Coordination.



### Défis et mesures de mitigation

- Au début du projet, il était difficile d'avoir de la part du Commandement de la PNC/ITURI un plan de recrutement, de formation des policiers et leurs affectations à Burasi, en Chefferie de Bahema Mitego. Le défaut de ce plan avait limité les interventions dans cette zone pendant plusieurs mois. Burasi est une agglomération qui est principalement caractérisée par une inaccessibilité routière pendant la période pluvieuse à la suite de l'état de la route, un nombre réduit des habitants estimés enverront de 250 à 400 personnes, le manque de certains produits de nécessité, l'absence des institutions de transfert. Bien plus, il faut indiquer la détérioration de l'état de la route sur le tronçon Boga- Burasi pendant la grande saison de pluie qui a entravé l'avancement des travaux de construction du sous commissariat de la PNC à Burasi et leur finalisation qui était prévue pour le mois de novembre. Les travaux ont pu reprendre en janvier 2019 et leur achèvement et remise du bâtiment ont suivi par la suite. La période électorale n'avait pas non plus épargné le calendrier de la formation des policiers et de leur déploiement, les policiers ayant été mobilisés pour la sécurisation des élections. Le commandement national et provincial de la police avait ainsi repoussé la formation aux mois de février et de mars 2019.
- La mutation et le décès de certains sensibilisateurs membres des Comités de Base (CdB/ FARDC Boga, CDB FARDC Gety et CDB PNC Kasenyi). Leurs affectations dans d'autres zones en dehors de nos zones de mise en œuvre impactent négativement l'efficacité des membres restants pour la sensibilisation. En termes de solutions, les équipes se forcent à travailler avec les commandants des unités et les équipes restantes pour la poursuite de sensibilisation ;
- Concernant les outils de sensibilisation, un problème de leadership est observé au sein des radios qui influent négativement sur les co-productions des émissions et la production des différents rapports (cumul des fonctions, non décentralisation du pouvoir, mauvaise canalisation des recettes générés par la radio, etc). Pour remédier à cette situation, il avait été organisé une formation des responsables sur la gestion d'une radio et des outils mis à sa disposition ;
- Les outils de suivi de diffusion des émissions au sein des radios partenaires (plan médias, cahier de régis, conducteurs d'émissions, conducteurs d'antennes,

archivages des émissions et des journaux, etc) sont insuffisants. Ainsi, il faudrait mettre à la disposition des radios partenaires quelques outils ou des fiches de suivi de diffusion des programmes radiodiffusés ;

- La dimension genre n'est pas respectée dans les trois radios où on compte moins de trois femmes journalistes sur une dizaine d'hommes. Les femmes ne sont pas représentées dans les organes de prises de décisions de la radio étant donné que tous les directeurs, les chefs de programmes et les rédacteurs en chef sont tous des hommes. Les femmes ne sont pas impliquées souvent dans le travail journalistique et à la production des magazines. Pour atténuer ce problème, il faut renforcer la sensibilisation auprès des responsables de médias au respect de la dimension genre et encourager les femmes à postuler pour des postes à responsabilité ;
- Plusieurs journalistes et responsables ayant bénéficié de différentes formations de SFCG ont démissionné. D'autres se sont engagés dans plus d'un travail et ont préféré faire le commerce ou l'enseignement pour gagner la vie au détriment du travail de la radio. Ainsi, il avait été suggéré de former les responsables des médias sur l'autonomisation de leurs radios pour les rendre viable en vue de garder le personnel ;
- Les processus d'évaluation des indicateurs en commun pour chaque partenaire de mise en œuvre restent un problème particulier pour chaque partenaire à ce projet. La récolte de ces données est faite par l'équipe de suivi et évaluation de l'unité d'appui à la stabilisation, cependant le partage de rapport pour le suivi reste un problème pour l'avancement de l'atteinte des résultats liés à ces indicateurs.
- Rotations fréquentes des éléments FARDC et PNC empêchent par ailleurs la mise en œuvre des activités de sensibilisation et créent le besoin de nouvelles formations. C'est le cas des FARDC à Boga où dans le comité de sensibilisation FARDC, seulement 3 sur les 12 militaires ont reçu la formation. De même, à Gety, les militaires FARDC sont souvent affectés à des opérations et ne peuvent pas suivre la formation.

Recommandations : (1) plaider auprès des autorités politiques et militaires afin de limiter les mutations des effectifs ; (2) renforcer le travail avec les comités de base pour bien encadrer les nouveaux comités ; (3) élargissement des séances de sensibilisation des zones d'affectation et opérations militaires.

### **Coordination**

La qualité de la coordination entre l'OIM, Search for Common Ground et la police au niveau national et provincial a permis une formation réussie des policiers à déployer à Burasi. Des réunions avec la police des Nations Unies (UNPOL) pour définir les modalités de collaboration et de bons offices ont eu lieu. L'expertise de cette institution sera nécessaire pour renforcer les capacités des policiers qui seront déployés à Burasi.

Le lead du consortium a assuré efficacement son rôle de coordination au cours du second semestre. Les informations étaient partagées à temps et les réponses aux préoccupations des membres viennent dans le délai.

Le lead du consortium a assuré efficacement son rôle de coordination tout au long de la vie du projet. Les informations étaient partagées à temps et les réponses aux préoccupations des membres viennent dans le délai.

### **Ancrage institutionnel**

La signature de l'acte d'engagement par le gouvernement provincial et le commissaire provincial de la PNC permet d'assurer l'ancrage institutionnel et la pérennisation du projet.

Le choix de Burasi par l'autorité provinciale, en accord avec les autorités locales, témoigne de la bonne volonté des autorités et est considéré comme un signe d'appropriation.

La coordination avec la direction régionale de Service d'Education et d'Action patriotique Civique et Sociale (SECAS) au niveau régionale Ituri n'arrive pas à fournir l'appui nécessaire en termes de suivi qualitatif des activités, ce qui réduit la participation des FARDC aux séances de sensibilisation au niveau local. En termes de voies de sortie, des missions de suivi et coordination au niveau national sont prévues dans la zone au mois de février 2019 et contribueront aux solutions à cette question.

### **Questions de genre**

La mise en œuvre de la stratégie genre est progressivement améliorée et le taux de la participation de femme à chaque composante d'activité sous l'objectif spécifique 5 (OS5) ne cesse de s'accroître. Les activités de masse comme les initiatives de concertation et de dialogues entre les acteurs de sécurité et population enregistrent une bonne participation de la femme contrairement à d'autres types d'activités comme les réunions de Conseil Local pour la sécurité de Proximité (CLSP), les sensibilisations au sein des unités Comité de base PNC et FARDC. Ces deux types d'activités enregistrent moins la participation féminine surtout au dernier semestre. La raison majeure est que ces activités ont un taux moins suffisant de participation des femmes. Toutefois à leurs seins, ces structures abordent les questions sensibles au genre comme notamment le rôle et la participation de la femme dans le maintien de la sécurité.

Les CLSP en tant que plateforme de dialogue sur des questions sécuritaires abordent les questions sur la protection de la femme et les enfants, de même les Comités de base sensibilisent également les unités FARDC et PNC sur la prise en compte du genre lors de leurs interventions militaires et policières.

Au cours de ce trimestre, les initiatives de concertation et de dialogue ont atteint un taux de 69% de participation masculine et 31% de participation féminine.

A titre illustratif: le taux de la participation féminine est toujours en baisse comparativement à la participation masculine. Néanmoins, il faut signaler qu'une avancée significative est constatée sur la participation des femmes à l'ensemble des activités du projet. En plus, les 31% atteints dépassent largement le pourcentage de 15% prévu par le projet. Des efforts continuels restent à fournir pour atteindre l'idéal de 50% de participation homme/femme.

### **Enseignements**

- Une approche et une coordination qui incluent à la fois la police au niveau central et au niveau provincial demeurent cruciales pour la réussite du projet. Le rôle du niveau central dans la supervision et l'orientation de la mise en œuvre permet de s'assurer que le niveau provincial respecte ses engagements et s'aligne aux objectifs du projet, tout en permettant de résoudre, ou au moins de relayer, les questions qui ne pourront être résolues au niveau local.

- La qualité des relations entre l'autorité civile et la police au niveau provincial et local, et le renforcement du leadership à ce niveau, sont des éléments essentiels pour la réussite du projet.
- La mise en place d'un système de suivi rigoureux et d'accompagnement professionnel au profit des acteurs qui ont bénéficié de sessions de formation, est un moyen indispensable pour optimiser les apports du projet afin d'atteindre les objectifs recherchés ;
- Bien que la mise en place et la redynamisation des Conseils Locaux de Sécurité de Proximité (CLSP) dont 3 sur 4 prévues dans le secteur de Bahema-Sud et chefferie de Bahema-Boga et Walendu-Bindi a créé un climat d'acceptation de ces acteurs dans ces zones ; les CLSP ont néanmoins encore besoin d'appui de la part des différents partenaires pour le partage d'expérience et l'amélioration de la qualité de mise en œuvre de leurs activités respectives et de manière autonome. Leurs membres ont encore besoin de formations supplémentaires sur d'autres thématiques, telles que les techniques de plaidoyer et la mobilisation des ressources financières et de matériels pour leur fonctionnement.

### Réussites notables

*« Merci à SFCG pour cette formation, surtout pour sa politique de faire participer les femmes dans des assises, nous femmes sommes bien honorées d'avoir pris part à cette formation, et surtout les enseignements que nous en avons tirés : nous savons tous déjà que la femme a une importance capitale dans la gestion des affaires de la chefferie, dans la prise des décisions sécuritaires. Avant cette formation, les hommes ne trouvaient pas la place de la femme dans des questions sécuritaires de la communauté ; mais grâce à cette formation, les hommes viennent d'être convaincus de la place de la femme dans l'étude des questions sécuritaires de la chefferie, de toute la communauté. Nous avons tous appris que la place de la femme n'est pas seulement limitée aux seuls travaux ménagers ». **Propos de Madame Anto Bamanyisa, responsable Genre de la chefferie Bahema Mitego.***

*« Au nom de la chefferie de Bahema Mitego et à mon nom propre, je suis satisfait de l'arrivée de SFCG dans notre chefferie, du sacrifice consenti pour venir ici, c'est vraiment un signe d'attachement et de dévouement. Je suis surtout reconnaissant de la qualité et de l'importance des connaissances que nous venons de recevoir de la part de SFCG sur le processus de l'élaboration des plans locaux de sécurité mais aussi sur le processus de diagnostic sécuritaire. Avant cette formation de SFCG, nous étions vraiment ignorants, l'on ne savait pas comment les choses marchent, on avait des lacunes sur beaucoup de choses quant au fonctionnement du CLSP, au diagnostic sécuritaire et au processus d'élaboration d'un PLS cohérent. Maintenant nous avons des connaissances suffisantes. Nous avons espoir que s'il y a la deuxième phase de ce projet PKA, SFCG va continuer d'intervenir dans la chefferie de Bahema Mitego ». **Déclare le Chef de la chefferie de Bahema Mitego.***

*« C'est depuis les années 1960 que nous n'avons pas de service de la PNC ici chez nous à Burasi ; lorsque nous l'avons vu débarquer ici, avec la construction du bureau du bâtiment PNC, sous avons été surpris, vraiment surpris. Mais il s'est posé une confusion chez moi : est-ce que cette police qu'on appelle Police de proximité c'est une autre police ou quoi, cette confusion est restée ; heureusement SFCG vient d'enlever cette confusion avec cette formation, je connais déjà qu'il n'y a pas une police et que la police de proximité n'est pas différente de la PNC. Je*

viens d'avoir les connaissances sur les attributions de la police, différemment des autorités de la chefferie qui jouent le rôle de la police ». **Propos de David Agaba Membre de la jeunesse de la chefferie**

- « Permettez-moi de présenter ma gratitude à Search for Common Ground d'avoir pensé à la chefferie de Bahema Mitego, à Burasi en particulier. Le message de SFCG me va au cœur : en montrant l'importance de la police aux participants, c'est une forte sensibilisation. Il y a une forte méfiance des services de la police par la communauté, je pense qu'à l'issue de cette formation qui nous a beaucoup parlé de la police de proximité et son rôle, la communauté, particulièrement les participants à cette formation vont changer leurs comportements vis-à-vis de la police que la plupart des membres de la communauté considèrent comme un service sans importance ». **Déclaration de Fidèle Munganga, commandant sous commissariat PNC Burasi.**

1. « Grâce au Projet **Pamoja Kwa Amani**, nous sommes acceptés ici. Au début, il n'y avait pas d'acceptation entre les autochtones et les venants et cette situation se faisait remarquer dans l'administration de l'Etat. Lorsque SEARCH organise des formations, AR, TEP, etc., toutes les couches de la population sont touchées et lorsque tous travaillent, main dans la main, qu'on soit autochtone ou étranger, elle déclenche l'acceptation mutuelle. Ceci est une manière de lutter contre le tribalisme », **témoignage de KABUYA Charles, chef de poste de l'ANR/BOGA.**
2. « Nous constatons de plus en plus une amélioration de la part des forces de l'ordre PNC et FARDC sur leur mode de vie dans la communauté. Les soupçons contre la population en général diminuent progressivement et la sécurité est de plus en plus améliorée. Personne ne pouvait faire confiance aux unités FARDC et PNC et de même du côté des forces de l'ordre qui ne pouvaient sous aucune circonstance accorder confiance à la population du Sud-Irumbu en général », **dit le curé Robert BURA de la paroisse de Gety lors d'une conversation sur les relations entre FARDC/PNC et Population.**
3. « Il était absolument impossible de voir un militaire ou un policier parler avec un civil, car ils pensaient auparavant que tous les citoyens étaient soit le frère, la sœur ou les membres de la famille d'un milicien de FRPI. Les militaires et les policiers nous considéraient tous comme des espions du groupe armé FRPI. Heureusement, la situation a changé ; ils commencent à comprendre que ce n'est pas tout le monde qui collabore avec les miliciens FRPI », **dit le coordinateur de la Société civile de Gety, Monsieur Androzo.**
4. Le déploiement de la police permettra de modifier les perceptions de la population civile sur cette dernière et d'offrir des opportunités de dialogue entre les deux parties :« Nous sommes heureux de voir ici les autorités policières de la Province venir observer par elles-mêmes l'évolution de la construction du Commissariat de la chefferie de Bahema Mitego. Pour la première fois dans l'histoire de la chefferie, un général de la police s'est rendu à Burasi. Nous sommes désormais confiants dans le fait que la police sera prochainement déployée ici. Cela va permettre de renforcer le lien de confiance entre la population et la police, et inciter des réfugiés à revenir d'Ouganda, où certains avaient fui pour échapper aux attaques de la FRPI. Tous ensemble, nous ferons un effort pour accueillir et travailler avec la police à la sécurisation de notre chefferie et notre frontière ». **Propos du chef de chefferie des Bahema Mitego à Burasi lors de l'arrivée de la délégation de la PNC.**

## Objectif Spécifique 6 : Cohésion sociale et résilience sont renforcées

L'évaluation finale révèle que Mercy Corps n'a pas atteint le résultat attendu à son objectif spécifique 6.1.0 du fait qu'aucune plateforme intercommunautaire sur le 4 prévue n'a été mise en place. Jusqu'à la fin du programme, aucun dialogue entre les différentes communautés en conflits n'a été organisé.

|                                                        | Référence | Cible | Atteint | % de la cible |
|--------------------------------------------------------|-----------|-------|---------|---------------|
| Nombre de plateformes de dialogue intra-communautaires | 0         | 4     | 0       | -100%         |

Source : Rapports semestriels du suivi des indicateurs et d'activités du projet

Néanmoins, l'évaluation a constaté que 16 comités ont été installés dont un comité par village pour le suivi des bénéficiaires. En effet, le résultat des groupes de discussion montre que le programme a trouvé des difficultés d'associer les comités des villages dans toutes les activités pour leur permettre de faire le suivi des activités dans leurs villages respectifs même après le projet.

|                                                                                                                                                                                  |                                                                                       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Résultat 6.1 : Les tensions entre les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs sont réduites à travers le développement d'une agriculture plus productive et résiliente</b> | <b>Etat</b>                                                                           |
|                                                                                                                                                                                  |  |

### Produit 6.1.1 : Les acteurs économiques s'engagent et facilitent le développement agricole

Les données collectées démontrent que le développement agricole, l'élevage, l'AGR et la pêche passent par la mise en relation des acteurs économiques présents dans la zone d'action du projet Pamoja Kwa Amani. L'indicateur principal associé à ce produit prévoit 20 réunions d'échange sur toute la durée du projet.

|                                                             | Référence | Cible | Atteint | % de la cible |
|-------------------------------------------------------------|-----------|-------|---------|---------------|
| Nombre de réunions d'échange entre les acteurs économiques. | 0         | 20    | 20      | 100%          |

Source : Rapports semestriels du suivi des indicateurs et d'activités du projet

A ce jour, 20 réunions d'échange ont été tenues entre les acteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, UGREP, agents de l'ordre, SENASEM, IPAPEL, RIMA, ACOPELI, LEAF II, FEC, les opérateurs économiques, les autorités locales et administratives et les transporteurs) avec comme résultante *l'adoption et la promulgation par les participants de 11 bonnes pratiques agricoles.*

### Produit 6.1.2 : L'appui aux agriculteurs, éleveurs et pêcheurs est assuré

Il sied de noter que l'appui aux agriculteurs éleveurs et pêcheurs à travers l'accroissement des connaissances agricoles, la distribution des semences améliorées, la construction des stations des montes et la distribution des géniteurs de race améliorée et autres équipements agricoles mais aussi, le regroupement des agriculteurs en groupements agricoles, d'éleveurs et pêcheurs a permis d'améliorer 3 pratiques dans ce secteur notamment : l'application des bonnes pratiques agricoles, d'élevage et des pêches.

|                                                                                                    | Référence | Cible | Atteint | % de la cible |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------|---------|---------------|
| # des bonnes pratiques agricoles promues par le projet adopté par les participants                 | 0         | 3     | 3       | 100%          |
| % des agriculteurs et éleveurs qui ont participé à au moins 4 séances de renforcement de capacités | 0%        | 80%   | 59,11%  | - 26,11%      |

**Source :** *Rapports semestriels du suivi des indicateurs et d'activités du projet*

Il sied de noter que l'appui aux agriculteurs, éleveurs et pêcheurs a été renseigné sur la base de deux indicateurs. Le nombre de bonnes pratiques agricoles promues par le projet adoptées par les participants et le pourcentage des agriculteurs et éleveurs qui ont participé à au moins 4 séances de renforcement de capacités.

Au total, 4 séances de renforcement de capacités ont été réalisées. Lesdites séances ont outillé les bénéficiaires sur les techniques de gestion des parcelles collectives, des pâturages collectifs et des groupes des pêches collectives. Ainsi 341 agriculteurs, 63 pêcheurs et 347 éleveurs (dont 177 éleveurs de bovin et 170 éleveurs des ovins) ont été capacités.

Pendant la formation, l'évaluation finale et les listes des présences démontrent qu'il y a certains bénéficiaires qui n'ont pas participé à toutes les séances de formation. Les résultats nous montrent que 59,11% des bénéficiaires dont 20,79% des femmes ont participé à 4 séances de formation. L'indicateur envisage atteindre un taux de participation de 80%.

Ensuite, Le niveau de connaissance s'est significativement amélioré passant de mauvais à bon, 60% des participants ont eu une note très bonne dont 30 % femmes. Leur formation en 16 groupements agricoles, 15 groupements d'éleveurs en coopérative pour la promotion et la défense de l'élevage (COPRODEL) et 3 groupements de pêcheurs crée les conditions d'échanges, de travail collectif pour ainsi renforcer la cohésion sociale.

Les travaux de construction des stations de monte dans les 4 chefferies ont été réalisés, 4 stations de monte ont été construites. En revanche, les groupes de discussion avec les bénéficiaires éleveurs révèle que la distribution des bovins et des ovins n'est pas arrivée à son terme vu que certains bénéficiaires disent n'avoir pas reçu leurs géniteurs jusqu'à la fin du projet. Après l'achèvement des travaux de construction des stations de monte, le programme a fait l'achat de 9 têtes de vache de race améliorée qu'il a partagée dans 3 stations de monte en termes de 3 vaches par station, toutes clôturées par des fils barbelés, accompagnées de lot de médicament pour leur traitement. L'objectif était de faciliter les bénéficiaires (éleveurs) à obtenir des races améliorées progressivement par accouplement de leurs vaches ordinaires avec les vaches installées dans les stations de monte. Pour les ovins,

6 chèvres et 4 ports ont été installés dans la station de monte d'Andisoma accompagnés d'un lot de médicaments et 17 chèvres dans d'autres villages ciblés.

En plus, au terme du programme, il a été créé 3 groupes de pêcheurs dont 75 personnes chacun et ont bénéficié de 6 pirogues motorisées, 3 moteurs hors-bord et 6 ballons de filets. Ces distributions ont été accompagnées des consommables (120 l de carburant, 3 tableau noir et 3 téléphones mobiles). Ces équipes travaillent en conformité avec la réglementation de la pêche en RDC mais fort malheureusement, ces équipes n'ont pas des gilets de sauvetage malgré le risque de noyade pérennante sur le Lac Albert.

### **Produit 6.1.3 : Des parcelles collectives de pâturage et pour l'agriculture sont mises en place et capitalisées**

L'évaluation des rapports d'activité montre que 42 parcelles collectives ont été enregistrées par le programme Mercy Corps. Il ressort que la valorisation et la typologie de ces parcelles étaient conditionnées par leur formalisation. Les pâturages collectifs et les parcelles collectives étaient initiés par le projet pour accueillir des bénéficiaires qui n'avaient pas des champs et/ou de pâturage afin de réduire les conflits communautaires qui existent depuis longtemps entre les éleveurs et les agriculteurs dans les chefferies ciblées.

|                                                                                                                      | Référence | Cible | Atteint | % de la cible |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------|---------|---------------|
| # de parcelles de pâturage collectives et parcelles agricoles collectives enregistrées.                              | 0         | 80    | 42      | - 47,5 %      |
| % des femmes membres des OP avec accès aux parcelles de pâturage collectives et aux parcelles agricoles collectives. | 0         | 65%   | 47,8%   | - 36%         |

**Source :** *Rapports semestriels du suivi des indicateurs et d'activités du projet*

Il sied de noter que 86,81% des femmes membres des OP n'ont pas accès aux pâturages collectifs et seulement 13,19% ont accès aux pâturages collectifs. Ensuite, 84,42% des femmes membres des OP ont accès aux parcelles agricoles collectives et 17,58% de femmes disent ne pas avoir accès comme le montre le graphique ci-dessous. Par conséquent, 47,80% en moyenne des femmes membres des OP ont accès aux parcelles de pâturage collectives et aux parcelles agricoles collectives.

### **Produit 6.1.4 : Les conditions pour les activités économiques et productives sont favorables**

L'analyse finale nous confirme que les agriculteurs font environs 61 minutes pour atteindre le marché le plus proche, les éleveurs réalisent environs 122 minutes et 34 minutes pour les pêcheurs. Notons que les femmes font plus de temps que les hommes pour atteindre le marché le plus proche. Dans l'ensemble, nous observons à la fin du projet qu'en moyenne une personne (agriculteur, éleveur ou pêcheur) fait environ 75 minutes pour atteindre le marché le plus proche.

|                                                                                                                                            | Référence | Cible   | Atteint | % de la cible |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|---------|---------|---------------|
| Temps moyen (pour les agriculteurs, les pêcheurs, les éleveurs de bétail, les petits commerçants) pour atteindre le marché le plus proche. | 54 min.   | 30 min. | 75 min. | - 60%         |

**Source :** Rapports semestriels du suivi des indicateurs et d'activités du projet

En comparaison aux données Baseline, les agriculteurs faisaient 58 minutes, les éleveurs environ 49 minutes, et les pêcheurs 24 minutes. Globalement au début du projet, l'enquête Baseline nous révèle qu'en moyenne une femme faisait 59 minutes et un homme faisait 49 minutes pour atteindre le marché le plus proche soit une moyenne de 54 minutes.

|                                                                                                           |             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <b>Résultat 6.2 : La cohabitation pacifique et la résilience sont renforcées chez les jeunes à risque</b> | <b>Etat</b> |
|                                                                                                           | <b>X</b>    |

Les activités pour le renforcement de la cohabitation pacifique et la résilience chez les jeunes à risque ont été préparées à travers des activités telles que : l'étude socio-économique de base de la zone et des bénéficiaires, la mission d'appui des jeunes dans le choix de métier et projets de micro-entreprise. En plus, les dirigeants des groupements des jeunes à risque ont bénéficié de la formation sur la création et la gestion d'une microentreprise avec accent particulier sur la création et la gestion d'activités génératrices de revenu (AGR). 112 jeunes ont été ainsi formés dans les 7 ETD, 48 dans la période précédente et 64 dans cette période de mai à octobre 2019.

|                                                                                                                                                  | Référence | Cible | Atteint | % de la cible |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------|---------|---------------|
| Nombre et catégorie des besoins fondamentaux que les jeunes ont satisfait (pour eux et leurs familles) grâce aux revenus des micro-entreprises ; | 0         | 3     | 3       | 100%          |
| % en régression des incidents / agressions (verbales et/ou physiques) interethniques entre les jeunes                                            | 20%       | 50%   | 50%     | 100%          |

**Source :** Rapports semestriels du suivi des indicateurs et d'activités du projet

Par la suite, il s'observe que via leur écoute active par les APS, les jeunes ont des réponses à leurs états traumatiques ou post traumatiques.

En outre, 14 rencontres sportives dont 7 rencontres des équipes féminines, 7 ballets culturels et 7 séances de projection des films éducatifs ont été également réalisés en faveur de 152 jeunes sélectionnées dans 7 ETD (dont 46% des filles). Les rencontres sportives et les activités culturelles organisées au niveau des ETD ont vu également la participation des jeunes des ETDs voisines notamment Banyari Tchabi, Bahema Boga et Bahema Mitego qui sont limitrophes.

De cette manière, ces activités ont contribué au rapprochement communautaire et à la régression des incidents entre les jeunes au sein de leurs communautés respectives et aussi

entre différentes ethnies, et partant au renforcement de la cohabitation pacifique dans la zone du projet: selon les données des consultations faites durant notre mission de suivi, la majorité des personnes affirment que le nombre de cas d'incidents et/ou agressions physiques et verbales entre les jeunes des différentes ethnies a été quasi nul durant les 6 derniers mois.

### **Produit 6.2.1 : Les capacités des jeunes à risque sont renforcées en métiers professionnels**

|                                                                                                      | Référence | Cible | Atteint | % de la cible |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------|---------|---------------|
| Nombre et catégories des jeunes formés (désagrégée par sexe) qui exercent les métiers professionnels | 0         | 560   | 560     | 100%          |

**Source :** *Rapports semestriels du suivi des indicateurs et d'activités du projet*

Sur 560 jeunes à risque (filles et garçons) sélectionnés au courant du 4ème semestre, 465 jeunes dont 217 filles ont été assistés et orientés dans le choix des métiers du projet de micro-entreprise / AGR. Une étude socioéconomique de base effectuée dans les 7 ETD et restituée aux bénéficiaires a permis d'orienter le choix des jeunes à risque sur des métiers porteurs. Les activités d'apprentissage des métiers démarrées dans la période précédente se sont poursuivies durant cette période. Par ETD, on a eu 4 filières d'apprentissage exceptée dans la chefferie des Bahema Mitego où il y a 5 filières, soit au total 30 groupes d'apprentis selon les filières. La formation professionnelle a été accélérée sur 4 mois (mars, avril, mai et juin 2019), soit 16 semaines au total ; et les jeunes ont bénéficié de 400 heures de formation par filière, soit dans l'ensemble 8400 heures consommées pour la formation professionnelle des jeunes.

Les activités d'apprentissage des métiers ont été réalisées avec 30 formateurs recrutés dans la zone du projet (7 ETD du Sud Irumu) pour toutes les filières énumérées ci-dessous.

En outre, 6 infrastructures dont 5 ateliers-écoles temporaires qui seront transformés en centre de formation professionnelle et un bâtiment en dur pour la formation des jeunes ont été construites dans les 5 ETD prioritaires. Entre autres métiers porteurs choisis et exercés après la formation reçue, on note : La Coupe-couture (222 jeunes dont 21 H et 201 F), le Commerce (92 jeunes dont 70 H et 22 F), la Menuiserie (62 jeunes dont 62 H et 0 F), l'Informatique (80 jeunes dont 60 H et 20 F), l'Agriculture dont 9 H et 0 F, la Mécanique dont 38 H et 0 F, et la Coiffure esthétique dont 1 H et 6 F.

Les matériels et fournitures, consommables (alimentaires et non alimentaires) ci-après ont été distribués aux jeunes à risque en vue de démarrage des AGR et métiers :

- **Filière Commerce** : La friperie, le carburant, le poisson, haricot, huile de palme, oignon, ail, motos pour le transport des marchandises...
- **Filière Informatique** : Ordinateurs, imprimantes, panneaux solaires, batteries, papiers duplicateurs, ...
- **Filière Menuiserie** : Outillages mécaniques et électriques, groupe électrogène, planches etc. ;

- Filière Coupe-couture : Les machines à coudre ordinaires et électriques, générateurs, tissus, fer à repasser, ...
- **Filière Coiffure et Esthétique** : Les outillages mécaniques et électriques, produits dirigeants, mèches, plantes, ...
- **Agriculture** : Les intrants agricoles (outillages aratoires, produits phytosanitaires, semences, ...);
- **Mécanique auto et moto** : outillages de mécanicien (clés ordinaires et mixtes), générateur électrique {GANGFA et aliénataires} pour ajustage, ...

### Produit 6.2.2: Les microentreprises sont opérationnelles et génèrent des revenus

Les jeunes ont été appuyés pour leur organisation en groupements associatifs selon les métiers choisis. Au total, on a enregistré 38 Groupements constitués (assimilables aux micro-entreprises) dans les 7 ETD, lesquels se répartissent comme suit par ETD : 6 pour Walendu Bindi, 4 chez Bahema Boga, 5 chez Banyali Tchabi, 6 chez Bahema Mitego, 7 chez Andisoma, 4 chez Walese Vokutu et 6 chez Bahema Sud.

|                                                                                                      | Référence | Cible | Atteint | % de la cible |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------|---------|---------------|
| Nombre et catégories des jeunes formés (désagrégée par sexe) qui exercent les métiers professionnels | 0         | 36    | 38      | 105,5%        |
| Nombre et catégorie des micros-entreprises créées                                                    | 0         | 36    | 38      | 105,5%        |
| Taux de croissance des avoirs des bénéficiaires                                                      | 0%        | 30%   | Non dit | -             |

**Source :** Rapports semestriels du suivi des indicateurs et d'activités du projet

On note que les femmes sont majoritaires dans les groupements de coupe-couture : au total 142 filles se répartissent dans les 7 groupements de coupe couture. Le nombre restant, soit 62 filles se répartissent dans les autres groupements. Le taux de croissance des avoirs des bénéficiaires n'a pas été évalué, car les activités des microentreprises ont démarré depuis peu de temps.

### Produit 6.2.3: Les actions menées par les jeunes à risque contribuent au processus de cohésion sociale

Cinq rencontres sportives et 7 projections de film éducatifs ont été organisés au sein de 7 ETD de la Zone du projet. Les activités de rencontre inter ETD n'ont pas été organisées. Cependant, il a été organisé des activités d'assistance psychosocial aux jeunes à risque. En effet, 14 Agents Psycho sociaux dont 7 Femmes et 7 hommes ont été recrutés puis formés en vue de l'accompagnement des jeunes à risque.

|                                                                                                                                          | Référence | Cible | Atteint | % de la cible |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------|---------|---------------|
| Nombre et catégories des activités socio-culturelles et sportives inter communautaires réalisées qui exercent les métiers professionnels | 0         | 14    | 12      | 85%           |
| Nombre de participants qui se sont déplacés d'une ETD à l'autre pour les différentes activités socio-culturelles et sportives            | 0         | 1120  | -       | -             |

Pendant la période d'extension, ces agents psycho sociaux appuyés par un psychologue ont organisé des activités de médiation familiale et communautaire et celles de thérapie de groupe. La médiation a concerné 51 jeunes (31 F et 20 G) tandis que la thérapie de groupe était en faveur de 80 jeunes (51 F et 29 G) évaluées comme étant en besoin d'assistance psychosocial dans les 7 ETD. Ces activités ont permis :

- La résolution pacifique de 50 conflits familiaux et/ou communautaires, entre autres : des couples ont été réunifiés, des frères et sœurs, des cousins et cousines, des tantes/oncles et neveux/nièces ont été réconciliés, des enfants ont réintégré leurs familles ;
- La détraumatisations de 80 jeunes à risque.

Et tout cela a eu comme effets : un renforcement de la résilience des jeunes à risque et une amélioration de la cohésion sociale dans la zone du projet.

|                                                                                                                                      |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <b>Résultat 6.3 : L'accès aux services financiers et sociaux de base en faveur des hommes et des femmes vulnérables est amélioré</b> | <b>Etat</b> |
|                                                                                                                                      | X           |

L'accès aux services financiers et sociaux de base en faveur des hommes et des femmes vulnérables est maintenant amélioré. En effet, lors du sondage mené auprès d'un échantillon de 36 Muso avec 763 membres dont 366 hommes (48 %) et 397 femmes (52 %), 674 membres (88.3 %) dont 316 hommes (46.9 %) et 358 femmes (53.1 %) déclarent avoir initié des activités génératrices de revenus grâce aux crédits octroyés dans les Muso. Pour ces membres, les crédits octroyés à la Muso leur ont permis de se prendre en charge car ils ont initié des activités dont ils tirent des bénéfices pour répondre aux besoins sociaux de base. Pour certains membres, ils ont investi une partie de ces crédits dans les activités champêtres leur permettant ainsi d'augmenter leur capacité de production. Les produits des champs leur ont servi pour la restauration des membres de leur famille et une partie vendue leur a procuré des fonds pour répondre à d'autres besoins tels que les soins médicaux, la scolarisation des enfants, etc.

|                                                                                                                                                                                                                              | Référence | Cible      | Atteint    | % de la cible |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|------------|------------|---------------|
| <b>Qualité :</b> Mesure dans laquelle hommes et femmes (jeunes filles et jeunes hommes si pertinent) dans les groupes à risque déclarent qu'un soutien de qualité a été fourni                                               | Mauvaise  | Très bonne | Très bonne | 100%          |
| <b>Conscience :</b> % d'hommes et femmes (jeunes filles et jeunes hommes si pertinent) dans les groupes à risque déclarant qu'ils sont conscients et sauraient comment accéder aux services de soutien dans chaque catégorie | 0%        | 70%        | -          |               |
| % d'hommes et femmes membres des Muso ayant initié des actions (entreprises ou autres) grâce aux crédits des Muso.                                                                                                           | 0%        | 80%        | 88,3%      | 110,3%        |

Source : Rapports semestriels du suivi des indicateurs et d'activités du projet

Par ailleurs, d'autres membres disent avoir investi les fonds des crédits dans les activités génératrices de revenus : petit commerce des articles divers ; la vente de la farine de manioc ; la vente de l'huile de palme, etc. Il y en a qui ont investi les crédits dans l'élevage de petit bétail : chèvre, porc, etc. Les fonds générés ont servi, soit à acheter des parcelles, soit à construire des maisons en tôles ou finaliser la construction des maisons, etc. Bref, ils ont amélioré leur condition de vie grâce aux activités initiées

### **Produit 6.3.1 : Les MUSO sont renforcées et opérationnelles**

Les 70 MUSO redynamisées et créées au début du projet et tout au long de la vie du projet sont renforcées et opérationnelles à l'heure actuelle. En effet, les membres cadres de ces Muso ont été formés dès le début afin de les rendre capables de bien faire fonctionner et gérer leur Muso. Le résultat de post test administré aux participants qui avaient subi le pré test avait révélé une bonne amélioration de connaissances par rapport au fonctionnement de la Muso car 21 participants sur 32, soit 65,62 % ont obtenu de bonnes cotes.

|                                                                               | Référence | Cible | Atteint   | % de la cible |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------|-----------|---------------|
| Subventions moyennes par bénéficiaire (ventilé par sexe et âge)               | 0\$       | 100\$ | -         | -             |
| Montant moyen des fonds dans les caisses vertes des MUSO                      | 0\$       | 500\$ | 890,66 \$ | 178,13%       |
| Montant moyen des fonds dans les caisses rouges MUSO                          | 0\$       | 200\$ | 136.94 \$ | 68,45%        |
| Montant moyen octroyé par membre de MUSO (désagrégé par crédit et assistance) | 0\$       | 300\$ | 114,64    | 38,21%        |

**Source :** Rapports semestriels du suivi des indicateurs et d'activités du projet

Cependant, durant toute la vie du projet, un accompagnement de proximité des animateurs du projet a permis aux membres des Muso de renforcer leurs capacités. En effet, à travers les activités telles que l'atelier d'élaboration du Règlement Intérieur, les visites dans les assises, l'enquête de classification et sa restitution, les réunions bimestrielles organisées à l'intention des membres des Muso ont permis de déceler les faiblesses dans le fonctionnement et les recommandations formulées ou voire des exercices concrets par exemple sur la tenue des documents comptables ont aidé à renforcer les capacités opérationnelles des Muso.

Toujours dans le souci de rendre les Muso plus fortes dans leur fonctionnement et surtout en vue de les préparer pour se constituer en groupements de Muso, deux séries de formation ont été organisées à l'intention des cadres des Muso :

- **La 1ère a porté sur :** Pourquoi et comment crée un groupement des Muso ; Fonctionnement des organes du groupement des Muso ; Fonctionnement de la grande caisse rouge ; Aperçu sur la caisse de refinancement
- **La 2è** quant à elle s'est penchée principalement sur la gestion financière et logistique d'un groupement de Muso.

Les résultats des pré et post test administrés à un échantillon 81 participants sur l'ensemble de 5 sites de formation soumis au pré-test, seuls 4 participants obtenu une cote moyenne de

6/10. Mais après la formation au post test, du même échantillon, 70 participants avaient bien répondu aux mêmes questions avec des cotes se situant entre 5/10 et 9/10 : une grande amélioration des connaissances.

Quant à la 2<sup>e</sup> formation, un échantillon de 77 participants a été soumis au pré test toujours sur l'ensemble de 5 sites de formation. Au pré-test, 2 participants seulement ont obtenu une cote de 5/10. Cependant au post test 65 participants ont obtenu des cotes situées entre 6/10 et 8/10. Nous constatons également une bonne amélioration de connaissances.

#### Toutes ces MUSO cotisent dans deux caisses :

-**Verte** : pour constituer un capital qu'ils se donnent comme crédits entre les membres

- **Rouge** : pour assister les membres en cas des situations heureuses ou malheureuses selon que les membres décident.

Lorsqu'on regarde les données chiffrées prélevées dans les outils de gestion des Muso à différentes périodes de récolte des données, l'on se rend compte d'une évolution régulière des fonds dans ces caisses des échantillons des Muso visitées tel qu'on peut le constater dans le tableau ci-après :

#### Evolution des fonds dans les MUSO visitées

| Période de récolte des données | Fond moyen Caisse verte | Fond moyen Caisse rouge | Crédits octroyés |               |     |     | Assistances aux membres |               |    |     |
|--------------------------------|-------------------------|-------------------------|------------------|---------------|-----|-----|-------------------------|---------------|----|-----|
|                                |                         |                         | Montant          | Bénéficiaires |     |     | Montant                 | Bénéficiaires |    |     |
|                                |                         |                         |                  | H             | F   | T   |                         |               | H  | F   |
| Décembre 2018                  | 289.31 \$               | 102.17 \$               | 15725.93 \$      | 105           | 97  | 202 | 791.56 \$               | 32            | 38 | 70  |
| Mai 2019                       | 375.59 \$               | 138.07 \$               | 17376.26 \$      | 83            | 101 | 184 | 523.43 \$               | 33            | 42 | 75  |
| Octobre 2019                   | 890,66 \$               | 136.94 \$               | 26482.84 \$      | 143           | 110 | 253 | 1807.5 \$               | 101           | 84 | 185 |

Il en est de même pour les crédits octroyés aux membres et les assistances faites aux membres. En effet, lorsque la quantité des fonds moyens dans les caisses augmente, les montants de crédits et d'assistances aussi augmentent : le montant moyen de crédit est de 104,67 \$ et celui d'assistance est de 9,77 \$.

Ceci prouve à suffisance que les Muso sont renforcées et opérationnelles, bien qu'il soit nécessaire qu'elles soient encore accompagnées pour une bonne appropriation par les membres et pour leur pérennisation. C'est le travail qui sera fait dans le cadre de groupement de Muso par les animateurs endogènes formés dans ce sens.

#### Produit 6.3.2 : Les Groupements MUSO sont mise en place et contribue à leurs pérennisations

En fin août – début septembre 2019, il a été organisé des assemblées constitutives de groupements de Muso dans 5 sites de concentration des Muso, à savoir Gety, Boga, Kasenyi,

Nyankunde et Bwanasura. Ainsi donc 5 groupements de Muso ont été créés et les cadres ont été choisis parmi les membres des Muso constituant chacun de groupement de Muso. Ces cadres ont bénéficié avec les cadres des Muso de formation par rapport au fonctionnement de GM et la gestion financière et logistique de GM (cfr Produit 6.2.1).

|                                                                                                | Référence | Cible     | Atteint | % de la cible |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|---------|---------------|
| Quantité moyenne des fonds dans les caisses de refinancement des groupements des MUSO          | 0\$       | 30 000\$  | 479     | -             |
| Quantité moyenne des fonds dans les grandes caisses rouges des groupements des MUSO            | 0\$       | 5000 \$   | 20 \$   | 178,13%       |
| Montant moyen octroyé par membre des groupements de MUSO (désagrégré par crédit et assistance) | 0\$       | 30 000 \$ | 0 \$    | 68,45%        |

**Source :** Rapports semestriels du suivi des indicateurs et d'activités du projet

A l'instar de Muso, les GM fonctionnent également avec deux caisses : la grande caisse rouge et la caisse de refinancement. Chaque membre de Muso membres d'un GM cotise dans la Grande Caisse Rouge et ces fonds serviront à accorder des assistances à ces Membres. Tandis que dans la caisse de refinancement, les Muso membres d'un GM achètent des actions selon leur gré et le projet va y mettre également le fonds de refinancement prévu à cette fin.

Ainsi donc, lors de notre récolte des données, nous avons consulté les documents comptables des 5 GM et nous nous sommes rendu compte que les cotisations dans la Grande Caisse rouge avaient déjà commencé ainsi que quelques actions achetées dans la caisse de refinancement. Cependant, les activités de crédits au niveau de GM n'ont pas encore commencé étant donné que toutes les Muso n'ont pas encore acheté des actions. La situation de la Grande Caisse rouge et la caisse de refinancement se présente de la manière suivante :

Situation de la Grande Caisse rouge et de la caisse de refinancement

| Site de GM | Nombre de Muso membres de GM | Montant cotisé dans la Grande Caisse Rouge | Montant d'actions dans la caisse de refinancement |
|------------|------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| BWANASURA  | 6                            | 155 000 FC                                 |                                                   |
| BOGA       | 23                           | 852 500 FC                                 | \$1 150,00                                        |
| GETY       | 13                           | 337 000 FC                                 |                                                   |
| KASENYI    | 8                            | 102 000 FC                                 |                                                   |
| NYANKUNDE  | 10                           | 391 000 FC                                 |                                                   |
| Total      | <b>60</b>                    | <b>1 837 500 FC</b>                        | <b>\$1 150,00</b>                                 |

Nous pouvons dire que la quantité moyenne de fonds dans la Grande Caisse Rouge est de 30625 FC/GM et celle de la caisse de refinancement est de 19,16 \$.

Cependant, les Muso membres de GM sont sensibilisées pour que tous les membres cotisent dans la GCR et pour achat des actions dans la caisse de refinancement car bientôt nous allons procéder au refinancement de chaque GM. Les fonds n'étant pas encore suffisant, les actions de crédits n'ont pas encore commencé au niveau de GM.

## **Défis et mesures de mitigation**

Mercy Corps a connu un certain nombre de défis dans la mise en œuvre du projet. La collaboration des bénéficiaires avec le programme était une des grandes difficultés rencontrées par le programme. L'approche d'encourager une forte collaboration est importante pour les amener à contribuer à leur propre développement et encourager les bénéficiaires à prendre la destinée de leurs actions. Il est donc important de continuer à promouvoir cette approche dans l'avenir. L'absence des conventions écrites pour l'exploitation des terrains prêtés ou cédés par des tiers au groupement agricole a été un facteur de destabilisation des travaux dans certains villages et de détournement des semences dans d'autres. Il serait opportun dans les projets avenir d'avoir des conventions écrites avant toute exploitation des terrains des tiers. Aussi, il s'avère que la plupart de races améliorées des vaches qui ont été achetées et qui ont été placées dans les stations de monte n'ont pas survécu pour plusieurs raisons liées à l'inadaptation au climat, aux conditions de leur transport du point d'achat au point d'acheminement, à l'insuffisance des médicaments pour leur traitement, ... la question a été soumise à l'UAS pour étude et recherche de solution à la réclamation des populations bénéficiaires.

Le suivi et l'évaluation permanente des activités de terrain étaient un défi durant la période de vie du projet. Plus d'effort doivent être fait dans l'avenir, particulièrement sur les suivies des indicateurs etc.

La formation des jeunes aux métiers était le cadre idéal de leur transformation. Mais elle était raccourcie à cause de l'erreur de budgétisation. Cela fait que le projet n'a pas satisfait à son objectif et les jeunes sont restés sur leur soif. Et puis la fin du projet est intervenue au moment où il y avait besoin réel de suivre les jeunes dans la pratique de leurs métiers. Nous souhaiterions qu'un projet futur prenne ce besoin en compte et que les autres projets donnent 6 mois de formation vers le début du projet de sorte à avoir le temps de faire le suivi de cette formation dans la suite avant la fin du projet.

La création de GM est intervenue vers la fin du projet parce qu'il fallait que les Muso soient suffisamment accompagnées pour se rassurer qu'elles méritent de se constituer en GM. Cependant, les GM ne pourront pas bénéficier d'un grand accompagnement de la part des animateurs projet, ce qui risque de poser des problèmes pour ces GM à bien fonctionner. Néanmoins, les animateurs endogènes ont été choisis et sont coachés par les animateurs du projet pour un bon suivi du fonctionnement des GM.

## **Coordination**

Caritas a participé aux réunions du CTC, au suivi Technique conjoint (CTS), à l'atelier de capitalisation des acquis du Projet Pamoja kwa amani Elle a préparé la visite des bailleurs du Fonds de Cohérence et a participé à leur accueil conjoint en démontrant sur le terrain les acquis et les gaps du projet du projet.

## **Ancrage institutionnel**

L'ancrage institutionnel de la résilience communautaire sera témoigné par les personnes réconciliées et les relations familiales rétablies. Mais la dotation des groupements

associatifs en statuts et règlement intérieur par chefferie ouvre la chance à tous les jeunes désireux d'apprendre un métier dans le cadre du projet de travailler dans la légalité. Par ailleurs, la redynamisation des conseils locaux de la jeunesse par le Conseil Provincial de la Jeunesse a permis à ce service de l'Etat de prendre acte des acquis du projet : elle doit s'occuper dorénavant de la jeunesse qui a voté démocratiquement ses animateurs au niveau des ETD (sauf l'ETD Walese Vonkutu) et doit continuer à encadrer les jeunes au travers des ateliers écoles qui sont devenus « Centres de jeunes » sous sa supervision à travers la passation solennelle organisée lors de ces missions de redynamisation.

### **Questions de genre**

La participation de la femme a toujours été notre préoccupation. A titre d'exemple, sur les 14 Agents psychosociaux, 7 sont des filles, la filière coupe couture est occupée en majorité par les filles ainsi que la coiffure et l'Esthétique, pour la cohésion sociale, 63,6 % de filles se sont exprimées, 38 femmes sur un total de 50 jeunes ont été réconciliés avec les membres de leurs familles, 51 filles contre 21 garçons ont dépassé leur inhibition.

Les femmes sont très présentes et actives dans les Muso ; plus de 50 % des membres de Muso que nous accompagnons sont des femmes. Elles prennent également des crédits pour leur permettre d'organiser des activités génératrices de revenus. Cela leur permet également de subvenir aux besoins de leur famille et de s'auto prendre en charge.

### **Leçons apprises**

Le programme a répondu aux besoins de la communauté dans la zone cible. Seules les activités de l'élevages n'ont pas atteint en totalité l'objectif assigné. L'impact du programme est perceptible dans la communauté, par les bénéficiaires directes du programme et des résultats durables à court-terme, moyen et à long terme dans le changement de comportement des populations cibles. Le programme a touché environ 1302 bénéficiaires directs. Néanmoins, Mercy Corps a beaucoup appris de ce programme pour renforcer et améliorer ses interventions dans l'avenir. Des Distributions des semences pendant la période qui n'est pas culturale, Impossibilité de faire la distribution des géniteurs dans tous les villages des bénéficiaires éleveurs ciblés, manque de suivi permanent des activités dans les villages ciblés.

Pour Caritas, en sensibilisant les femmes et les filles avec insistance et en adoptant des stratégies propres, on obtient leur participation.

L'outil Muso s'est révélé comme un réel moyen permettant la résilience socio-économique dans la communauté. En effet, il permet de construire la cohésion sociale entre les membres de la communauté à travers les assises où les membres se retrouvent ensemble et partagent leurs problèmes avec les autres et bénéficient des assistances en cas de nécessité. Par ailleurs, grâce à la Muso, les personnes qui ne savaient pas avoir accès aux services financiers sont comme à la banque ou auprès des coopératives, sont maintenant en mesure de bénéficier des crédits et initier des activités qui leur génèrent des revenus.

### **Histoires de succès**

Les bénéficiaires des activités de Mercy Corps ont acquis Acquisition de bonne manière de cohabitation entre les agriculteurs et les éleveurs, amélioration de la cohésion sociale entre les communautés des bénéficiaires, amélioration du taux de rendement agricole et de pêche, bonne gestion des animaux aux environs des parcelles agricoles et Bonne

connaissance de gestion des semences pendant la période culturale. Dans la quasi-totalité de la ZP, nous avons constaté que la composition des structures des jeunes n'a jamais été élective. Les représentants des jeunes sont tantôt nommés par les autorités, tantôt par les hommes politiques pour servir leurs causes. L'organisation des élections libres, démocratiques et transparentes a réveillé la conscience des jeunes qui ont commencé à croire à leur responsabilité future dans la société. La vulgarisation de l'Arrêté Ministériel portant réorganisation et fonctionnement du Conseil National de la Jeunesse, des Statuts et Règlement intérieur a permis aux jeunes de se situer et de comprendre que la hiérarchie du pays prend à cœur leurs préoccupations. Partout, les jeunes ont accueilli cette initiative avec beaucoup de joie et considération. Ils sont sensibilisés à ne plus accepter les anciennes pratiques de mode de désignation de leur représentant.

Nous avons reçu tous les équipements que nous avons demandés à Caritas pour que nos filières nous soient utiles (un jeune de Gety). L'initiative de Caritas est tombée juste à propos et nous a permis d'entrer en contact avec beaucoup de jeunes du Sud Irumu que nous avons pu organiser. Que Caritas continue à nous appuyer dans ce sens (un délégué du Bureau Provincial du Conseil de la Jeunesse Ituri pour la redynamisation des Conseils locaux de la Jeunesse)

Au début du projet lors de la sensibilisation des membres de la communauté pour la création de Muso au niveau de la chefferie de Walendu Bindi, les gens étaient très sceptiques quant à la faisabilité d'une activité engageant l'argent, surtout à cause de l'insécurité créée par les éléments de la FRPI. Cependant, lorsque quelques personnes ont osé et que les activités ont commencé à donner de bons résultats, d'autres ont emboité les pas et sont aussi satisfaits. Une maman, enseignante de profession que nous avons rencontrée, nous a dit que grâce à la Muso, pendant les vacances de deux mois, elle n'a pas connu de difficultés sur le plan financier comme auparavant. Au contraire, c'était le bon moment pour elle de bien organiser son AGR si bien qu'elle était tentée même d'abandonner l'enseignement.

### ***Objectif Spécifique 7 : Les niveaux de Violence Sexuelle et Basée sur le Genre (VSBG) sont réduits dans les zones prioritaires.***

L'analyse de données collectées chaque semestre ont, tout au long de la mise en œuvre du projet, démontré qu'il y a réduction progressive des Violences Sexuelles et Basées sur le genre dans la zone prioritaire du projet. 80% des personnes interviewées estimaient que la réduction des violences Sexuelles et Basées sur le Genre (VSBG) devenait de plus en plus effective dans la zone du projet tandis que 20% d'hommes estiment que les violences physiques et sexuelles restent à faible pourcentage par rapport au passé. Les données collectées dans les structures de santé appuyées par le projet, font état de 452 cas de moins de 18 ans enregistrés à la Consultation Prénatale de janvier à juin 2019. Sur un total de 1328

cas VSBG enregistrés, 368 cas identifiés au premier et deuxième semestre (209 femmes soit 56,8%, 1 garçons soit 0,3%, 158 filles soit 42,9%), au 3ème Semestre 213 cas de VSBG, au 4ème semestre 686 ont été enregistrés dans les structures pour la période de Janvier 2019 à Juin de la même année ayant pris conscience d'une auto-référencement aux structures de prise en charge, et 60 cas au 5ème semestre. Entre les deux dernières périodes on observe une réduction du 8.75%. Cette réduction des cas VSBG est due à l'implication effective des différentes parties prenantes (la société civile, les forces de sécurité, les autorités coutumières y compris les leaders de la FPRI dans la lutte contre les VSBG...)

**Résultat 7.1 : La prévalence des VSBG favorisée par les normes et pratiques sociales négatives dans la zone d'intervention est réduite.**

**Etat**



La prévalence des VSBG favorisée par les normes et pratiques sociales négatives dans le Sud Irumu s'est sensiblement réduite. Cependant sur le total des personnes interrogées 50%, dont 42% de femmes et 57% d'hommes ne croient pas que le consentement est toujours nécessaire dans le cadre d'une activité sexuelle ; en outre 20% dont 15% de femmes et 26% d'hommes estiment que les problèmes de VSBG doivent être résolus en famille, c'est à dire sans engager les autorités locales et le tribunal. Par ailleurs, 61% de personnes interviewées dont 59% de femmes et 63% d'hommes affirment qu'elles accepteraient le retour d'un survivant de violence sexuelle dans leur communauté ; 64% dont 65% de femmes et 63 % d'hommes affirment qu'ils accepteraient le retour d'un survivant de violence sexuelle dans le ménage ; 66% dont 67% de femmes et 65 % d'hommes affirment qu'ils accepteraient le retour d'un survivant de violence sexuelle qui a eu un enfant issu de viol.

#### **Produit 7.1.1 : Les connaissances, attitudes et perceptions des parties prenantes (désagrégés par sexe) sont renforcées**

Les connaissances, attitudes et perceptions des hommes et des femmes ont été renforcées grâce aux formations, aux séances de CCC aux normes et pratiques sociales négatives favorisant les VSBG ainsi qu'aux sensibilisations. Plus de 150 heures ont été consacrées chaque semestre pour la formation des autorités locales et leaders communautaires, pairs éducateurs, animateurs, les militaires FARDC, des policiers et des OPJ (Officier de la Police Judiciaire) dans les 7 chefferies ciblées. Les résultats pré et post test ont démontré chaque fois une amélioration du niveau de connaissance sur les SGBV, le score passant d'une moyenne de 39% au pré-test à 85% au post test dont 79% des femmes ont eu souvent une note très bonne. Les sujets les plus améliorés étaient : les causes, les conséquences, les bonnes pratiques VSBG et facteurs favorisant les VSBG.

| Période           | Thématique                                                                                                                                   | Nbre d'heures | Catégorie des bénéficiaires                                                                                                                         | H   | F   | f | G | TOTAL |
|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|---|---|-------|
| <b>Semestre 2</b> | Concepts clés des VSBG, les causes, les conséquences et facteurs favorisant, et la loi congolaise du 20 juillet 2006 réprimant les violences | 120           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Autorités locales et leaders communautaires</li> <li>• Pairs éducateurs ;</li> <li>• Animateurs</li> </ul> | 335 | 129 | - | - | 464   |

|                   |                                                                                                                                                                        |     |                                                                                                                                                                                                                 |     |     |    |    |     |
|-------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|----|----|-----|
| <b>Semestre 4</b> | L'éthique et déontologie, la protection de l'enfant, la lutte contre les VSBG, la Procédure pénale, le droit pénal spécial et La technique d'enquête sur les cas VSBG. |     | OPJ                                                                                                                                                                                                             | 7   | 3   | -  | -  | 10  |
| <b>Semestre 5</b> |                                                                                                                                                                        | 168 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les concepts clés des VSBG, les causes, les conséquences et facteurs favorisants ;</li> <li>• La loi congolaise du 20 juillet 2006 réprimant les violences.</li> </ul> | 348 | 132 | 35 | 40 | 555 |

Séances Communication pour le Changement de Comportement (CCC) aux normes et pratiques négatives favorisant les VSBG sous les thèmes les techniques de prévention des violences sexuelles, les techniques de sensibilisation, les causes et conséquences des violences sexuelles, la loi 2006 réprimant les violences sexuelles, la stigmatisation, l'importance de la prise en charge médicale avant 72 heures, l'importance de la dénonciation des cas des violences sexuelles, les bonnes pratiques VSBG.

| Période           | Nbre de séance de CCC                                                                                                                                                                                                 | H             | F             | f             | G             | TOTAL         |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| <b>Semestre 2</b> | <b>868</b> dont <b>53</b> campagnes de sensibilisation, <b>739</b> séances de porte à porte et <b>76</b> focus                                                                                                        | 67957         | 26528         | -             | -             | <b>94485</b>  |
| <b>Semestre 3</b> | <b>996</b> dont <b>602</b> portes à porte, <b>47</b> campagnes, <b>242</b> focus groupe, <b>44</b> théâtres participatifs et <b>61</b> sessions ouvertes ou sensibilisation de masse                                  | 21443         | 24742         | 27427         | 21279         | <b>94891</b>  |
|                   | <b>13</b> séances de projection de films éducatifs à travers le cinéma mobile sur le mariage précoce, déni des ressources et le Viol                                                                                  | 501           | 229           | 316           | 384           | <b>1430</b>   |
| <b>Semestre 4</b> | <b>692</b> séances                                                                                                                                                                                                    | 17969         | 23036         | 24089         | 21700         | <b>86794</b>  |
|                   | <b>1</b> forum au niveau provincial avec les officiers supérieurs de la PNC                                                                                                                                           | 8             | 2             | -             | -             | <b>10</b>     |
| <b>Semestre 5</b> | <b>2861</b> séances dont <b>192</b> campagnes de sensibilisation, <b>1973</b> séances de porte à porte et <b>594</b> focus groupe, <b>13</b> Théâtres participatifs, et <b>89</b> sessions ouvertes ont été organisés | 69327         | 83500         | 77120         | 72670         | <b>302617</b> |
| <b>TOTAL</b>      | <b>5431</b> séances dont <b>292</b> campagnes de sensibilisation, <b>3314</b> séances de porte à porte et <b>912</b> focus groupe, <b>57</b> Théâtres participatifs, et <b>89</b> sessions ouvertes ont été organisés | <b>177205</b> | <b>158037</b> | <b>128952</b> | <b>116033</b> | <b>580227</b> |

Ces séances de communication pour le changement de comportement ont permis également d'identifier les cas des survivants des violences sexuelles dont 368 à partir du semestre III.

Il s'est observé ensuite une expression libre des femmes pendant les formations, les réunions et une implication des autorités et leaders communautaires dans le monitoring et la dénonciation des cas de VSGBV

De toutes les séances ci-dessus, les hommes et les femmes sont équitablement sensibilisés sur les conséquences des violences sexuelles, la prévention des actes sexuels, la prise en charge des cas des survivants avant 72h, la présence des structures de prise en charge, les concepts clés des VSBG, les causes, les conséquences, facteurs favorisant la violence sexuelle basée sur le genre, et la loi congolaise du 20 juillet 2006 sur la violence sexuelle. Les catégories des personnes concernées sont : les leaders coutumiers, les autorités civiles, les membres des associations féminines, les représentants religieux, les enseignants, les élèves, les cultivateurs, les éléments FRPI.

Grâce à cette sensibilisation et implication de toutes les parties prenantes que les VSBG ont sensiblement diminué dans les zones d'intervention du projet PKA. Elles ont également réduit l'impunité qui régnait dans le temps avant la mise en œuvre dudit projet et ont brisé le silence et la peur qui caractérisaient les femmes avant l'intervention. Un autre changement très important observé à travers ces séances est l'expression facile des femmes devant les hommes et leurs participations actives dans différentes réunions de prise de décision organisées dans leurs communautés. Selon les dernières enquêtes, entre 30-50% des femmes participent effectivement en influençant le processus de prise des décisions dans les réunions. L'implication des officiers et éléments de FRPI dans la lutte contre les violences basées sur le genre et le sexe dans la zone prioritaire a contribué à la réduction sensible de nombres des cas. A titre illustratif, en mai 2018, il y a eu viol massif de 70 cas dans la chefferie de Walendu Bindi, après sensibilisation sur les bonnes pratiques VSBG, le mois suivant le nombre des victimes a été réduit de 70 à 17 en juin et en juillet de la même année 6 cas.

**22 forums de plaidoyer sur les VSBG aux autorités**, à la PNC, aux FARDC, ANR ont été réalisés dont (21 forums locaux et 4 forums à Bunia)

En outre, 26 ateliers dialogues/palabres ont été organisés sur les VSBG au niveau local en coordination et supervision avec les plateformes des dialogues et 1 au niveau provincial. Ces plaidoyers ont permis l'implication des leaders dans la lutte contre la violence sexuelle et celle basée sur le genre, la réduction des mauvaises pratiques traditionnelles, la considération des femmes dans le recrutement de la police. Il sied à signaler que ces ateliers ont permis à la femme de participer activement dans les décisions publiques et ceci est confirmé par l'enquête réalisée. Il s'observe la présence des femmes dans chaque bureau de la chefferie. 122 actes d'engagement avec les parties prenantes (autorités administratives, coutumières, policières, société civile, sécurité et de renseignement) ont été signés dans la lutte contre la violence sexuelle basée sur le genre. Ces autorités ont pris conscience de dénoncer, de s'impliquer dans le traitement positif en faveur des cas VSBG.

Outre, 13 séances de projection de films éducatifs à travers le cinéma mobile sur le mariage précoce, déni des ressources et le Viol ont été organisées. Cette projection a touché 1430 personnes dont 501 hommes soit 35,03%, 384 garçons soit 26,85%, 316 femmes soit 22,09% et 229 filles soit 16,01%. Les participants étaient très intéressés par cette projection car à la fin de chaque séance, ils posaient des questions relatives aux thèmes et ont proposé

d'étendre cette projection dans d'autres villages et groupements non ciblés par le projet Pamoja Kwa Amani, où ces formes de violences sont encore en vogue.

|                                                                                                                                  |             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <b>Résultat 7.2 : L'accès aux services d'assistance multisectorielle et judiciaire pour les survivants de VSBG est amélioré.</b> | <b>Etat</b> |
|                                                                                                                                  | <b>X</b>    |

### **La réinsertion scolaire,**

240 élèves soit 100% ont bénéficié d'une réinsertion scolaire dont 7 garçons soit 2,9% et 233 filles soit 97,1%. Ces élèves sont repartis selon leurs statuts de la manière suivante : 171 victimes des violences sexuelles soit 71,3%, 20 enfants vivant avec handicap soit 8,3%, 30 enfants non accompagnés soit 12,5%, 16 orphelins soit 6,7% et 3 enfants pygmées soit 1,3%. Ces derniers ont bénéficié des kits scolaires et d'un appui financier de 25 dollars par enfant. Cet appui a contribué à la rétention des élèves à l'école, à l'accès à la scolarisation des enfants vulnérable et survivants, et l'amélioration des résultats scolaire. A titre d'exemple, la moyenne de réussite des élèves réinsérés passe de 56% avant l'intervention de COOPI pour la première période à 82% à la fin de l'année scolaire 2018-2019.

### **Réinsertion économique**

Sur 183 cas référés à Mercy corps pour la réinsertion économique, 135 soit 73,8% ont été appuyés. Ces appuis sont repartis de la manière suivante par chefferie : Bahema Boga, 64 vulnérables appuyés par les caprins, Bahema Sud, 10 en matériels de salaison des poissons, Walendu Bindi 46 en semences et outils aratoires, Andisoma/Nyankunde 15 en semences et outils aratoires.

### **Prise en charge juridique et judiciaire**

Pour l'accompagnement juridique des survivants, 2 audiences foraines ont été organisées, l'une à Kasenyi et l'autre à Komanda, Selon le résultat de l'enquête menée sur le terrain auprès de nos communautés bénéficiaires du projet, confirmés par la base des données, sur 159 cas qui ont été reçus au tribunal de Grande Instance, 88 dossiers sont condamnés, 41 cas en attente de jugement, 30 cas encore en instruction.

### **Produit 7.2.1 : Les mécanismes communautaires du monitoring de cas de VSBG sont mis en place.**

COOPI a mis en place et utilisé le mécanisme communautaire du monitoring de cas de VSBG suivant :

- Le renforcement de capacité et transfert de compétence sur les VSBG aux associations féminines à savoir AFM de Kasenyi, AMSCO pour Andisoma, GAD (mixte) pour BOGA, Mitego, et Wanyali Tchabi) et PACADI pour Walendu Bindi
- Organisation et renforcement des activités de 6 maisons des femmes à Bwanasura/Walese Vunkutu, Nyankunde/chefferie de Andisoma, Kasenyi/Bahema Sud, Kagaba/Walendu Bindi, Boga /Bahema Boga, Tchabi/Banyali-Tchabi.

- Renforcement de capacité de 15 Groupes d'hommes de Communication pour le Changement de Comportement, la dénonciation et les alertes VSBG.
- Formation de 15 Brigades scolaires pour la sensibilisation et dénonciation des cas VSBG,
- Renforcement des capacités de services étatiques impliqués dans le VSBG, à savoir DIVIGENRE locale, PNC, BCZ /Structures médicales, et leur engagement dans la lutte contre la Violence Sexuelle.

## **Les données HHI pouvant renseigner l'indicateur 7.2.1 n'ont pas été partagés**

### **Produit 7.2.2 : Les survivants de VSBG ont accès à une prise en charge**

L'accès aux services d'assistance multisectorielle et judiciaire pour les survivants de VSBG est maintenant amélioré. Cependant sur 1328 cas identifiés pendant la période de rapportage, soit 100% des survivantes des VSBG dont 454 femmes soit 34,2%, 854 filles soit 64,3%, 5 garçons soit 0,4% et 15 hommes soit 1,1%. Notons que 1229 dont 395 femmes soit 32,1%, 817 filles soit 66,5%, 5 garçons soit 0,4% et 12 hommes soit 1% ont été référés aux structures de prise en charge psycho sociale. 611 cas des survivants des VSBG ont été référés à la structure de prise en charge médicale avant 72h, soit 100 % des survivantes des VSBG dont 283 femmes soit 46,3%, 325 filles soit 53,2%, 3 Garçons, soit 0,5% ont bénéficié d'une prise en charge médicale de qualité. A noter qu'une fillette, âgée de 5 ans a bénéficié d'une réparation de fistule avec l'appui de COOPI. Il sied à signaler aussi que 452 filles de moins de 18 ans, soit 37 % ont bénéficié aussi d'une prise en charge médicale après 72h pendant qu'elles fréquentaient la CPN (Consultation Pré-Natale) aux 8 structures médicales appuyées par COOPI. Pour l'accompagnement juridique des survivants, Pour l'accompagnement juridique des survivants, 2 audiences foraines ont été organisées, l'une à Kasenyi et l'autre à Komanda, Au total 159 cas ont été reçus au tribunal de Grande Instance, 88 dossiers condamnés et transférés à la prison centrale.

Quant à la Prise en charge Juridique, pour l'accompagnement des survivants, 2 audiences foraines ont été organisées, l'une à Kasenyi et l'autre à Komanda, 159 cas ont été reçus au tribunal de Grande Instance, 88 dossiers condamnés, 41 cas en attente de jugement, 30 cas en instruction.

Cependant, il sied de signaler que les données HHI n'ont pas été rendus disponibles par la cellule de suivi et évaluation de SSU pour renseigner les indicateurs suivants :

- 7.2.2.a. Nombre d'infrastructures psycho-sociales par millier d'habitants dans les zones prioritaires offrant des services spécialisés aux survivants de VSBG ;
- 7.2.2.b. Mesure dans laquelle les survivants de VSBG (hommes et femmes et, si approprié, jeunes filles et jeunes hommes)<sup>1)</sup> déclarent qu'un soutien "de qualité" a été fourni (ventilé par type de service, sexe et sous-zone prioritaire) N.B. : La "qualité" étant un concept subjectif, l'outil d'enquête utiliserait une série d'indicateurs indirects afin d'évaluer la cohérence et la qualité du soutien. Par exemple, en matière de services sanitaires, les survivants de VSBG peuvent attendre un soin médical complet et standardisé dans le cadre d'une fourniture de service "de qualité" (ex. prophylaxie post-exposition, contraception d'urgence, vaccination contre l'hépatite B, antibiotiques, analgésiques, chirurgie et référence à des services psycho-sociaux ou légaux si nécessaire) ;

- 7.2.2.d. Nombre de cliniques d'aide juridique par millier d'habitants dans les zones prioritaires offrant des services spécialisés aux survivants de VSBG.

### **Produit 7.2.3 : La coordination des acteurs intervenant dans la lutte contre les VSBG dans le Sud Irumu, est renforcée**

22 réunions de coordination avec le service étatique-DIVIGENRE et la MONUSCO se sont tenues, et 12 supervisions conjointes se sont réalisées, ces réunions ont permis de renforcer la planification, supervision et réalisation des activités conjointes, l'intégration genre dans la mise en œuvre des activités. Ces réunions et supervisions renforcent la relation entre l'Etat et les associations partenaires de mise en œuvre au niveau de la communauté.

Outre, COOPI participe aux réunions mensuelles de partage d'informations de l'Unité Conjointe de Coordination du projet PKA, Groupe de travail stabilisation, Groupe de travail suivi et Evaluation et Groupe de travail Genre, du Secrétariat technique sur ISSSS et aux réunions mensuelles de VSBG à Bunia. Ces réunions ont contribué à la capitalisation des ressources pour les membres, organiser des descentes sur terrain, à la compréhension du projet PKA, et à la stratégie ISSSS. Le partage des données SGBV de COOPI avec UNFPA est aussi la résultante de la participation active aux différentes réunions du Sous cluster GBV.

Sur le terrain, la coordination était réalisée avec la spécificité locale et les associations féminines et les groupes d'hommes à Kasenyi, Boga, Bwana Sura, Gety, Aveba, Ceci a permis la disponibilité des bénéficiaires lors de la mise en œuvre des activités.

Cette coordination locale a contribué à l'amélioration de la qualité d'intervention et d'harmonisation avec les partenaires de mise en œuvre, ainsi que la compréhension de différents concepts genre.

#### **Défis et mesures de mitigation**

- Les auteurs de violences sexuelles sont libérés par le parquet sans pour autant purger de leur peine, ce qui crée la psychose aux survivants VSBG. Ainsi, les familles des survivants se sont découragées. Ceci implique de pouvoir renforcer le plaidoyer auprès des autorités judiciaires, politiques et de sécurité congolaise. Plaidoyer pour le transport des victimes et la partie civile.
- Beaucoup de cas VSBG ont été signalés dans les groupements non ciblés par le projet, certains qui arrivent dans nos structures ciblées se présentent souvent après 72h suite au manque d'information adéquate et aussi à la distance (trajet parcourir) qui les sépare des services de prise en charge. Cas du Groupement BAVI. Nous avons ainsi encouragé les associations à déployer leurs membres au moins deux fois par mois dans ces groupements non ciblés par le projet. Le partenaire PACADI, le Groupe d'homme et la PNC ont organisé une mission de sensibilisation sur le changement de comportement. A la longue, élargir la couverture géographique du projet.
- Le remplacement de certains agents expérimentés par les nouveaux au sein des associations de mise en œuvre, de la police ont parfois influencé négativement sur les activités. Les associations ont été invitées à éviter ces remplacements, sauf si les causes sont valables et indépendantes de leurs bonnes volontés. Faire un briefing rapide sur le projet aux nouveaux agents pour qu'ils jouent effectivement leurs rôles a également été identifié comme solution

- La réinsertion scolaire n'a pas atteint toutes les survivantes pour l'année scolaire 2018-2019. Par conséquent, un plaidoyer a été fait auprès des autres acteurs impliqués dans le SGBV pour la continuité de prise en charge scolaires des survivants des SGBV.
- L'autonomisation timide de la femme et sa participation dans la situation de prise de décision. Ainsi, le leadership de la division provinciale du genre a été renforcé pour assurer la coordination des activités de prévention, de protection et réponse SGBV au niveau territorial, Chefferie/Secteur, groupement et localité ;
- La non-participation de certains hommes dans la lutte contre les violences basées sur le genre et le sexe. La masculinité positive en cas de l'utilisation de Groupe d'homme pour la communication pour un changement de comportement a été encouragée ;
- Le nombre de machines à coudre s'est révélé insuffisant pour les activités de MAF. En moyenne une machine sert à 12 personnes lors l'apprentissage. Mais à partir de leurs productions les maisons de la femme (MAF) ont été encouragées à en augmenter le nombre.
- L'instabilité des points focaux genre pour le projet PKA au sein de chaque PMO n'a pas rendu la tâche facile au Groupe de travail genre et assurer une bonne participation de la femme dans la mise en œuvre des activités.

### **Coordination**

La coordination des acteurs intervenant dans la lutte contre les VSBG dans le Sud Irumu est maintenant renforcée. COOPI a participé aux réunions mensuelles de l'Unité Conjointe de Coordination du projet PKA, aux missions conjointes du consortium à travers le lead du consortium, UNHABITAT. Cette coordination a contribué à la capitalisation des ressources, l'harmonisation des données et la compréhension des indicateurs à collecter.

Pour mieux suivre les activités des différents membres du consortium, COOPI ensemble avec la SSU, en concertation avec le lead du consortium, ont mis en place en mars 2018 un groupe de travail genre qui a tenu des réunions mensuelles jusqu'à la fin du projet.

### **Encrage institutionnel**

Pour capitaliser les acquis de ce projet, COOPI travaille avec le ministère de Genre à travers la DIVIGENRE province de l'Ituri et UNHABITAT, les organisations nationales et locales pour l'implémentation des activités. Cet encrage a été basé sur le protocole national de lutte contre la violence sexuelle basée sur le genre et la stratégie nationale y relative, des différents mécanismes communautaires de communication pour un changement de comportement et la vulgarisation de la loi sur la violence sexuelle du 20 juillet 2006. Tout ceci induit à une réduction considérable du niveau de Violence Sexuelle et Basée sur le Genre (VSBG) dans la zone prioritaire et détermine le niveau d'implication de la partie nationale pour la réussite du projet. Outre, l'implication des groupes d'hommes, les brigades scolaires, les maisons des femmes et les églises ont facilité la communication pour un changement de comportement dans la zone Prioritaire. Un transfert de compétence aux associations féminines partenaires a été réalisé pour la pérennisation des acquis e ce projet Pamoja Kwa Amani.

### **Questions de genre**

COOPI est le Point Focal du groupe de Travail Genre, dont les participants sont Search for Common Ground, Justice Plus, Caritas, STAREC, Mercy Corps, OIM, ONU-Habitat, ACIAR et SSU. En moyenne 7 sur 10 participants sont des femmes, soit 70%. Les thématiques Genre abordées sont relatives au recrutement des staffs des partenaires, des staffs de PMO et le choix des bénéficiaires avec des données désagrégées par sexe et âge, pour les sensibilisations, formations et autres activités comme les AGR. Pour les staffs de COOPI affectés au projet, 40% sont des femmes et 60% des hommes. Les staffs des partenaires d'exécution sur terrain (associations locales féminines impliquées dans VSBG), 37 sur 45 soit 82% des femmes et les bénéficiaires directes, réinsertion scolaire, 237 sur 240 soit 99% des filles y compris des enfants vivant avec handicap, 171 sur 196 soit 87%, alphabétisation, coupe couture, 94 sur 96 soit 98% des filles/femmes, la prise en charge psychologique, 1212 sur 1229 soit 99%, la PEC Médicale, 608 sur 611 cas référés soit 99,5%, les formations des leaders et autorités, 167 sur 515 soit 32,4% de femmes, la considération des personnes vivants avec handicap 20 sur 240 réinsérés soit 8,3%, pour la réinsertion scolaire. Les données sont désagrégées par sexe.

80, 42% du Budget total de l'objectifs 07 ont été dédié au genre soit 475274,91\$ sur 591100\$US. Signalons que pendant les réalisations des activités à travers le choix des participants et lors des réunions avec les leaders de la communauté COOPI tenait la considération du genre et la représentativité des femmes dans les réunions. Ce qui a favorisé l'expression libre des femmes et leurs participations dans des occasions permettant la prise des décisions, l'éveil de conscience, les femmes peuvent revendiquer leurs droits et participent aux activités de stabilisation de leur milieu. Cas par exemple des femmes de Walendu Bindi où les femmes ont contribué à la sensibilisation des éléments FRPI pour leur démobilisation et se retrouvent dans le Comité de Surveillance du processus FRPI

### **Leçons apprises**

- Le travail de sensibilisation sur le genre contribue au changement de comportement des hommes. ;
- L'implication des hommes à travers les groupes d'hommes, transforme la masculinité négative en masculinité positive
- A travers le renforcement des capacités réalisé, les membres des communautés ont maintenant une certaine connaissance en matière de VSBG, l'importance de la prise en compte de l'aspect Genre dans le contexte de stabilisation et la transformation des pratiques négatives existantes dans les communautés pour la consolidation de la paix ;
- La tentative de l'autonomisation des femmes et le renforcement de leurs leaderships contribuent à la stabilisation dans la zone ;
- L'absence des services de prise en charge multisectorielle de survivants dans les zones non couvertes par le projet Pamoja Kwa Amani préjudicie les victimes de violences sexuelles.

### **Histoires de succès**

1. *L'appui à 8 structures de santé a émerveillé les responsables de ces dernières, cas par exemple de l'infirmier Titulaire du Centre de Santé Gety Etat, dans la zone de santé de Gety satisfait de la réception des kits PEP et son utilisation dans sa structure, s'est exclamé en disant que cette prise en charge médicale des survivants est arrivée au bon moment*

*car les survivants et la population locale n'attendaient que ce service et surtout la gratuité de ce dernier. Nous ne sommes plus dérangés quand nous recevons les survivants de violence sexuelle.*

- 2. Les parents d'une survivante de 5 ans violée dans la localité de Walendu Bindi, village de Bavi pendant qu'elle était en train de chasser les sauterelles ont déclaré : Elle a été accueillie dans un premier temps par le centre de santé de Gety Etat puis transférée à l'Hôpital Général de Référence (HGR) Gety qui à son tour l'a référée, pour des soins appropriés (réparation de fistule) vers le Centre Hospitalier de RWAKOLE à Bunia pour la réparation qui a eu lieu à l'en MARS 2019. Vue cette prise en charge, la maman de la fille de sa part a grandement remercié l'ONG COOPI qui a pris en charge le frais de transport de GETY jusqu'à BUNIA, la PEC médicale gratuite depuis le jour de l'incident à GETY, de l'accompagnement et suivi de la survivante à BUNIA, et même jusqu'à ces jours COOPI continu à faire le suivi par le contact téléphonique. Le père de la fille se dit content de recevoir les différents appels de COOPI et le témoigne à ses voisins ainsi qu'aux autres membres de la communauté disant que grâce à COOPI son enfant a été sauvée et vit encore.*
- 3. Selon les témoignages de trois préfets des écoles NDERA, AVEBA MUKUBWA et BUNGA, l'intervention de l'ONG COOPI (depuis le mois d'octobre 2018) pour la réinsertion scolaire des survivantes et autres enfants à besoins spécifiques a contribué positivement à l'amélioration de la fréquentation scolaire, la rétention et l'amélioration de leurs résultats scolaires. Selon eux, les 48 élèves réinsérés dans leurs écoles sont tous devenus réguliers à l'école, attentifs et jouent avec les autres enfants pendant la récréation. Contrairement au mois de septembre 2018 où la fréquentation scolaire de ces élèves était moins bonne. Cela montre que les kits scolaires et le paiement de frais de subvention scolaire dont chacun de ces élèves avait bénéficié de COOPI ont renforcé positivement le goût de ces élèves de prendre au sérieux leurs études.*

## **PARTIE 2 – PERCEPTIONS D'IMPACT**

### **2.1 Sur la base des changements qui se sont produits au niveau de chaque composante (produits et résultats dans chaque objectif spécifique), quel type d'impact au niveau de projet vous pensez avoir atteint ?**

Il y a lieu ici d'indiquer les changements générés par la mise en œuvre des activités du projet « Pamoja Kwa amani » au regard des piliers de la stabilisation adressés par le projet dès son implémentation et plus particulièrement au courant :

- **Sur le plan du Dialogue démocratique**

Les mécanismes mis en place pour faciliter le dialogue démocratique ont facilité les solutions aux grandes problématiques identifiées dans la zone : en effet, l'insécurité dans la zone d'intervention s'est améliorée sensiblement avec surtout le pré cantonnement des éléments FRPI et la signature de l'accord avec le gouvernement. De ce fait, les incidents sécuritaires sont allés à la baisse sauf quelques cas signalés en recrudescence dont les causes seraient liées à l'approche des fêtes de fins d'années, voire de la longueur du processus. Aussi, les communautés se sont véritablement appropriées la culture des méthodes pacifiques de résolution des conflits sociaux et fonciers car elles continuent à recourir aux structures locales de gestion des conflits sociaux (ILP) et fonciers (CFII). Du côté des autorités locales au sein de 7 entités territoriales décentralisées dans le Sud Irumu, celles-ci s'approprient ces structures (ILP et CFI) en appuyant leurs activités et affirment l'éradication de l'arrestation de certains chefs coutumiers pour de raison des conflits fonciers notamment.

- **Par rapport à la Restauration de l'autorité de l'Etat**

Sur le plan de la gouvernance foncière, celle-ci devient de plus en plus participative car l'administration foncière travaille désormais en impliquant les communautés dans les travaux de sécurisation foncière. Du coup, cette dernière (la communauté) a compris le bien-fondé de la sécurisation des terres afin de prévenir les conflits fonciers. Les capacités d'action de l'administration foncière sont désormais renforcées grâce aux formations des agents sur la numérisation cadastrale, la gouvernance foncière participative, ...et la construction et l'équipement du bâtiment administratif de la brigade foncière à Kasenyi.

L'engagement de l'Etat au niveau provincial est toujours perceptible comme dans les semestres passés où l'on a vu les autorités prendre des textes réglementaires pour une bonne transparence dans l'exploitation des ressources minières et les structures y afférentes<sup>3</sup> pour assurer la transparence dans l'exploitation minière. De là, l'exploitation illégale de l'or se voit diminuer à la suite de l'adhésion des exploitants dans les coopératives minières et le développement des Activités génératrice des revenus autour des zones d'exploitation minière.

---

<sup>3</sup> Le CPS (Comité provincial de suivi), ses antennes qui sont les CTS (Comité territorial de suivi) et ses sous antennes qui sont les CLS (Comité local de suivi).

Au niveau des ETD (Entités Territoriales Décentralisées), les attitudes des autorités des ETD vis-à-vis de la participation de la femme dans les organes de prise de décision se sont améliorées. Elles consultent de plus en plus les structures citoyennes avant la prise de décision. Désormais, elles font participer les communautés dans l'élaboration du budget et prennent en compte les éléments du Plan annuel d'investissement et l'accès est devenu facile aux services de base dans les ETD couvertes par le projet ;

La restauration de la confiance entre la communauté et les services de sécurité est devenue une réalité. FARDC, PNC et populations collaborent pour une gestion concertée et participative des questions sécuritaires pour mieux assurer la sécurité de leur quartier ou village. Les cas de violations des droits humains dans la zone d'intervention se sont sensiblement réduits grâce au recours au mécanisme de dialogue (CLSP) permanent pour la résolution participative des problèmes sécuritaires. Contrairement à il y a deux ans, la police est effective dans la chefferie des Bahema Mitego.

- **Par rapport au retour, réintégration et la relance économique**

L'état traumatique des jeunes à risques et leur résilience dans la zone de mise en œuvre se développent progressivement. Le rapprochement communautaire et la cohésion sociale se consolident davantage, ce qui a diminué les violences entre les communautés. Le recours aux Mutuels de solidarités renforce le rapprochement la cohésion sociale et la résilience socio-économique. Cette dernière est également renforcée par les productions agricoles qui s'accroissent pour certaines spéculations grâce à la maîtrise de bonnes pratiques agricoles.

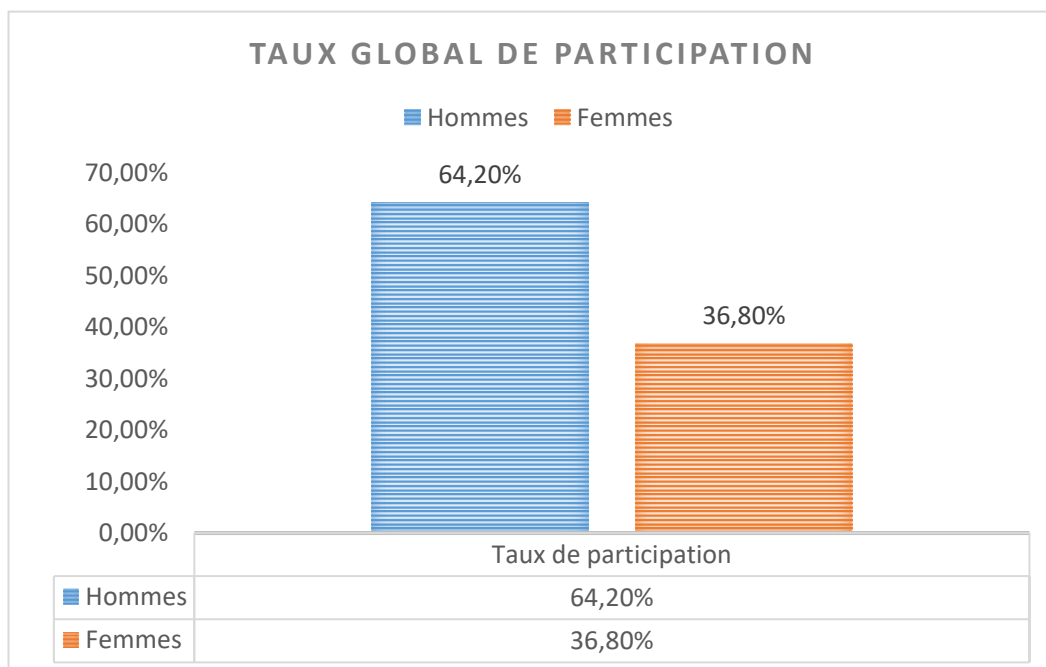
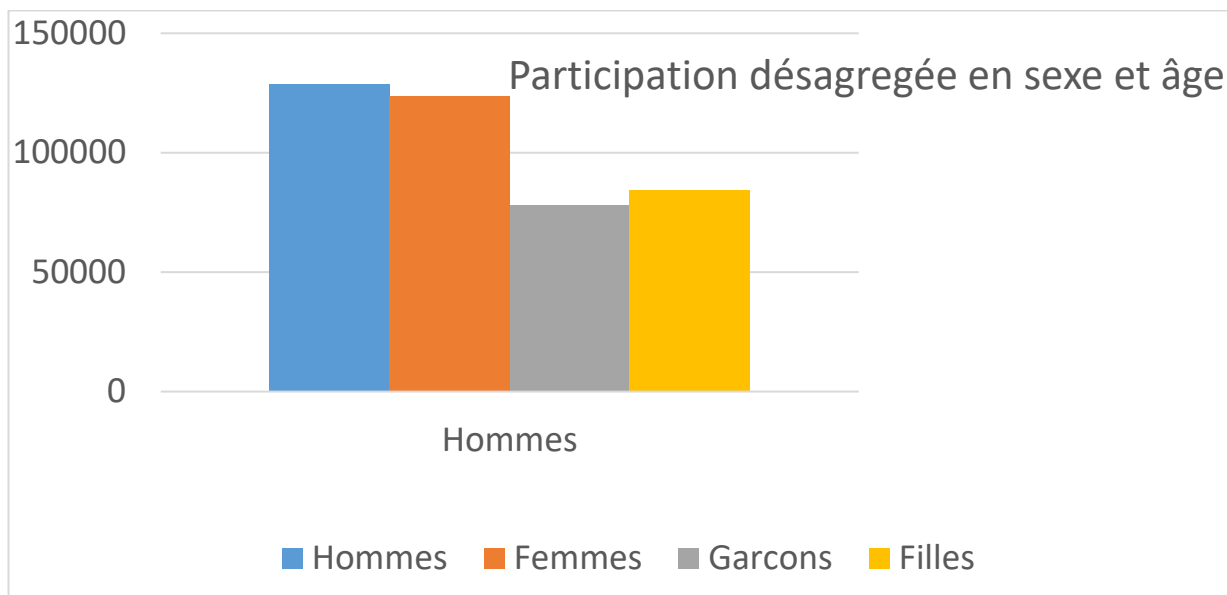
- **Par rapport au pilier Violences sexuelles et basées sur le genre<sup>4</sup>**

Le taux de prévalence des cas de violences sexuelles perpétrés par les membres des groupes armés et de la communauté s'est sensiblement réduit dans la zone. En effet, l'opérationnalité des mécanismes communautaires (APS, Groupes d'Hommes, Associations féminines, Cliniques juridique) de prévention et de protection contre les violences sexuelles et basées sur le genre y ont beaucoup contribué. L'on voit la femme être considérée et sa participation active dans les instances décisionnelles au niveau des ETD. Elle s'est autonomisée même socialement et économiquement grâce au projet. Actuellement, le mythe de masculinité négative traduit en masculinité positive a été réduit.

Les partenaires de mise en œuvre se sont approprié l'approche genre au regard de l'amélioration de la qualité de rapportage narratif et financier sensible au genre avec la création du Groupe de Travail genre (GTG) qui a fonctionné tout au long de la vie du projet. Ceci a permis au projet d'atteindre une participation de 36,8 % de participation féminines.

---

<sup>4</sup> Actuellement le pilier porte le nom de « **Femmes, paix et sécurité** »



A ce propos, par exemple, un nombre d'hommes ont commencé à accompagner leur femme survivante aux structures de prise en charge médicale et à la police. Encore des cas des hommes qui défendent les droits des femmes à l'héritage, dénoncent les cas de VSBG et orientent les survivants aux services de prise en charge identifiés dans leurs zones ont été observés.

**2.2 Sur la base des preuves/données fournies par les indicateurs au niveau des résultats et produits dans chaque composante (objectif spécifique), comment et jusqu'à quel point est-ce que vous estimez que le projet dans son ensemble est en train d'influencer les dynamiques de conflit sur lesquelles il est supposé intervenir ?**

Sans nul doute, et sans peur d'être contredit, le Sud Irumu se pacifie de plus en plus. Le soutien des communautés au dialogue démocratique a permis la réduction sensible des conflits voir de l'insécurité. Dans la zone actuellement, les témoignages démontrent que les populations circulent d'une entité à l'autre, d'un village à l'autre sans se faire inquiéter. Le pré cantonnement des FRPI est à la base. Il est vrai qu'il reste quelques poches d'insécurité dans le Banyari Tchabi et Walesse Vonkutu dont la proximité avec la province voisine les expose de temps à autres à des menaces des ADF Nalu, ou d'autres groupes armés.

L'on note également le projet n'a pas résolu les conflits fonciers complexes notamment ceux liés à la dynamique sur les limites administratives, des conflits fonciers et identitaires, du mouvement des populations - la question des Banyabwisha-lié au mouvement des populations du Nord-Kivu vers l'Itruri. Mais les bases pour une issue définitive à ces conflits sont déjà posées. Les cartes administratives de l'époque coloniale sont déjà reçues, les commissions de gestion permanentes des conflits entre agriculteurs, éleveurs et concessionnaires sont déjà mises en place, les stratégies de prise en charge définitives pour une gestion concertées du Mont Hoyo sont déjà mise en place en concertation avec les autorités gestionnaires- l'ICCN, la documentation de ces conflits a impliqué les membres des ILP et de la CFI issus des communautés, ...

Quant à l'épineuse question des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs, le projet a permis de les adresser de manière participative en impliquant les représentants des agriculteurs, des éleveurs, les animateurs de la CFI, les chefs coutumiers, la Société civile, les leaders locaux, le STAREC, ... Les commissions de suivi mises en place dans les différentes entités territoriales décentralisés (Bahema Sud, les Andissoma, Bahema Boga, Banyali Tchabi et Mitego) sur la base des engagements pris par chacune des parties prenantes pourront suivre la mise en œuvre des engagements et traiter directement les conflits éventuels ultérieurs qui se poseront entre les agriculteurs et les éleveurs.

La gestion concertée des problèmes sécuritaires entre les éléments des services de sécurité et la population est l'une de grandes retombées du projet à travers son influence positive sur la violation des droits de l'homme dans la zone est notable. L'opérationnalisation d'une police de proximité a été une solution à de nombreux soucis notamment ceux liés aux VSBG, où il s'observe une réduction progressive de ces violences, favorisée par les normes et pratiques sociales négatives dans la zone du projet à travers le renforcement des connaissances, attitudes et perceptions de différentes couches de la communauté.

## PARTIE 3 - ÉTAT D'AVANCEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROCESSUS DE GESTION

### 3.1 Commentaires sur l'état général des allocations budgétaires

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| <b>ACIAR :</b> Sur les allocations budgétaires du premier au huitième jalon s'élevant à 1 115 000 \$, ACIAR a consommé 1 115 000 \$, ce qui représente un taux de consommation de 100 % de fonds.                                                                                                                                                         | <b>Etat</b><br>X |
| <b>CARITAS :</b><br>Sur un montant global reçu du PNUD est 765 000,00 USD. Le total des dépenses à ce jour est de 759 285,00\$, soit un taux global cumulatif de dépense 99%.                                                                                                                                                                             | <b>Etat</b><br>X |
| <b>Mercy Corps :</b><br>Les informations de la section finances renseignent d'un taux de consommation budgétaire de 100% depuis le 30 septembre 2019 (pour Mercy Corps).                                                                                                                                                                                  | <b>Etat</b><br>X |
| <b>UNHABITAT :</b><br>Le total reçu du projet est de 1496000 \$ dont le total des dépenses est à 100% à la fin du projet réparti comme suit : <b>996438,1\$</b> soit 67 % des coûts directs liés aux activités, <b>401 692,84\$</b> soit 27% des dépenses liées au coût direct de soutien et <b>97869,16\$</b> soit 7% de dépenses liées au coût indirect | <b>Etat</b><br>X |
| <b>OIM :</b> Total tranche reçue pour le projet est de 777 000 \$, actuellement la consommation budgétaire est de : 703222,5 \$ soit 97% de consommation totale du budget dont près de 7 % des engagements en cours.                                                                                                                                      | <b>Etat</b><br>X |
| <b>COOPI :</b> Les informations de la section finances renseignent un taux de consommation de 100 % sur le budget total de 579100 \$                                                                                                                                                                                                                      | <b>Etat</b><br>x |
| <b>SFCG :</b> Sur un total de 741 748 \$ du budget global dont 171 360,5 ont été accordé pour l'extension, 724 976 \$ soit 98 % du budget global ont été dépensés.                                                                                                                                                                                        | <b>Etat</b><br>X |

**Si les dépenses sont en retard (rouge) ou en décalage (jaune), veuillez expliquer brièvement.**

Globalement le fait que les dépenses liées aux activités progressent beaucoup plus lentement que celles de soutien rend compte un peu partout du retard ou de décalage constaté çà et là.

### 3.2. Progrès sur l'utilisation des fonds par résultat et produit<sup>5</sup>.

L'état de mise en œuvre des ressources financières est contenu dans le rapport final de la situation budgétaire. Il décrit le progrès en matière d'exécution par agence.

### 3.3. Commentaires sur les processus de gestion et de mise en œuvre

#### a. *l'efficacité des partenariats de mise en œuvre,*

Le projet **Pamoja kwa amani** mis en œuvre dans le cadre d'un consortium de 7 partenaires sous le lead d'ONU-Habitat a fait face à plusieurs défis d'abord par rapport à la multiplicité des partenaires dont le coaching n'a pas été aisé surtout en ce qui concerne les outils de rapportage et de prise en compte de la budgétisation sensible au genre. Ensuite, le processus électoral en RDC a donné un coup d'arrêt sur les activités de presque tous les partenaires à la suite de la limitation des mouvements sur le terrain. L'Ebola de son côté n'a pas également épargné le cours du projet. Actuellement, le CORONAVIRUS ne va pas s'en doute épargner également le processus de clôture de ce projet à la suite de la limitation des contacts avec des personnes de tous bords attroupés. Ceci eu en effet un impact sur la mise en œuvre des activités de sorte qu'à la fin du projet certaines d'entre elles n'ont pas pu être achevées : Les activités sportives et culturelles ont été réalisées à seulement 60 % suite aux pillages et tortures qu'a connus l'équipe de Caritas développement en décembre 2018 de la part des miliciens FRPI entre Gety et de Boga: argent, matériels didactiques ont été emportés mais jamais récupérés sauf la tablette prêté par l'ONU-HABITAT pour le chargé de suivi et évaluation et quelques téléphones individuels. Il en est de même du coaching des groupes et le suivi de la gestion des micro-entreprises/ AGR. La construction du bâtiment des services de Mines (Ancien centre de Négoce) ainsi que l'atelier de Clôture et celui de mobilisation des ressources n'ont pas été mis en œuvre avant la fin du projet.

#### b. *La coordination/cohérence avec d'autres projets, toute coopération Sud-Sud,*

Il est nécessaire de souligner le fait que plusieurs fois, le respect des engagements de certains partenaires vis-à-vis de la coordination et de la direction du projet n'ont pas toujours été tenus, surtout en ce qui concerne le respect des délais de soumission des rapports narratifs et financiers, malgré plusieurs explications à propos du canevas des rapports. Le projet a également coordonné avec les autres interventions dans le Sud Irumu pour éviter des duplications. A titre d'exemple, il a coordonné avec le projet CISPE (Consortium for the Integrated Stabilisation of Eastern DRC) pour l'homologation des compromis issus de la médiation foncière.

---

<sup>5</sup> Veuillez noter que les informations financières sont préliminaires, en attendant la soumission du rapport financier annuel à l'Agent Administratif.

Les orientations données par le lead du consortium soutenus par le secrétariat technique ont facilité notamment l'appui et le contrôle qualité dans la mise en œuvre. Les actes de compromis signés par les parties jadis en conflit foncier et contresignés par les autorités coutumières locales ont été soumis à l'homologation par le Tribunal de paix de Bunia. Enfin, une bonne coordination externe a été faite avec le groupe de travail stabilisation réunissant les acteurs de stabilisation et ceux alignés à la stabilisation où les résultats, les leçons tirées, les défis ont été partagés avec les autres acteurs ainsi que l'identification des complémentarités.

### *c. les activités de capacitation,*

Comme indiqué ci-haut au niveau de chaque objectif spécifique le projet a consacré plusieurs heures sur la capacitation des bénéficiaires. Ceci a rendu réel le dialogue démocratique au sein des communautés, l'amélioration de la prestation au niveau de la territoriale impliquant désormais les communautés à la base dans les actions de développement et de sécuritaires. Par ailleurs,, les agents de sécurité sont désormais en parfaite harmonie et rapprochés des communautés, et les jeunes à risques développent des activités pour leur relance économiques ainsi que les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs et les acteurs travaillant sur les violences sexuelles et basées sur le genre.

## ANNEXES – CADRE LOGIQUE

Le cadre logique



16032020\_CADRE  
LOGIQUE ACTUALISE

Le rapport financier final



09-04-2020\_  
Rapport Financier C

**Notes sur le cadre logique (si nécessaire).**

A compléter par le partenaire.